



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le mercredi 20 mars 2002 — Vol. 37 N° 23

Audition des dirigeants d'établissements
d'enseignement universitaire dans le cadre
de l'examen de leurs rapports annuels (5)

**Présidente de l'Assemblée nationale:
Mme Louise Harel**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le mercredi 20 mars 2002

Table des matières

Auditions (suite)	1
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	1
Document déposé	14
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)	14
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	25

Intervenants

Mme Madeleine Bélanger, présidente
M. Claude Cousineau, président suppléant

M. Jacques Chagnon
Mme Solange Charest
Mme Jocelyne Caron

- * M. Michel Belley, UQAC
- * M. Ghislain Bourque, idem
- * M. Gilles Bergeron, idem
- * M. Jules Arsenault, UQAT
- * Mme Johanne Jean, idem
- * M. Luc Bergeron, idem
- * M. Pierre Couture, UQAR
- * M. Michel Ringuet, idem
- * M. Louis Gosselin, idem

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le mercredi 20 mars 2002

**Audition des dirigeants d'établissements d'enseignement universitaire
dans le cadre de l'examen de leurs rapports annuels**

(Neuf heures trente-huit minutes)

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît! Je constate que nous avons quorum, alors je déclare la séance...

M. Cousineau: Ouverte.

La Présidente (Mme Bélanger): ...ouverte, de la commission de l'éducation. Merci, M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Ça me fait plaisir.

La Présidente (Mme Bélanger): Le mandat de la commission est d'entendre les dirigeants et dirigeantes des établissements d'enseignement de niveau universitaire sur leurs rapports annuels 1999-2000 conformément aux dispositions de la Loi sur les établissements d'enseignement.

Est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire: Non, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, aujourd'hui, l'ordre du jour, nous avons, ce matin, l'Université du Québec à Chicoutimi, qui ont déjà pris place. Ensuite, à 11 heures, nous recevrons l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. À 12 h 30, il y aura suspension. À 15 heures et peut-être un petit peu plus tard, dépendamment des travaux de la Chambre, nous recevrons l'Université du Québec à Rimouski, pour ajourner à 16 h 30.

Auditions (suite)

Alors, je demanderais au recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi de bien vouloir se présenter et présenter les personnes qui l'accompagnent. Vous avez 20 minutes pour faire votre exposé, qui sera suivi d'un questionnement de 20 minutes... Je m'excuse, exposé de 30 minutes. Je vous redonne 10 minutes, ça va mieux?

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

M. Belley (Michel): Oui, on verra.

La Présidente (Mme Bélanger): Ha, ha, ha! Pour être suivi de 60 minutes de discussion entre les membres du gouvernement et les membres de l'opposition. Alors, vous avez la parole.

M. Belley (Michel): Merci, Mme la Présidente. Distingués membres de la commission, c'est la première fois que j'ai le plaisir de venir présenter notre Université à la commission. Je vous remercie de cette opportunité.

● (9 h 40) ●

M'accompagnant à cette table, à ma gauche, le vice-recteur enseignement et recherche, M. Ghislain Bourque; à ma droite, M. Gilles Bergeron, tout près de moi, qui est vice-recteur administration et finances; et M. Martin Côté, qui est secrétaire général. M. Alyre Caron, qui nous seconde toujours dans l'élaboration des documents de rapports, nous accompagne aussi. De même que dans l'assistance on a des représentants de l'Association étudiante MAGE, de même que le représentant des chargés de cours.

Mme la Présidente, nous avons pris connaissance de l'ensemble des mémoires et représentations qui ont été faites devant la commission, et, en grande partie, les recteurs et présidents d'universités qui nous ont précédés ont fait état de la conjoncture générale des universités. Et, pour reprendre les mots du président de l'UQ, les commentaires de type atmosphérique ont été présentés. Aussi, j'utiliserai le temps qui nous est imparti pour parler davantage de nos questions, les questions qui concernent davantage notre établissement.

Alors, cette présentation, je vais l'articuler en deux temps: premièrement, vous rappeler ce qu'est l'Université du Québec à Chicoutimi; et, deuxièmement, où on en est, où on en est en termes de recherche, d'enseignement et quels sont les défis plus particuliers qui se posent à notre établissement.

Pour l'anecdote, de vous dirai qu'hier était l'anniversaire de la Fondation de l'Université, qui avait 33 ans, et son recteur actuel, il y a 33 ans, faisait le choix de l'UQAC, puisque, en septembre suivant, je m'y inscrivais comme étudiant de premier cycle. Alors, je considère que c'est, disons, un tour de roue complet qui est accompli pour notre institution. Ces 33 années, pour lesquelles j'ai passé presque toute ma carrière à l'UQAC, m'ont permis de confirmer que le choix que j'avais fait au départ était un bon choix, puisque, à avoir enseigné dans d'autres universités, étudié dans d'autres universités, je me suis rendu compte que les enseignements qui y étaient impartis étaient d'excellente qualité.

Ce qu'est donc l'UQAC — et je me permettrai d'en faire une définition de notre cru — c'est une université à part entière qui est bien ancrée sur son territoire, mais qui rayonne sur un espace national et international. On a une programmation d'enseignement qui est répartie sur les trois cycles: premier cycle, où on a 38 baccalauréats; deuxième cycle, où on a 16 maîtrises; et troisième cycle, où on a maintenant six doctorats. À cela s'ajoutent des programmes courts.

On a actuellement plus de 6 600 étudiants qui fréquentent notre institution. On a plus de 200 professeurs hautement qualifiés, dont 69 % ont leur doctorat et environ 28 % sont de sexe féminin. Ces professeurs réguliers sont épaulés, et, en fait, la fonction enseignement est assurée aussi en bonne partie par environ 500 chargés de cours qui se déploient à raison de 200, 250 par trimestre pour assurer les activités d'enseignement.

On a des budgets externes de recherche de 11 millions de dollars cette année.

À date on a plus de 33 500 diplômés d'émis. Nos diplômés se placent, selon le rapport 1999 du ministère de l'Éducation, à 82 %, dont 85 % — 85 % des 82 %, donc — sont placés dans leur spécialité. Pour votre information, la moyenne provinciale à cet égard est de 74,5 % à la même date, et 82 % dans leur spécialité. Or, ces gens-là se placent dans notre région — les bureaux de comptables, les bureaux d'ingénieurs sont peuplés de gradués de notre Université — mais bien au-delà de la région, puisque, au rythme où on a produit des diplômés universitaires, ils sont, bien sûr, présents dans leur carrière dans l'ensemble de la province et ailleurs.

L'Université du Québec, c'est aussi un foyer de réseautage. L'inventaire des ententes qu'on a avec nos partenaires dépasse les 75 partenaires qui sont en collaboration avec notre institution. Ça s'explique par le fait que notre localisation excentrique, au lieu de nous nuire, a créé une grande ouverture à la collaboration. Et il faut dire aussi que nos moyens limités et notre désir d'offrir un service de qualité à toute la population a encouragé, dès le départ de l'institution, la coopération à la fois avec d'autres institutions universitaires et avec des institutions et industries.

L'Université du Québec à Chicoutimi dessert un très large territoire où on a des installations fixes, quelques locaux, quelques classes à Sept-Îles, Charlevoix, Alma, Saint-Félicien. On dessert aussi les communautés attikamek, algonquine et montagnaise par notre Centre d'études amérindiennes. À souligner que notre présence sur le territoire dans les lieux que j'ai évoqués est à travers des cégeps où on a des ententes de collaboration, où on fait partage de locaux et d'équipements, ce qui nous semble être une juste utilisation des deniers publics.

Où on en est au moment où on se parle, en 2001-2002? 2001-2002 est une année charnière pour l'UQAC pour plusieurs raisons. On a déposé à la communauté... Après consultation à la fois de la communauté universitaire et de la communauté régionale, on a déposé un schéma directeur de développement que je vais déposer à la commission si vous le permettez, Mme la Présidente, comme document à distribuer à la commission. C'est la première année... On a complété la première année de notre contrat de performance. On a, du reste, rencontré les représentants du ministère de l'Éducation récemment pour établir où on en était. En gros, l'ensemble des cibles qui étaient visées au niveau du contrat ont été atteintes. C'est une année importante, et l'événement marquant a été l'annonce de la construction sur notre campus d'un centre des technologies de l'aluminium et la formation d'un centre universitaire de recherche sur l'aluminium, le CURAL, qui va regrouper tous les chercheurs au Québec qui sont actifs dans le domaine de la recherche sur la transformation de l'aluminium, mais regroupés sous le leadership de l'UQAC.

L'UQAC a développé, au cours de son histoire, un modèle de recherche particulier. C'est une approche que mon passé économique me ferait qualifier de «demand pull». C'est-à-dire que, même si les thématiques de recherche sont spontanément, je dirais, proposées par

nos chercheurs en vertu de la liberté académique, ils ont senti le besoin, ces chercheurs, de l'orienter naturellement sur les objets de la recherche qui sont des objets de préoccupation pour la collectivité québécoise. Par exemple, nos forces, nos lignes de force en termes de recherche sont dans le domaine de la forêt boréale, des populations, du climat, des ressources minérales, du développement régional et de l'aluminium.

Une approche de recherche qui est caractérisée, elle aussi, par le partenariat. Un partenariat sur deux axes: partenariat avec les autres universités, partenariat avec les industries et autres organismes du milieu. Ce n'est pas un fait qui est unique maintenant, mais c'est quelque chose qui a été plus précoce que les autres universités — c'est-à-dire qu'on a commencé ça avant que les autres soient actifs là-dedans — et proportionnellement plus important, en termes de pondération, dans l'ensemble de nos activités de recherche que toutes les autres universités.

On a plusieurs exemples de ces partenariats. Premier, très important, celui du Centre de recherche sur les populations où un historien a fini par rejoindre les chercheurs — de l'UQAC, bien sûr — de Laval et de McGill et de les regrouper autour d'un fichier de population qui est un instrument de recherche actuellement extrêmement productif pour à la fois des études historiques, économiques, génétiques, médicales, etc.

Une voix: Vous parlez de Gérard Bouchard?

M. Belley (Michel): Je parle de Gérard Bouchard, effectivement, avec SOREP à l'origine et...

L'aluminium. On a assuré la présence en recherche en aluminium, alors que personne, même s'il s'agit d'un matériau stratégique pour le développement du Québec, personne ne s'occupait de faire de recherche sur la production — sauf les compagnies privées — sur la production et la transformation de l'aluminium, au moment où l'Université du Québec, en 1984, a obtenu des moyens pour faire les études pour mettre en place un centre de recherche sur l'aluminium. Au moment où on se parle, il se regroupe autour de 15 kilomètres de l'université... je devrais dire il va se regrouper autour de 15 kilomètres autour de l'université la plus forte concentration de chercheurs spécifiquement dédiés à la recherche sur la transformation de l'aluminium. On parle du CTA où 80 chercheurs seront employés, nous-mêmes où on a trois chaires de recherche en collaboration avec l'industrie — Alcan, deux avec Alcan: une avec General Motors — sur la transformation de l'aluminium. Le Centre québécois de recherche et de développement en aluminium est aussi dans cette périphérie, donc la plus forte concentration au monde. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est les gens de l'industrie de l'aluminium qui en parlent.

● (9 h 50) ●

Rajoutons le Consortium de recherche sur la forêt boréale, le Consortium de recherche sur l'exploration minérale, le Consortium de recherche en éducation, Consortium de recherche sur les questions amérindiennes, notamment études sociales sur les questions amérindiennes qui sont réalisées en collaboration avec les communautés. Bref, un modèle qui caractérise notre Université et qui s'inscrit totalement dans le discours

actuel de développement d'une recherche pertinente dans les universités.

Ça devrait être un avantage pour l'UQAC. Malheureusement, je dois faire état que, sous plusieurs égards, ça nous défavorise. Ça nous défavorise parce que cette créativité et ce leadership sont actuellement coincés par la logique des masses critiques. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, en plus d'être pertinents dans notre recherche, on nous oblige d'être gros et purs. Gros, c'est le discours des centres d'excellence et des grands regroupements. À ce jeu-là, une petite université perd toujours. Mais, c'est un modèle, il faut bien le réaliser, qui fait état de technologies de communication du XIXe siècle. Pourquoi faudrait-il regrouper en un seul lieu des chercheurs, alors qu'ils peuvent très bien être en collaboration très intime à des centaines de kilomètres de distance? Et c'est la cas de l'ensemble de nos chercheurs. Pourtant, dans les concours auxquels nos chercheurs se présentent, ils sont défavorisés du fait qu'ils n'ont pas autour d'eux, de manière immédiate, les équipes qui devraient faire en sorte qu'ils sont plus productifs.

Purs? On touche de l'argent sale, Mme la Présidente, de l'argent qui vient du privé et qui fait en sorte que la recherche qui est ainsi réalisée serait de la recherche non accréditée, ce qui est totalement faux, puisque c'est une recherche précompétitive qui donne véritablement lieu à des productions de type scientifique. Mais classée de manière non accréditée, on a donc une recherche qui ne donnera pas droit, par exemple, aux frais indirects de recherche. On va retirer ces montants extérieurs là pour le calcul des frais indirects dans la formule de financement. Bref, un modèle qui a été très productif, avantageux pour l'ensemble du Québec, se trouve défavorisé par, je dirais, un discours de recherche qui ne nous est pas adapté.

L'UQAC, actuellement, a une offre d'enseignement qui nous apparaît logique. Vous savez, notre portefeuille de programmes est passé à l'œil scrutateur, je dirais même inquisiteur, de la Commission universitaire des programmes, et les abominations qu'on devait y trouver ont été rares. Elles ont été nulles finalement. On a donc un portefeuille de programmes relativement diversifié, qui couvre presque toutes les disciplines, à l'exception du droit et de la médecine, bien sûr, et qui rend service à notre population.

Il semble qu'en termes d'offre de produits on soit rendu au bout de ce qu'on peut faire en termes de coupures d'activités, et on ne pourra pas aller plus loin que les engagements qui ont été pris dans les contrats de performance. Vous vous rendez compte que, dans une institution, quand la communauté universitaire considère comme une bonne nouvelle le fait qu'on annonce qu'on va s'efforcer d'offrir les activités qui vont permettre d'offrir les programmes, il y a quelque chose d'anormal dans cette situation.

En ce qui concerne cette gestion des programmes, nous allons, bien sûr, continuer d'évaluer périodiquement nos programmes, comme nous l'avons toujours fait, pour en tester la pertinence, les faire évoluer et éventuellement créer les nouveaux programmes qui répondent aux nouvelles réalités modernes

pour faire en sorte que notre population étudiante ne soit pas désavantagée par rapport à celles qui sont desservies par d'autres institutions.

Parmi cet effort d'adaptation, je suis fier de souligner la conclusion de nombreuses ententes D.E.C.-bac avec l'ensemble des cégeps avec lesquels on a des relations, soit Chicoutimi, Jonquière, Alma, Saint-Félicien, Baie-Comeau et Sept-Îles. Cette formule, qui est pratiquée par plusieurs universités, a plusieurs avantages très substantiels, particulièrement dans la nature des territoires que nous couvrons. Elle permet à des étudiants qui n'auraient pas la possibilité de poursuivre davantageusement des études après leur formation technique de les poursuivre au niveau universitaire s'ils le désirent. C'est vrai pour toutes les ententes D.E.C.-bac. Mais, en termes d'accessibilité sur le territoire, ça permet à des étudiants de faire une troisième année technique, finalement, qui compte pour une première année universitaire chez eux sans qu'ils aient à se déplacer. On réduit donc le coût de leurs études du tiers, finalement, en termes de frais de déplacement, puisque, pour compléter leur diplôme universitaire, ils n'auront qu'à compléter les deux ou trois années, là, selon que ce soient des programmes de trois ou de quatre ans.

Un autre, je dirais, bénéfice marginal de ces ententes, c'est la conclusion avec nos cégeps d'une entente-cadre de collaboration où dirigeants des cégeps et des universités se réunissent pour éventuellement examiner les possibilités de mise en commun de services, coordination de nos actions, etc. C'est un bénéfice qui nous semble important bien que difficile à mesurer.

Les défis particuliers maintenant. Défi, comme tous, de la réussite des étudiants. Vous avez peut-être connu l'université où le meilleur des professeurs était jugé au nombre d'étudiants qu'il coulait. Je pense que c'est une époque qui est révolue. Ce type d'attitude cachait très souvent une pédagogie déficiente et un respect plus ou moins grand des gens qui étaient en face d'eux. À l'heure actuelle, l'étudiant au cœur de nos préoccupations, c'est davantage qu'un simple slogan, notamment au niveau de la réussite étudiante où des efforts très importants ont été consentis pour identifier les causes d'abandon et d'échec au niveau du premier cycle et de mettre en place des moyens pour atténuer, quand cela est possible, quand c'est à l'intérieur de notre champ d'intervention... donc, pour atténuer la perte d'investissement que constitue l'abandon scolaire. On pourrait éventuellement, si vous le voulez, élaborer davantage, et le vice-recteur se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Un deuxième défi, c'est celui du recrutement et de la rétention des professeurs. Plusieurs universités vous ont fait état du drame qui les guette en termes de recrutement de nouveaux professeurs et de rétention de ces professeurs-là. Avec un sourire, pas narquois mais compatissant, j'ai le goût de leur dire: Bienvenue dans le club, puisque ça a été le pain quotidien d'une université comme l'Université du Québec à Chicoutimi et de plusieurs qui sont situées en région que de recruter et de conserver leurs profs depuis la formation de ces universités. Cependant, on est compatissant et sympathiques parce qu'on vit aussi la même situation.

La pression est forte aussi pour nous, puisqu'on va avoir un assez grand nombre de postes à remplir et on va donc se retrouver sur le marché des nouveaux professeurs en même temps que tous les autres. C'est un défi qu'on veut relever, et on pense qu'on a certains avantages pour attirer chez nous des professeurs dynamiques et pour les garder.

Enfin, un défi, lui aussi très important, le défi financier. Un défi financier qui se matérialise de façon très simple, on a un contrat de performance qui va nous amener à terme non pas au surplus, mais à l'équilibre budgétaire après — oui, c'est excellent — avoir accumulé un déficit de 12 millions de dollars, près de... un peu plus de 11 millions de dollars. On espère que, ici, à Québec, parce que c'est ici que se trouve la solution, on aura de la sympathie pour ce qui va suivre les contrats de performance, puisque soyez assurés que tous les efforts sont actuellement faits pour gérer de manière précautionneuse et logique nos universités.

● (10 heures) ●

En conclusion, il y a 33 ans, les gens de la région ont voulu se doter d'une université à part entière. Ils y ont investi même de leurs propres moyens. Il fallait être visionnaire à ce moment-là pour qu'une fondation, dès le départ de l'Université, se crée pour favoriser la recherche dans l'Université. Cette Fondation-là est toujours active, a accumulé un capital considérable, un capital qui nous a servi à plusieurs reprises comme argent de départ pour intéresser les conseils subventionnaires et nos partenaires industriels à investir dans l'institution. Une campagne de souscription de plus de 8 millions de dollars s'est terminée l'an dernier, et qui confirmait l'intérêt de nos partenaires économiques dans le développement de notre institution, et qui est une preuve de pertinence perçue de notre existence.

La direction et toute la communauté universitaire que je représente vous témoignent de leur motivation à relever les défis que cela pose et vous témoignent de leur confiance que nous pourrions continuer d'offrir à la région et à l'ensemble de la collectivité québécoise cette Université à part entière qui vit des réalités que nous avons le sentiment parfois qu'elles ne sont que partiellement ou pas du tout comprises. C'est pourquoi, Mme la Présidente, Mmes, MM. les commissaires, c'est pourquoi nous apprécions cette opportunité que vous nous offrez de venir vous sensibiliser à vos réalités. Merci.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. Belley. Alors, M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Merci, Mme la Présidente. Messieurs, bienvenue à cette commission, merci de votre présence. Oui, il y aurait de la sympathie, là, suite à la foulée des contrats de performance. D'ailleurs, le gouvernement a déjà commencé à réinvestir en éducation. Vous avez vu le 300 millions qui a été distribué sur l'ensemble des universités du Québec, c'est un début, et puis le gouvernement a vraiment l'intention d'être partenaire puis de fonctionner main dans la main avec son réseau universitaire pour faire en sorte d'améliorer l'ensemble de la situation. Parce que vous comprendrez que, dans les années 1996, 1997, 1998, ça a été difficile pour les universités du Québec, mais ça a été difficile

dans tous les créneaux d'activité au Québec. On parle de la santé et services sociaux puis on parle... Alors donc, on n'en est plus là, on est sur une nouvelle tangente, avec un nouvel horizon, et puis, là-dessus, on va vous accompagner, puis c'est la volonté du gouvernement.

Maintenant, j'aimerais vous entendre concernant la persévérance aux études, la diplomation. Bon, vous en avez parlé un petit peu, vaguement tantôt, vous nous avez précisé que vous étiez pour revenir sur ce sujet-là au niveau des questions. Et puis, moi, j'aimerais ça, parce que je lisais, dans les documents, qu'il y a eu, malgré tous les efforts que vous avez faits au niveau des cours d'appoint en mathématiques, en français puis les services que vous avez donnés à vos élèves, à vos étudiants, étudiantes... Malgré ça, vous avez eu la déception de voir que la progression, là, au niveau de la diplomation, ça ne s'est pas fait selon vos objectifs et puis selon vos attentes.

J'aimerais savoir sur quelles mesures vous vous enlignez, d'une part, et puis quels sont les services que vous offrez à vos étudiants pour bien les soutenir dans leur progression puis améliorer le taux de diplomation. Il y a des gens qui nous ont dit, d'autres maisons universitaires, là, qu'ils ont des services d'accompagnement, puis pas uniquement au niveau académique, mais au niveau financier. Parce qu'il y a des étudiants et étudiantes qui ont des difficultés au niveau financier, des difficultés ponctuelles dans leur vie privée, et puis, donc, quels sont les services que l'Université a mis en place pour faire en sorte que les étudiants, les étudiantes de Chicoutimi, en fin de compte, puis de la région, puis tous ceux qui fréquentent votre Université peuvent recevoir...

La Présidente (Mme Bélanger): M. Belley.

M. Belley (Michel): M. le député, merci. Je vais demander au vice-recteur Bourque de vous donner réponse.

La Présidente (Mme Bélanger): M. Bourque.

M. Bourque (Ghislain): Oui. Sur cette problématique-là, je dirais qu'il y a plusieurs stratégies qui sont en place. Il y en a, je dirais, qui sont à plus long terme ou qui sont inscrites depuis un peu plus longtemps. Ce sont les stratégies qui sont prises en charge par le service aux étudiants et qui peuvent accompagner un certain nombre de problèmes que rencontrent les étudiants dans le courant de leur formation. Parfois, ça concerne plus spécifiquement des étudiants qui nous arrivent après avoir fait un séjour dans le milieu du travail, par exemple, dont l'adaptation, je dirais, au circuit académique, là, est peut-être, pour un certain temps, difficile.

Mais j'attirerais votre attention sur d'autres stratégies qui ont été mises en place dès l'an passé et qui concernent la persévérance aux études surtout. Et ces stratégies ont fait en sorte qu'on a établi une tournée dans tous les programmes, à peu de chose près, tous les programmes de premier cycle pour le baccalauréat. Pour l'an prochain, ça va véritablement être le deuxième cycle, là, qui sera concerné. Mais, pour les programmes de baccalauréat, donc, la tournée s'est faite auprès des

responsables de ces programmes où ont été invités les étudiants participant au conseil de ces programmes, et on a pu établir une sorte de diagnostic sur les problématiques pertinentes, par exemple, en génie, pertinentes en sciences sociales, en arts, en psychologie, pour ensuite déterminer quel serait le plan d'action pour chacun des programmes.

Le plan d'action, ça pouvait vouloir dire... Je vous donne quelques exemples là-dessus. En génie, on remarque que les étudiants bloquent ou ont des difficultés de persévérance au niveau des cours de mathématiques. Donc, il s'agissait d'établir l'action la plus, je dirais, juste et la plus adaptée pour cette clientèle-là, quelles étaient, par exemple, les difficultés qui étaient rencontrées au niveau des cours de mathématiques et comment on pouvait renforcer ce genre d'action. Et, dans d'autres secteurs, on rencontrait d'autres types de problèmes, qui pouvaient être des problèmes, par exemple, d'étudiants qui, je dirais, n'étaient pas en difficulté académique comme telle mais pouvaient être en difficulté dans le sens où ils avaient un pied dans le monde de l'emploi et ce pied-là devenait de plus en plus pesant par rapport à celui qu'ils avaient dans le monde de la formation académique et, donc, ça créait, là, des turbulences assez importantes.

Le résultat, maintenant, c'est qu'on a, après ces diagnostics, lancé à l'interne une opération persévérance qui permet à chacun des programmes, avec un budget, de fixer ses interventions. Je dirais que celles qui nous sont apparues et qui, je dirais, de façon presque unanime, ont tombé sur la table, là, ce sont des actions qui concernent un accompagnement des étudiants par les étudiants. Donc, les étudiants inscrits soit en troisième année ou au deuxième cycle parrainaient des étudiants en difficulté dans un certain nombre de programmes qui, eux, étaient en première année surtout, puisque c'est le créneau où ça se passe et où l'intervention doit se faire, c'est dès l'arrivée des étudiants, surtout dans le premier trimestre, et donc il s'agissait d'établir un système de parrainage, ce qui a été fait dans à peu près tous les programmes. Et nous, on vit, là, sur cette stratégie, c'est-à-dire qu'on mesure maintenant quels sont les fruits qui peuvent être rapportés, mais on s'est donné un horizon de trois ans pour pouvoir, je dirais, structurellement, profiter de cette action-là.

M. Cousineau: ...comme les indicateurs, ça vous démontre que vous êtes sur la bonne tangente, la bonne voie.

M. Bourque (Ghislain): Bien, à l'heure actuelle, je pense qu'on va faire le bilan surtout aux mois de mai et juin, mais c'est avec l'inscription d'automne surtout qu'on est capables de mesurer si on en a perdu plutôt que 25 % de cette clientèle qui s'était inscrite à l'automne dernier... Bien, si au lieu d'en avoir perdu à nouveau 25 %, on n'en avait perdu, par exemple, que 15 %, on pourrait dire qu'on a posé le geste qu'il fallait. Mais, comme je vous dis, on a l'intention de maintenir le cap, là, pendant trois ans pour être sûrs que, quand même, ce ne sera pas accidentel comme action et que ça ne se terminera pas trop abruptement. Puis ensuite on verra si on continue.

M. Cousineau: Puis, au niveau du recrutement de la clientèle, j'ai vu que, comme d'autres maisons d'enseignement supérieur, vous avez établi une relation avec le niveau collégial pour ce qu'on appelle des D.E.C.-bacs...

M. Bourque (Ghislain): Des D.E.C.-bacs.

M. Cousineau: ...et puis vous en avez un, je crois, ou un certificat qui est en préparation au niveau médiatique.

M. Bourque (Ghislain): Oui, en arts médiatiques. Ça, c'est un certificat qui n'est pas de l'ordre des D.E.C.-bacs pour l'instant, puisque c'est au niveau du certificat comme tel. Mais, quand on parle de D.E.C.-bac, on parle véritablement de ce qu'on appelle la filière technique au collège et baccalauréat à l'université. Cette filière, qui n'a jamais été véritablement, je dirais, articulée ou harmonisée, maintenant, nous, on l'a à plusieurs exemplaires, là. On doit avoir à peu près une quinzaine d'ententes D.E.C.-bac avec nos collèges dans la région. Tous les collèges de la région y participent, et c'est une filière qui permet à l'étudiant qui, normalement, après son D.E.C., va sur le marché du travail... Lorsqu'il ambitionne d'aller un petit peu plus loin au niveau des études, ça lui permet de penser cette articulation avec l'université, par laquelle il est gagnant, puisqu'il va réussir à, je dirais, se faire reconnaître, à toutes fins pratiques, une année de formation, ce qu'il n'avait pas la possibilité d'avoir dans les années passées. Et, donc, ça crée, là, je dirais, un tunnel d'excellence entre le collège et l'université.

M. Cousineau: Au niveau de cette relation entre le niveau collégial puis le niveau universitaire, tantôt, d'entrée de jeu, on parlait de la persévérance aux études, est-ce qu'il y a quand même... Est-ce qu'il y a des démarches de faites de la part de l'Université à ces niveaux-là pour rencontrer les jeunes, pour leur dire: Écoutez, voici, là, ce que vous allez avoir à vivre au niveau universitaire? Est-ce que ça existe, ça?

● (10 h 10) ●

M. Bourque (Ghislain): Oui. Oui, pendant la première année, l'année d'encrage ou d'arrimage, là, il y a un conseil qui est formé entre des intervenants du collège et des intervenants de l'Université dans la discipline comme telle, et ce conseil, un, détermine les étudiants et étudiantes qui sont aptes à se présenter dans la formule D.E.C.-bac, parce que, dans le cas qui nous concerne, ce sont toujours les étudiants qui ont des notes, je dirais, rehaussées par rapport aux autres. Et, dans ce conseil aussi, on fait en sorte de permettre un accompagnement avec les étudiants. Donc, il y a des rencontres fixes pour des cohortes d'une dizaine d'étudiants pour être sûr qu'il n'y a pas de dérapage. Lorsqu'il y a un dérapage, c'est à nous d'intervenir pour rajuster le tir, c'est-à-dire essayer de mieux comprendre quelles sont les activités qui sont essentielles pour l'encrage de ces clientèles à partir du collège jusqu'à chez nous.

M. Cousineau: Je reviendrai tantôt sur d'autres sujets.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député de Westmount—Saint-Louis.

M. Chagnon: Merci beaucoup, Mme la Présidente. D'abord, je voudrais saluer la présence de la direction de l'Université du Québec à Chicoutimi, particulièrement la présence de M. Belley, qui en est à sa première apparition à cette commission parlementaire là. Ce n'est pas votre dernière, là, soyez tranquille.

J'en profite en même temps pour vous saluer de la part de collègues qui sont un peu loin, que j'ai rencontrés le mois dernier à Alexandrie, le professeur Courtemanche, entre autres, et son adjoint. C'est un prof en biologie, je pense, sauf erreur, ou en environnement. Et ils vous font dire bonjour, alors... de l'Université Léopold Senghor.

M. Belley (Michel): Vous voyez, quand je disais que les communautés universitaires et les masses critiques, ça pouvait être intercontinental...

M. Chagnon: Absolument. C'est ce que je voulais vous aider à démontrer. Ha, ha, ha! Ceci étant dit, évidemment on ne peut pas faire autrement, quand on regarde l'Université du Québec à Chicoutimi, comme tout le réseau universitaire au Québec et particulièrement le réseau universitaire en région, il y a... Vous avez dit quoi, madame?

Une voix: ...

M. Chagnon: Si vous avez des choses à dire, vous pouvez les dire au micro.

Mme Charest: ...monsieur, on vous écoute.

M. Chagnon: Bien, justement, écoutez donc. Alors...

Mme Charest: ...

La Présidente (Mme Bélanger): S'il vous plaît, là.

M. Chagnon: Excusez-la, M. le recteur. Ce que j'allais vous dire, c'est que, depuis 1994-1995, après 1994-1995, vous avez subi des coupes énormes sur le plan financier. Vous avez subi une perte d'à peu près 28 % de votre budget. Puis, en 2002-2003, vous allez le récupérer en partie ou à peu près totalement. Donc, pendant presque 10 ans, vous avez vécu une immense piscine dans laquelle vous avez été obligé de faire des déficits, ce qui vous amène évidemment aujourd'hui à vivre non seulement avec vos déficits, mais avec le coût de vos déficits. Il y a un paiement, une prime que vous avez à payer et qui s'appelle évidemment l'intérêt sur cette dette-là que vous devez compenser à chaque année.

Mes collègues d'en avant comprennent peut-être mal, un peu, la situation, par exemple, de vos compétiteurs ontariens, qui étaient aussi dans des situations, il y a sept ou huit ans, dans des situations aussi difficiles sur le plan financier. L'Ontario était à 11 milliards de déficit au moment où nous étions à six, 1994-1995.

Mais l'Ontario a augmenté malgré tout, malgré avoir quand même baissé, a réussi à se rendre au niveau de flottement — ce que vous vivez en 2002-2003 — a augmenté de 10 % strictement le financement de l'État de l'Ontario versus l'université en 1999-2000, ce qui fait qu'aujourd'hui vous vous retrouvez encore un peu plus en arrière. Même si l'an prochain vous recevez du financement pour 1994-1995, vous aurez perdu, un, l'inflation pendant 10 ans puis vous aurez perdu en même temps, deux, ce que l'on donne en plus en Ontario pour le financement des études universitaires de l'ensemble de la jeune société ontarienne. Alors, c'est la situation dans laquelle vous vous trouvez.

De plus, je ne crois pas — à moins que vous me disiez le contraire — qu'on participe financièrement au financement de la dette de votre service de la dette. J'aimerais savoir aussi si on finance à 100 % vos coûts de système, si, par exemple, on a financé le coût à 100 % de votre... — prenons-en une partie — de votre énergie, l'an dernier, de l'énergie que vous avez dépensé l'an dernier. Est-ce qu'on vous a financé pour ces matières-là? Je commencerai avec ça.

La Présidente (Mme Bélanger): M. Belley.

M. Belley (Michel): Je vais donner des éléments de réponse et par la suite passer la parole au vice-recteur administration et finances, pour dire que, bien sûr, la période de 1994 jusqu'à maintenant a été une période très difficile, et c'est quelqu'un qui était sur le plancher qui vous en parle. C'est-à-dire qu'il y a des sacrifices énormes qui ont été consentis par l'ensemble des membres de la communauté universitaire et, comme partout ailleurs, il faut en convenir, dans l'appareil public, il y a eu une détérioration. Je dois dire qu'on s'est peut-être un peu habitués et que le fait que ça s'améliore, quand on se compare, on se dit que ça va beaucoup mieux, et c'est bon pour le moral. Mais, quand même, on a un certain souvenir de ces jours un peu plus difficiles.

En ce qui concerne l'avenir, je vais faire des commentaires... Je pense que vous avez élaboré une opinion, mais je vais faire des commentaires qui sont plus spécifiques à une université telle que la nôtre. Actuellement, on est en discussion pour une nouvelle formule de financement et, bon, on espère qu'à l'automne on en viendra à trouver cette formule-là. Jusqu'à un certain point, on est relativement confortables, mais il reste que le seul paramètre véritablement déterminant de cette formule-là, c'est les têtes, les têtes de pipe. Or, il y a des circonstances particulières, notamment dans des endroits où on a développé des activités de recherche, je dirais, plus que proportionnelles aux programmes d'enseignement ou encore des programmes qu'il nous semble nécessaire de maintenir malgré le peu d'étudiants, qui devraient être prises en compte dans nos universités.

M. Chagnon: On reviendra spécifiquement sur ces questions-là un petit peu plus tard. Mais j'aimerais avoir le portrait un peu plus global avant d'arriver à ces éléments plus spécifiques.

M. Belley (Michel): Sur le plan financier?

M. Chagnon: Oui.

M. Belley (Michel): Alors, je passe la parole au vice-recteur administration et finances qui va vous faire état de notre situation.

La Présidente (Mme Bélanger): M. Bergeron.

M. Bergeron (Gilles): D'abord, je vous remercie de votre intérêt pour la situation financière des universités. Je sais que vous êtes préoccupés de cette question-là en profondeur et je pense que c'est important qu'on le fasse, et dans une trajectoire longue, comme vous l'avez fait là-dessus. Bien sûr, si on prend 1994-1995 comme référence et on prend l'année d'aujourd'hui, il n'y a pas eu un réinvestissement très, très important, et, au contraire, bien sûr, on assiste davantage à une stabilité des fonds qu'à un accroissement. Il faut voir, par contre, qu'à partir de 2000-2001 il y a eu quand même un réinvestissement qui était important, qui était essentiel pour la survie de l'équilibre financier, souligner aussi qu'il y a eu quand même des efforts pour reconnaître le caractère et la situation particulière des universités en région et faire en sorte qu'il y ait une formule de financement qui soit mieux adaptée au contexte des universités en région que l'ancienne formule.

Mais, bien sûr, pour réaliser l'équilibre financier dans le cadre du contrat de performance, ça a pris et ça va prendre des efforts extraordinairement importants en termes de gestion, en termes de coordination des efforts, et il a bien fallu quand même demander la collaboration de l'ensemble de nos personnels. Et la situation particulière d'une université comme la nôtre, bien sûr, c'est qu'on se retrouve, malgré un équilibre budgétaire que nous allons atteindre... On va se retrouver avec un déficit important, et, bien sûr, il y a le support à la dette, sur laquelle il n'y a pas de contribution spécifique. Si on prend un taux d'intérêt de 5 % sur un déficit de 12 millions, ça fait quelque part un 600 000 qu'il faut absorber à même, finalement, les dépenses courantes.

L'autre élément, bien sûr, du coût de système, il y a toujours un financement d'une partie des coûts de système, mais, selon les calculs du ministère et les calculs des universités, il y a toujours une partie des coûts de système qui échappent au financement. Certaines institutions peuvent financer cet écart-là par le biais d'un accroissement des clientèles qui permet d'accroître les revenus à un rythme possiblement plus rapide que les dépenses compte tenu des économies d'échelle. Et ces institutions-là peuvent s'en tirer dans un cadre de croissance des clientèles, mais une université comme la nôtre, bien sûr, qui est dans un environnement où déjà maintenir la clientèle demande des efforts de diversification des programmes et, donc, des activités et des coûts supplémentaires, dans un cadre aussi où les technologies de formation demandent des investissements plus lourds en termes d'entretien, en termes de technologie, bien sûr, à ce moment-là, il y a une pression des coûts, alors que les revenus, au mieux, sont stables.

Alors, il va falloir tenir compte, bien sûr, d'un financement qui permet, dans le cadre d'une clientèle stable, qui ne dépend pas, bien sûr, de l'effort de

l'Université, mais qui dépend de son bassin de recrutement... Bien sûr, il va falloir adapter une formule de financement à ce nouveau contexte, parce que ce n'est pas possible de penser que nous allons, sur une longue période, maintenir notre développement dans le cadre d'un financement stable compte tenu de l'évolution des coûts. Alors, ça, c'est un élément fondamental qu'il faudra introduire dans les réflexions pour l'avenir.

● (10 h 20) ●

Et l'autre élément, bien sûr, aussi, une université comme la nôtre, on a développé, comme disait notre recteur, une forme de recherche spécifique en partenariat, mais, comme les frais indirects ne sont pas reconnus comme tels, il y a, encore là, bien sûr, une pression additionnelle sur les coûts que nous devons absorber à même les revenus réguliers de notre institution. Alors, ça demande un effort énorme. Nous l'avons fait au cours des dernières années, nous allons continuer à le faire au cours des années qui viennent, mais, bien sûr, il va falloir qu'il y ait une réflexion nouvelle qui nous permette de se développer dans un contexte pour l'avenir. Et ça, je pense que c'est essentiel pour une institution comme la nôtre, mais c'est essentiel aussi pour nos milieux, parce que, si on veut que nos milieux se développent, il faut que, dans une économie du savoir, les universités en région deviennent des têtes de pont, hein, de la diffusion, de la création du savoir adapté aux besoins des milieux.

M. Chagnon: Merci. Donc, vous me dites que votre financement... votre coût de système ne l'est pas, en fait, n'est pas financé à 100 %. Et vos coûts de l'énergie de l'an dernier, est-ce qu'ils ont été financés à 100 %?

M. Bergeron (Gilles): Il y a eu une augmentation du coût de l'énergie, ça a été produit au ministère, il n'y a pas eu un financement au complet de l'augmentation du coût de l'énergie. Ça a été fait au prorata selon le budget disponible. Et il faut dire aussi que, sur le plan des services, on parlait tout à l'heure...

M. Chagnon: C'est plus compliqué de chauffer au prorata que de se faire financer au prorata.

M. Bergeron (Gilles): Oui. Et on parlait tout à l'heure aussi de l'amélioration de la diplomation, bien sûr aussi, au niveau des services aux étudiants, ça implique qu'on améliore les services qu'on peut donner, services au niveau de l'orientation, services au niveau du support psychologique, services au niveau de l'accompagnement du financement. Et là il y a des coûts additionnels qu'il faut inscrire à l'intérieur de nos budgets si on veut atteindre les objectifs de diplomation.

M. Chagnon: Je vous remercie pour cette... du dossier. Une autre partie du dossier que vous avez soulevée, en fait, et puis qui est extrêmement intéressante et qui appelle à une problématique d'aujourd'hui mais aussi d'avenir, c'est celle de la démographie. Toute cette question de la démographie interpelle les universités en région en particulier et interpelle non seulement les universités en région, mais les universités même dans les centres à cause ne serait-ce que de l'organisation

démographique de la société qui s'en va déclinant pour les jeunes. On voit tout de suite, dans chacune de vos régions, y compris les vôtres, la diminution d'étudiants au niveau secondaire qui amène une diminution d'étudiants au niveau du collégial, qui éventuellement amènera à des plus grandes diminutions d'étudiants chez vous.

Vous avez parlé tout à l'heure des D.E.C.-bacs, bon, vous mentionniez, entre autres, les ententes que vous avez le cégep de Baie-Comeau. Le cégep de Baie-Comeau, c'est un cégep qui a perdu presque 20 % de sa clientèle, 25 % de sa clientèle, plus que ça. Sur 1993 à aujourd'hui... 1993-1994, à Baie-Comeau, il y avait 1 160 étudiants, puis il y en a 660 aujourd'hui. On parle quasiment de 500, de 50 % de moins de clientèle, un petit peu moins. Et ce n'est pas un phénomène particulier au cégep de Baie-Comeau, regardez Rimouski. Si vous regardez un peu partout, il y a des problèmes énormes de ce côté-là. Comment envisagez-vous... Ma question est double, double volet, puis ça va vous permettre de pouvoir vous amener sur la problématique des enseignements importants, mais à petit nombre d'étudiants. Comment pouvez-vous imaginer l'avenir avec cette décroissance dans votre Université? Comment envisagez-vous pouvoir y pallier? Et comment pensez-vous pouvoir sauver des programmes qui sont fréquentés par des petites cohortes d'étudiants?

M. Belley (Michel): Merci. Les situations que vous évoquez, là, sont le lot des régions et sont plus ou moins aiguës selon la structure économique des régions. Vous parliez de Baie-Comeau, quand on parle de Sept-Îles, il s'agit, là, de monoindustrielles, et, à ce moment-là, quand l'industrie va mal, ça frappe fort. En ce qui concerne le bassin principal de notre Université, c'est-à-dire la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, il y a, bien sûr, des projections démographiques, là, qui laissent entrevoir des baisses importantes, mais ces baisses importantes sont, disons, projetées sans qu'il y ait d'intervention, je dirais, massive pour assurer un meilleur développement de la région. Les gens qui sont ici, autour de la table, travaillent depuis au moins 25 ans au développement de cette région, et il nous semble qu'à l'heure actuelle il est permis de croire que les actions qui ont été prises il y a 20 ans pour développer le secteur de l'aluminium, pour mieux développer le secteur de l'utilisation du bois devraient éventuellement donner certains résultats pour que la projection ne soit pas aussi mauvaise que celle qu'on comprend. C'est de l'ordre de l'espoir, mais, cependant, on vit aussi d'espoir.

M. Chagnon: Je vous comprends puis je le souhaite bien fortement moi-même, mais avez-vous un plan B?

M. Belley (Michel): Oui. Le plan B, il passe par justement une meilleure reconnaissance de ces circonstances-là et une étude, je dirais, là, au cas par cas des activités qui sont réalisées pour en établir la valeur stratégique et la valeur économique et pour leur donner les moyens nécessaires. Et je parle autant des programmes qui sont offerts et qui sont, malgré parfois le petit nombre, extrêmement importants et aux activités de recherche qui, elles aussi, sont déterminantes non pas

seulement pour les régions. Parce que, j'aurais pu axer mon discours sur l'importance de l'université en région, je pense que plusieurs recteurs l'ont fait avant moi, et vous en êtes convaincu...

M. Chagnon: ...fin de l'avant-midi puis après-midi, puis...

M. Belley (Michel): Oui. Alors, on va le répéter, mais moi, ce que je peux dire, c'est que les choses qui ont été développées en région sont des choses qui profitent au Québec. Ce n'est pour rien que j'ai pris l'aluminium comme exemple. L'aluminium, c'est important pour le Québec. La forêt boréale, c'est important pour le Québec. Quand M. Desjardins a fait sa sortie, où y avait-il des chercheurs qui pouvaient parler de la forêt boréale? Chez nous seulement qu'il y avait des études qui étaient documentées, qui avaient une position, une opinion, des exemples, etc. Alors, c'est une contribution fondamentale pour le développement de notre province. Alors, à ce moment-là, il faut reconnaître comme tel et donner les moyens qui vont permettre d'assurer la pérennité de cette recherche-là. Vous voyez, ces consortiums-là vivent maintenant depuis 15 ans, à peu près, et ont été financés de toutes sortes de façons, mais, pour, je dirais, se donner une portance suffisante pour assurer la pérennité, il va falloir trouver des moyens de financement qui vont permettre leur établissement.

M. Chagnon: ...les groupes qui sont particulièrement importants, chez vous, à financer même s'ils sont à petites cohortes d'étudiants, mais vous avez en même temps une diminution de clientèle dans des secteurs qui sont plus importants. Je pense à l'administration ou n'importe quoi, vous avez une diminution de clientèle. Comment pouvez-vous pallier à cette diminution de clientèle là à court terme?

M. Belley (Michel): C'est-à-dire au niveau des secteurs professionnels, administration, éducation, je dirais que ces secteurs-là sont moins, pour l'instant, affectés par les diminutions de clientèle. Il y a un malheur pas qui s'est abattu, mais qui sévit dans les régions, c'est que les niveaux de scolarité sont très faibles. Et, actuellement, là, il y a un «task force» — passez-moi l'expression — qui se déploie sur tout le territoire pour amener les étudiants au niveau secondaire à se rendre au moins au secondaire V, poursuivre au cégep. Et, donc, si on amenait nos étudiants, là, au même niveau que l'ensemble de la province dans certaines zones, je dirais que notre bassin de recrutement serait élargi de cette façon-là. Il y a donc un petit peu, là, de potentiel, disons, de rattrapage à cet égard-là. Là où ça fait plus mal... Il y a aussi une capacité dans les secteurs professionnels de réduire les coûts proportionnellement. On a ici le représentant des chargés de cours, vous savez, dans les secteurs professionnels, il y a une assez large proportion des cours qui sont assumés par des chargés de cours, il y a donc des activités qui vont disparaître.

M. Chagnon: J'allais vous questionner là-dessus. En fait, deux questions rapides. Une que vous

pourrez prendre le temps qu'il faut pour répondre, c'est: Quel est le montant que vous envisagez avoir besoin pour votre Université, en surplus du budget que vous avez déjà, pour pouvoir opérer 2003-2004, 2004-2005, là? C'est quoi, le pourcentage que vous estimez nécessaire pour être capable d'opérer cette Université-là avec les moyens normaux et solides que vous destinez, à part ça, un avenir d'organisation sociale et économique et aussi dans votre milieu? Parce que vous avez des responsabilités qui dépassent uniquement celle de la formation. D'une part.

Deuxièmement, est-ce que vous avez envisagé de recruter à l'extérieur du Québec des clientèles pour faire en sorte de pallier aux pertes de clientèle locale que vous pourriez avoir? Dans tout le marché... Il y a un marché énorme sur le plan des étudiants à travers le monde, ça peut être intéressant pour vous de le regarder de façon à pouvoir conserver, un, votre masse d'enseignants, et, deuxièmement, souvent votre capacité de recherche, votre capacité de recherche.

Trois, quel est le pourcentage de chargés de cours au sein de votre corps professoral? Puisque maintenant on sait que votre corps professoral est composé à 69 % de gens qui sont docteurs, qui sont, donc, détenteurs d'un Ph.D., quel est le pourcentage de vos chargés de cours par rapport à vos profs?

Et finalement, si vous aviez un financement plus adéquat, pourriez-vous, comme il me semble que cela devrait être le cas, augmenter le nombre de profs réels? Peut-être diminuer votre nombre de chargés de cours, peut-être transférer vos chargés de cours en profs, en tout cas, trouver le moyen de régler une partie de cette question-là et de faire en sorte que votre niveau d'encadrement de vos étudiants soit plus baissé, parce qu'il est déjà assez élevé, me semble-t-il. Merci. Alors, j'ai fait le tour d'un tas de questions. S'il me reste du temps plus tard, on regardera ça.

● (10 h 30) ●

La Présidente (Mme Bélanger): M. Belley.

M. Belley (Michel): Merci, Mme la Présidente. En ce qui concerne la quantification des moyens nécessaires, je vais laisser mon vice-recteur vous donner ces informations-là. Je vais répondre en ce qui concerne les recrutements externes. On a proportionnellement, là, peu d'étudiants étrangers qui viennent à l'Université du Québec à Chicoutimi malgré le fait qu'on ait une présence internationale assez importante, là, par des participations à des collaborations avec des universités. Mais, souvent, les collaborations ont été de d'autre nature. On parlait de coopération, on a souvent extensionné des programmes en partenariat avec des universités à l'étranger, au Brésil, par exemple, où on a extensionné une Maîtrise en gestion des organisations.

Ce qu'on développe maintenant et qui est en train de prendre de l'ampleur considérablement, c'est aussi des extensions de programmes avec des partenaires étrangers, où, là, on est directement associés à la dispensation des programmes. Alors, c'est assez surprenant de réaliser, par exemple, qu'on aura plus d'étudiants à la Maîtrise en gestion des organisations au Maroc qu'on en a ici, à Chicoutimi, et beaucoup plus au Maroc qu'à Chicoutimi. Donc, c'est un moyen qui nous permet d'abord de rendre service à ces institutions-là

mais, en plus, de nous rendre service, puisque ces activités-là sont des activités à excédents financiers. C'est vrai au Maroc, ça va être vrai très bientôt en Colombie et en Chine. Donc, c'est une stratégie un peu différente qui a été prise, qui a été celle d'extensionner les programmes. Ça donne parfois des avantages collatéraux, que certains étudiants vont, après avoir suivi une formation de premier cycle, par exemple, dispensée par l'UQAC... vont vouloir poursuivre leur maîtrise, mais à Chicoutimi. Ils vont vouloir venir ici, et on compte beaucoup là-dessus. Alors, j'étais assez surpris de me promener un peu partout à Casa et de voir plus souvent le mot UQAC qu'on puisse le voir à Chicoutimi, puisque notre partenaire faisait sa campagne de recrutement d'étudiants. Alors, on a une présence très importante. Donc, on est sensibles à cette question-là.

En ce qui concerne le pourcentage de chargés de cours, si je ne m'abuse, il est autour de 45 %. 45 % des activités sont assumées par des chargés de cours. Est-ce que des moyens supplémentaires nous permettraient d'avoir plus de profs réguliers? C'est sûr que ça nous le permettrait, mais je dois vous dire que, dans certains cas, l'apport des chargés de cours n'est pas motivé par des raisons économiques. Notamment, dans les programmes professionnels, les chargés de cours ont une contribution tout à fait originale, précieuse et nécessaire pour assurer un lien constant entre le milieu de la pratique et le secteur académique. Donc, je ne verrais pas comme étant le nirvana total, là, des moyens financiers qui nous permettraient d'avoir 100 % d'enseignants à temps plein et 0 % de chargés de cours.

Je dois vous dire aussi notamment que les chargés de cours sont de mieux en mieux qualifiés aussi. Un certain nombre ont leur doctorat et, donc, assument une qualité... Un instant, je me reprends parce que je parlais sur une mauvaise piste. Alors, un certain nombre ont leur doctorat et, comme les autres, assument une qualité d'enseignement irréprochable, parce que ça ne veut pas...

M. Chagnon: ...c'est parfait, là. Ha, ha, ha! C'est parfait.

M. Belley (Michel): Oui, oui, c'est correct, là? Non, ce n'est pas pour être «politically correct», c'est vraiment pour bien traduire ma pensée.

M. Chagnon: Non, mais vous étiez susceptible d'être mal traduit, effectivement.

M. Belley (Michel): Oui, Ha, ha, ha!

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Belley (Michel): Non, mais, si on interprétait la première partie de mon exposé disant que c'est une contribution extrêmement importante, désirée et qu'on veut la maintenir, ça corrigerait la maladresse que j'aurais pu avoir. En termes de moyens nécessaires pour être à l'aise, je vais passer la parole au vice-recteur.

M. Bergeron (Gilles): Je vous avoue que c'est une question intéressante. Et, au cours des dernières

années, ma préoccupation a été davantage de parler en termes de restrictions qu'en termes, à un moment donné, de besoins nouveaux. Et je suis sûr aussi que, si on posait cette question-là à mon collègue vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le chiffre pourrait être largement différent. Je veux signifier que, quand je suis entré en poste, il y a trois ans, on avait regardé cette question-là parce que le ministre de l'Éducation nous avait posé un peu cette question-là: Quel était le chiffre que ça nous prendrait pour être capable de développer un certain nombre de projets intéressants?

Et, à l'époque, on s'était réunis, on avait chiffré ce montant-là de l'ordre de 6 millions de dollars, qui était un chiffre qui nous apparaissait tout à fait raisonnable. Et, bien sûr, nous n'avions pas fait un appel à l'ensemble de la communauté universitaire, nous avions mis en place quelques projets qui nous apparaissaient prioritaires. Mais, si vous me posiez cette question et que vous me disiez: Comment justifier ces projets-là? de cet ordre de grandeur là, ce serait vraiment un travail très, très facile à faire là-dessus, ça ne me prendrait probablement pas plus qu'une demi-journée. Mais, pour faire une analyse plus en profondeur: Quels sont les besoins qui permettraient de développer l'institution à long terme? là, il faudrait s'asseoir là-dessus, bien mesurer quelle est la contribution spécifique des programmes de formation et de recherche, de voir quel est le contexte particulier dans lequel notre institution se trouve. Et là on pourrait également faire la belle démonstration que, bien sûr, si on veut assurer la poursuite du développement puis de la mission, il va falloir penser à faire un réinvestissement important au cours des prochaines années. Mais l'ordre de grandeur que je vous donne, c'est à partir du calcul que nous avions fait et que nous avions soumis à la communauté universitaire, et que nous avions soumis au ministre de l'Éducation à Québec.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. le député de Westmount—Saint-Louis. Mme la députée de Rimouski.

Mme Charest: Merci, madame, messieurs. Bonjour et bienvenue à cette commission parlementaire. Je suis à même de regarder votre contrat de performance, que vous avez signé avec le ministère de l'Éducation, et je vois à la page 11 les engagements du ministère de l'Éducation. Et, à la page 12 aussi, on nous parle que c'est quand même... en plus des sommes provenant du réinvestissement détaillées dans le tableau qui précède, là, la nouvelle formule de financement fait en sorte que la subvention de l'Université du Québec à Chicoutimi est augmentée de 2,7 millions. C'est bien ça que vous avez eu comme augmentation de budget par année. Donc, c'est récurrent, c'est la base... c'est le budget de fonctionnement de base qui a été augmenté de 2,7 millions par rapport à ce qui aurait été accordé à partir de la formule antérieure, hein, qui était habituellement, entre guillemets, là, des budgets historiques, alors que, dépendamment de l'année à laquelle vous avez été fondé et à quel rang vous êtes arrivé dans le réseau des universités, vous aviez un budget x,y,z. Ça, c'était le passé. Maintenant, c'est autre chose, on vous finance à partir de vos besoins. En tout cas, c'est sûr

qu'il y a toujours place pour mettre plus d'argent, là, mais, compte tenu des capacités actuelles, on s'entend là-dessus, il y a eu quand même une amélioration.

Et vous nous parlez également de la mise en oeuvre de la politique québécoise de financement des universités. Ce qu'on nous dit, c'est que c'est vrai que les contrats de performance constituent des changements profonds et porteurs. Si c'est ce que vous écrivez, selon moi — est-ce que j'en fais une bonne interprétation? — vous voyez ça de façon positive ou si le mot «porteur» n'a pas la même signification? Ha, ha, ha! Expliquez-moi. Dans les relations qu'entretiennent le ministère de l'Éducation et les universités, alors, le contrat de performance, plus qu'un moyen de suivi, se veut d'abord un instrument moderne de dialogue continu et de partenariat qui engage l'université et le ministère à l'égard du développement de l'engagement supérieur. Ce n'est quand même pas... Ce n'est pas quand même... c'est rien, ça. Ce n'est pas quand même rien, ça, ce qui est écrit là.

Je voudrais vous entendre par rapport à cette nouvelle formule de financement. Il y a eu des subventions aussi non récurrentes, hein, de l'ordre de 1 million pour la consolidation de l'offre de formation, et je vois que vous avez des problèmes si je regarde dans votre document, dans les premières pages. Et je vais revenir sur les problèmes pour qu'on puisse faire un lien et avoir une vision... Pas juste parler de budget, puis de formation, puis en silo, mais de façon globale et étroitement reliée.

Vous nous parlez de la cote R des nouveaux étudiants et étudiantes qui est parmi les plus faibles du réseau universitaire. Ma première question là-dessus: D'où proviennent vos étudiants? Et comment ça s'explique qu'ils aient une cote aussi faible? Et vous avez fait des partenariats avec les cégeps, des passerelles D.E.C.-bac, est-ce que... Ça, c'est sûrement en lien pour travailler sur cette fameuse cote. Et je voudrais vous entendre là-dessus.

● (10 h 40) ●

Je voudrais aussi vous entendre sur le problème de persévérance. Vous le soulignez chez les étudiants autochtones, mais il n'y a pas juste les autochtones qui ont un problème de persévérance. Vous l'expliquez de quelle façon? Est-ce que les motifs de l'absence de persévérance sont les mêmes chez tous les étudiants ou s'il y a des motifs particuliers d'abandon chez les autochtones? Et est-ce que vous avez fait... Je pense que vous avez pris des moyens, là, particuliers pour vous attaquer à cette problématique-là.

Et, quand je vois les nouveaux programmes que vous tentez d'élaborer ou que vous avez commencé à élaborer, et tout ça, ce sont des bacs qui existent ailleurs, et je voudrais voir avec vous dans quel esprit on multiplie, en quelque sorte, les lieux de formation pour ces bacs-là qui se donnent déjà ailleurs. Et je m'explique. Dans un Québec où la courbe démographique est à la baisse, quand les grands centres urbains agrandissent, ce n'est pas parce qu'il y a une augmentation de la clientèle scolaire, c'est parce qu'il y a un déplacement de la clientèle. Et, quand nous qui sommes en région... Et, soyez sans crainte, je défends les universités en région comme la prunelle de mes yeux. Ce qu'on recherche à faire, c'est attirer la clientèle chez nous par des créneaux spécifiques.

J'ai vu aussi que votre orientation 3... Je vous en félicite, c'est un créneau qui me tient particulièrement à coeur, j'en suis responsable avec la vice-première ministre de la recherche, de la science et de la technologie. Mais je ne vois pas dans les... Dans les Bacs en sciences infirmières, formation initiale de Baccalauréat en enseignement technologique et professionnel, en informatique, promotion de la santé, intégration sociosanitaire, et tout ça — je résume rapidement — ça a été quoi votre visée? Parce que, vous savez, quand, moi, je parle de mon Université à Rimouski, là, je peux dire: L'Université de Rimouski, c'est les sciences de la mer. L'UQAC, vous me dites quoi par rapport à ça, si on faisait un parallèle, un corollaire? Vous comprenez pourquoi? Parce que j'englobe toute la problématique et je pars de la courbe démographique, puis tous les problèmes sont liés. Parce qu'on peut parler de financement puis de formules de financement, là, mais c'est plus qu'une question de financement. Il y a une question de financement, mais il y a une question aussi d'offre de produits éducatifs et de se démarquer. Et, dans mes questions et mes commentaires, c'est ça que je voudrais que vous nous fassiez ressortir.

M. Belley (Michel): Oui. Je vais faire un bout et je vais faire par la suite une passe à mon ailier...

Mme Charest: J'espère que ma question est aussi intéressante que les précédentes, là.

M. Belley (Michel): ...à mon ailier gauche. Oui, bien, elle est très vaste. La première, sur la question des contrats de performance. Ce qu'on a écrit concernant les contrats de performance, j'y souscris tout à fait. D'abord, l'oxygène que ça a donné, on l'a souligné. On se dit, là: En comparaison, là, ça a été bienvenu. On parlait toujours d'autoportance de nos universités, et, à la blague, je disais notre autoportance se situe toujours entre le bas des yeux et le bas des narines. Alors, disons que maintenant c'est descendu un petit peu plus bas, on a eu une goulée d'oxygène, et ça nous permettait de voir l'avenir de manière plus positive.

Un deuxième bénéfice qu'on voit aux contrats de performance, et qui est mentionné là-dedans, et qui n'est pas mineur, c'est que c'est un espace de dialogue. Vous savez, avoir un dialogue constant avec le ministère pour faire valoir nos points de vue, c'est précieux, particulièrement quand on est situé en région. Alors, c'est facile de dîner... Quand on est à Québec ou quand on est à Montréal, c'est facile de dîner. Dans notre cas, ce n'est pas une expédition, là, je ne voudrais pas faire pleurer personne, mais, quand même, il faut faire un spécial pour venir à Québec, pour venir à Montréal. Donc, on a, dans le contrat de performance, un espace qui nous permet de jauger notre situation, d'en discuter et de faire valoir nos points de vue, comme l'opportunité qui nous est donnée ce matin. C'est donc quelque chose de positif.

En ce qui concerne l'offre de programmes qu'on a, alors je suis d'accord avec votre analyse, là, à l'effet qu'on a du générique et on a du spécifique, un peu comme...

Mme Charest: Votre orientation 3 est dans le spécifique, et ce que je retrouve dans le contrat de performance est de l'ordre du générique. Et vous avez...

M. Belley (Michel): Bon, en termes de générique, dans le mandat qui nous a été confié à l'Université du Québec et à l'Université du Québec à Chicoutimi de manière plus spécifique, c'est d'offrir aux populations régionales l'accessibilité à l'enseignement universitaire. Et, au départ, on avait ça dans trois... Ça existait déjà, comme à Rimouski, dans trois secteurs particuliers, l'éducation, le génie, dans notre cas, et l'administration avec l'École de commerce. Alors, c'est encore trois secteurs qui sont offerts et pour lesquels il y a une justification très importante. On s'est développés dans d'autres secteurs qui fonctionnent très bien et qui permettent à nos jeunes étudiants des clientèles adultes de fréquenter, par exemple, des programmes de psychologie où on a beaucoup de personnes, d'étudiants.

Pour ce qui est de produits spécifiques comme le Bac en sciences infirmières, bien c'est un peu une commande du ministère, qui nous a dit: Écoutez, là, dorénavant, la formation en sciences infirmières, ça doit d'abord être intégré et pouvoir se poursuivre harmonieusement avec le milieu universitaire. Et actuellement on vit une excellente expérience d'intégration des milieux collégiaux où, là, il y a un consortium qui a été formé et on discute de la formation des infirmières à la même table, entre les quatre collèges qui ont cette formation et l'Université. C'est un service de proximité extrêmement précieux et qu'on va continuer de poursuivre.

Il y a maintenant les spécialités. On a certaines spécialités, certaines qui sont avantageuses, d'autres qui ont, je dirais, l'envers de la médaille de la spécialité. Je vous noterai, par exemple, des commentaires d'une chef géologue à la Commission géologique du Canada qui venait nous annoncer un financement pour CONSOREM justement et qui disait: Ah, moi, j'ai fait ma géologie à Chicoutimi parce que c'est l'endroit où nous payait six postes pour reconnaître qu'on se structurait... Avec la nouvelle formule, on a perdu ça, et ça s'est fondu dans la nouvelle formule. Donc, c'est un lieu de difficultés particulières.

On a un excellent bac en plein air et en aventure qui recrute son contingent d'étudiants, mais il est contingenté et cher. Alors, c'est un petit peu l'envers de la médaille de la spécialité. Vous me diriez: C'est quoi, Chicoutimi? J'aurais quelques doigts de la main à vous dire qu'est-ce que c'est...

Mme Charest: J'ai tenté de vous stimuler, là.

M. Belley (Michel): Oui. Non, non, mais je le suis bien.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Belley (Michel): Et je vous dirais que, par exemple, en gestion, on se distingue en PME, formation de PME. Dans le domaine forêt boréale, biologie, Maîtrise en ressources renouvelables, c'est un lieu d'excellente formation, et, généralement, on va coupler ça avec nos secteurs d'excellence en recherche aussi. Une ambition qu'on a et qui va, je l'espère, se matérialiser, c'est justement, avec l'avènement de toute l'infrastructure et tout le personnel scientifique en aluminium, d'être un foyer d'excellence en formation, premier cycle, deuxième cycle, troisième cycle, en métallurgie de l'aluminium où c'est une aspiration naturelle. Donc, on s'en va dans ces créneaux-là et on compte aussi sur ces créneaux-là pour contrebalancer la chute démographique et faire en sorte qu'on attire de l'extérieur. C'est une dimension très importante pour nous.

En ce qui concerne les questions de persévérance et de cote R, M. Bourque va vous donner quelques éclaircissements.

Mme Charest: ...une question aussi, puis je ne sais pas qui pourrait me répondre. J'ai remarqué que vous n'avez pas atteint votre objectif en termes de clientèle dans le créneau éducation. Pourtant, s'il y a un créneau qui est porteur ces années-ci compte tenu, là, de la mise à la retraite éventuelle du corps professoral... Il me semble que c'est quelque chose qui devrait être attractif pour les étudiants à la recherche d'un bac et d'une maîtrise. Comment vous expliquez que vous n'avez pas réussi à atteindre cet objectif-là? Et, quand je vous pose la question, ce n'est pas pour vous rendre coupable de quoi que ce soit, là, c'est: Comment on explique ces choses? Merci.

M. Belley (Michel): Les quotas sont atteints inégalement selon les programmes, et M. Bourque va vous répondre.

● (10 h 50) ●

M. Bourque (Ghislain): Oui, merci. C'est-à-dire que, au niveau de la formation des maîtres, effectivement, il y a des quotas qui sont inégalement atteints, et ça, c'est depuis toujours. Parce que, au niveau du préscolaire, par exemple, où on a un quota d'à peu près 125, on s'arrête à 110 en raison du corps professoral, au sens où ça prendrait peut-être un, ou deux, ou trois postes supplémentaires pour assumer, je dirais, ce quota. Et, au niveau de l'enseignement secondaire, c'est selon les disciplines. Par exemple, français, maths, en général, on va chercher presque le quota. En français, on va toujours chercher le quota. Anglais, on doit avoir le quota à peu de chose près. Et, dans d'autres disciplines, par exemple les sciences, c'est plus difficile.

Mais, cela dit, je raccrocherais ça aussi en partie à une problématique qui a été soulevée tout à l'heure, qui était la problématique des postes d'enseignants qui sont divisés en chargés de cours et professeurs réguliers. Nous avons effectivement, je dirais, une répartition qu'on pourrait qualifier de presque symétrique, hein? C'est 45... Au premier cycle, c'est à peu près 50-50, 50 % de chargés de cours, 50 % de profs réguliers.

Mme Charest: ...50 % de chargés de cours...

M. Bourque (Ghislain): À peu près, au premier cycle. Pour l'ensemble...

Mme Charest: Vous attribuez ça à l'instabilité en quelque sorte?

M. Bourque (Ghislain): Oui, je...

Mme Charest: Parce que la qualité de l'enseignement n'est pas nécessairement reliée au statut, un chargé de cours peut donner un très bon cours.

M. Bourque (Ghislain): Non, non, non. Ce n'est pas du tout... Non, pas du tout, loin d'être...

Mme Charest: Je défends aussi les chargés de cours.

M. Bourque (Ghislain): Non, non. Puis, là-dessus, je viendrais rapidement avec vous que ce n'est pas une question de qualité d'enseignement. Ce n'est pas du tout le cas, c'est une qualité... C'est une question de capacité portante du corps professoral, puisque, vous le savez, l'encadrement, les tâches de gestion, les tâches de recherche sont essentiellement axés sur le corps professoral, et donc, moins il y a de professeurs réguliers, plus ce 100 % d'encadrement, de gestion et de recherche, donc ce qu'on peut appeler les tâches qui sont affichées par l'Université... plus elles reposent sur une portion petite du corps professoral.

Et, dans cet environnement-là, on remarque que nos professeurs doivent, par exemple, prématurément arriver à maturité. Quand je dis «prématurément», c'est en faisant mes mots, parce que, souvent, c'est en n'ayant pas le temps et la disponibilité nécessaires pour bien camper leur profil de recherche ou leur plan de carrière en recherche étant donné qu'ils sont vite aspirés par la multiplication des cours différents, par les encadrements, par les obligations de gestion. Donc, on se retrouve souvent avec un déficit d'implication. Je dirais, les créneaux que l'on a développés ne témoignent pas véritablement de cela parce qu'on a l'impression — et je pense que c'est une impression réelle — que nos profs se sont bien débrouillés en recherche. Mais il demeure cependant...

Mme Charest: ...influence sur le niveau de persévérance des étudiants?

M. Bourque (Ghislain): Bon, je pense que tout est attaché. Vous avez fait un lien, là, qui me fait plaisir, parce que tout est attaché, au sens où l'encadrement des étudiants, à ce moment-là, repose sur une fraction moindre d'enseignants. Ça ne veut pas dire que les chargés de cours ne seraient pas, je dirais, prêts, ne seraient pas adaptés pour toutes ces tâches, mais, dans leur contrat, il y a moins d'éléments qui sont portés au compte de l'encadrement, ce qui n'est pas le cas pour les professeurs.

Donc, ce que l'on remarque, c'est qu'un jeune prof qui arrive chez nous, par exemple, c'est un prof qui est très rapidement aspiré par la multiplication des

enseignements différents à faire. Après une quinzaine d'années d'exercice chez nous, un professeur a, en moyenne, préparé 12 cours différents, ce qui est très largement supérieur à ce que l'on rencontre dans les autres universités. Et, aussi, il a dû assumer des tâches de gestion très rapidement, ce qui, encore une fois, met un petit peu, là, à la marge la carrière en recherche.

Mme Charest: Je reconnais là des problèmes communs à des petites et moyennes universités.

M. Bourque (Ghislain): Oui. Oui, voilà. Et ça a une influence sur la persévérance et la réussite des étudiants. Ça, il faut en convenir. De quel ordre? Il faudrait pouvoir le mesurer un petit peu plus précisément, mais ça a une influence assez directe, ce qui fait que, pour nous, ce qui, je dirais, est un petit peu un point d'orgueil toutefois, c'est que les étudiants dont on dit qu'ils ont une cote R un peu plus faible — ça dépend des secteurs parce qu'il y a des secteurs où on a les meilleurs étudiants — s'ils ont une cote R un peu plus faible, ce sont des étudiants pour lesquels il faut apporter une valeur ajoutée, c'est-à-dire une valeur de conviction, une valeur d'encadrement, une valeur de réussite etc... De persévérance d'abord et de réussite ensuite, et je dirais que cette valeur... On peut dire qu'on a la réponse des efforts portés à ce chapitre lorsque l'on regarde, parmi nos diplômés, ceux qui se placent et dans quel créneau ils se placent. Les statistiques qui vous ont été livrées au tout début, 82 % se placent, dont 85 % de ce 82 % se placent dans leur secteur de formation. C'est au-delà de ce que l'on rencontre en moyenne dans la province, donc, pour nous, ça, c'est quand même...

Mme Charest: Mais les distinctions que vous faites dans votre rapport par rapport aux autochtones, ça me préoccupe. Je voudrais bien comprendre.

M. Bourque (Ghislain): Au niveau des autochtones, il y avait un réel problème. Il y avait, il y a à peu près six, sept ans, un problème de décrochage absolument extraordinaire, là, on pouvait aller jusqu'à au-delà de 60 % de décrochage.

Mme Charest: Parce que là on parle d'études universitaires.

M. Bourque (Ghislain): Oui.

Mme Charest: Décrochage au niveau primaire, même secondaire et collégial...

M. Bourque (Ghislain): Disons, abandon. On pourrait parler d'abandon.

Mme Charest: ...mais là, quand on est rendu au niveau universitaire, il me semble... Vous reliez ça à quoi, là? C'est ça qui est plus particulier.

M. Bourque (Ghislain): J'aurais tendance à faire un petit détour pour mieux expliquer le contexte, qui n'est pas nécessairement celui des Amérindiens,

mais pour expliquer le contexte de l'abandon scolaire. Vous savez peut-être qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean il y a ce que l'on appelle le groupe de recherche CREPAS qui, je pense, est à peu près unique, presque, en Amérique du Nord, qui a balayé une région au complet et qui va au-delà, puisqu'on est maintenant du côté de La Malbaie... du côté de Sept-Îles, Baie-Comeau.

Mme Charest: Ça vous distingue, d'ailleurs.

M. Bourque (Ghislain): Oui. Pour essayer d'établir la carte de ce qu'on pourrait appeler la persévérance, la réussite et l'abandon. Et, évidemment il y a un certain nombre de résultats à ça qui déterminent que les conditions sociales, par exemple, et la distance par rapport à un grand centre sont deux facteurs qui semblent déterminer un taux très élevé d'abandon scolaire. Ce groupe de travail s'est associé à toutes les commissions scolaires de la région et, en partant d'une situation qui était très lamentable, il faut dire, il y a à peu près 10 ans, a réussi, par cette complicité avec les commissions scolaires, une multiplication des interventions et des intervenants... a réussi à hisser la région au tout premier rang de la persévérance aux études et de la réussite des études parmi toutes les régions, je dirais, excentriques de la province.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. Bourque.

Mme Charest: En passant, je suis persuadée que vous êtes une bonne université, là, soyez sans crainte.

M. Bourque (Ghislain): Ah! On en est persuadés aussi.

La Présidente (Mme Bélanger): C'est terminé. Alors, M. le député de Westmount—Saint-Louis.

M. Chagnon: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Vous connaissez ça mieux que moi évidemment, mais il me semble que ce n'est pas étonnant que la cote R, on puisse spécifier que la cote R... des étudiants ont, en moyenne, des cotes R un peu plus faibles dans votre Université. Ce n'est pas surprenant, c'est même un peu normal à partir du moment où une université n'a pas de grandes organisations contingentées comme médecine, dentisterie, droit, médecine vétérinaire. C'est évident que ces universités-là vont avoir des cotes R toujours plus hautes que les vôtres. Il me semble que ça coule de source, ça. Mais, donc, il me semble que la cote R n'est pas un sujet qui devrait être bien, bien important en ce qui concerne le recrutement de vos étudiants.

Mais il y a quelque chose qui me laisse un petit peu sur ma faim sur les dernières questions. Il y a des expériences puis il y a des recherches qui sont faites un peu partout, justement, sur les persévérances des étudiants. ICOPE en a fait une dans laquelle vous participez, l'Université du Québec comme telle, mais il y a l'Université du Québec à Hull qui a bâti une espèce de stratégie d'organisation de l'ensemble des

enseignements à partir du primaire jusqu'à l'université, et je trouvais ça extrêmement intéressant. Je ne sais pas si ça s'exporte dans une région comme la vôtre, mais ce que vous faites semble aller un peu dans ce sens-là. Et, si ça vous était possible, j'aimerais ça avoir une copie de ce document-là, j'ai beaucoup apprécié celui de l'Université de Hull.

M. Bourque (Ghislain): On est à l'heure actuelle... Pour faire un peu de pousser là-dessus, là, on est à bâtir un comité interordre, c'est-à-dire pour instruire chacun des niveaux d'instruction chez nous, par exemple le passage du secondaire au collège et le passage du collège à l'université, de manière telle que l'encadrement puisse se passer d'une manière cohérente au moins de façon verticale. À l'heure actuelle, nous, nous produisons un encadrement pour les étudiants qui n'est peut-être pas adapté par rapport à celui qu'ils avaient au collégial. Et on voudrait mieux comprendre ce qui va se passer, et ça, ça fait partie justement de la poursuite des travaux CREPAS qui est une poursuite des travaux dans laquelle on s'inscrit.

M. Chagnon: ...30 secondes, je vous les offre en nous... Je vous demande de tout simplement nous dire quels seraient vos vœux justement pour l'année ou les années à venir en ce qui concerne votre Université. Et je vous remercie évidemment de votre participation.

M. Belley (Michel): Alors, d'établir la liste, c'est toujours embêtant. Quand le catalogue arrive, là, on le feuillette et... En fait, un vœu, je dirais, de base, c'est celui... Vous voyez, j'ai commencé par une définition de l'Université du Québec à Chicoutimi, une université à part entière. Le vœu, c'est que cette perception d'une université située dans un territoire comme chez nous... soit une université à part entière, qu'elle ne soit pas ghettoïsée, là, sous le label «université régionale», «petite université», etc. Déjà, ce serait un point d'appui pour nous permettre de se développer beaucoup plus normalement.

● (11 heures) ●

Le deuxième vœu, c'est qu'on arrête de réfléchir au Québec en termes strictement de taille et de ne penser que c'est dans la grosseur finalement que se trouve le salut et dans les grands regroupements que se trouve le salut. On a fait la preuve depuis 33 ans qu'à taille moyenne on était capables de grandes choses et de grosses choses, puisque nos groupes de recherche sont parmi les gros et grands groupes de recherche. Alors, on voudrait que cela soit reconnu non pas sincèrement, de manière sympathique, avec un sourire condescendant, mais dans les formules de financement et dans les différents concours de manière à ce que plus jamais on n'ait à permettre à nos professeurs à se faire accepter comme profs invités dans une grande université pour qu'ils puissent obtenir des fonds de recherche.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. Belley. Je pense que vous aviez quelque chose... Vous voulez que ce document soit déposé?

M. Belley (Michel): Oui, s'il vous plaît, Mme la Présidente.

Document déposé

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, votre document, *Schéma directeur 2001-2005*, est déposé et il sera dans les archives.

On va suspendre quelques instants.

(Suspension de la séance à 11 h 2)

(Reprise à 11 h 4)

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît! La commission de l'éducation reprend ses travaux. Le mandat de la commission est d'entendre les dirigeants et dirigeantes des établissements d'enseignement au niveau universitaire sur leurs rapports annuels 1999-2000 conformément aux dispositions de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Alors, nous avons comme invitée l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et... Alors, vous avez aussi 30 minutes pour faire votre exposé, il y aura une discussion de 30 minutes, 30 minutes chacun des côtés de la table. Et je demanderais à M. le recteur de bien vouloir se présenter et présenter les personnes qui l'accompagnent.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

M. Arsenaux (Jules): Bonjour, Mme la Présidente. Les personnes qui m'accompagnent: à ma gauche, Mme Johanne Jean, qui est vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche; à ma droite, M. Luc Bergeron, qui est vice-recteur aux ressources, ce qui comprend, chez nous, les ressources financières, humaines, matérielles et informatiques; et, moi-même, Jules Arsenaux, je suis recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

La Présidente (Mme Bélanger): ...

M. Arsenaux (Jules): Je pense que j'ai assisté, Mme la Présidente, à l'ensemble des commissions sur l'éducation depuis qu'elle existe. Je pense que c'est ma sixième comparution devant vous. C'est toujours un moment privilégié de rencontrer la commission de l'éducation pour faire le point sur notre gestion, sur le développement de notre Université, sur l'état de réalisation de nos projets, sur nos ambitions, nos rêves, nos limites, nos difficultés. Je pense que c'est un lieu privilégié d'informer les membres de l'Assemblée nationale pour que, lors des discussions, lors des débats, lors des décisions, qu'on puisse tenir compte des conditions particulières de chacun des établissements.

Je sais que les membres de la commission avaient souhaité qu'on présente un ensemble de thèmes, ils avaient proposé sept thèmes. Je vais essayer de les couvrir dans ma présentation, et, dans la période d'échanges, s'il y avait des questions particulières, on pourra le compléter. Et, comme vous pouvez vous en douter, le rapport porte sur 1999-2000 conformément à la loi n° 95, mais ça va déborder de beaucoup, il s'est

passé beaucoup de choses dans le monde universitaire par la suite.

Avant toute chose, avant de commencer la présentation, j'aimerais, parce qu'on est portés à présenter notre Université avec fierté — si la direction des universités ne le ferait pas, ça serait inquiétant — mettre en évidence nos réalisations. Je ne voudrais pas qu'on pense que ces réalisations sont le résultat uniquement de l'équipe de direction. C'est un ensemble de personnels, de professeurs, de chargés de cours, de professionnels, d'employés de soutien qui font que l'UQAT peut atteindre ces résultats, et c'est cet ensemble de personnels qui partagent aussi peut-être certaines inquiétudes. Donc, je voudrais remercier et féliciter le dévouement et, je dirais, la ténacité, la passion que mettent les employés pour porter les projets éducatifs de chacun, de chacune des personnes qui fréquentent l'UQAT.

Ma présentation va porter en trois points: une qui porte sur la formation, les étudiants, la clientèle; un point sur la recherche; un point sur les ressources. Mais, avant de présenter ces trois points, j'aimerais attirer l'attention des membres de la commission sur des points de notre environnement, parce que, pour bien comprendre l'évolution de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, je pense qu'il faut comprendre le contexte dans lequel l'Université oeuvre. Je ferais quelques rappels, des choses que vous connaissez, mais je pense que c'est important de les rappeler.

Le premier problème, je dirais, qui touche tout le Québec mais de façon particulière l'Abitibi-Témiscamingue, c'est le problème démographique. Vous savez que le taux de natalité au Québec est de l'ordre de 1,49 %. Ça prend 2,1 pour renouveler la population. Avec l'immigration qui est peut-être de l'ordre de 35, 38 000 par année, quand on voit l'Ontario qui est à 105 000, à peu près, je dirais que... Et, lorsqu'on regarde l'impact sur les régions du Québec — l'immigration, ça ne vient pas beaucoup en Abitibi-Témiscamingue — et lorsqu'on regarde les prévisions de clientèle qui ont été dressées par le ministère de l'Éducation pour les régions, c'est très inquiétant dans le cadre auquel oeuvre l'Université. Je vous rappelle ces chiffres: pour Chicoutimi, une baisse, d'ici les 15 prochaines années, de 17 %; Rimouski, 11,33; l'UQAT, 11,38; l'Université Laval, qui est peut-être un peu moins loin du central, 9; Trois-Rivières et Sherbrooke, 5, en gros, des baisses de clientèle. C'est dans ce contexte-là que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue... Et c'est dans ce contexte-là qu'on a signé un contrat de performance. Il ne faudrait pas l'oublier, on l'a souligné au moment de la signature du contrat.

● (11 h 10) ●

Une autre tendance lourde qui est importante, je pense, c'est la grande centralisation qu'on vit dans les sociétés présentement. Et ça aussi, ça touche l'Abitibi-Témiscamingue, ça la touche au coeur même de ses décisions, de son développement. Et, lorsqu'on veut de la centralisation, on parle aussi beaucoup d'uniformisation. Je vais vous donner un exemple concret à ce propos, à cet effet, la formation des maîtres. La formation des maîtres, en Abitibi-Témiscamingue, lorsqu'on a proposé au Québec de s'en aller, en formation au secondaire, dans une formation monodisciplinaire, l'UQAT

avait présenté un mémoire en novembre 2000 concernant les difficultés, aussi bien pour les commissions scolaires que pour l'Université, de maintenir un développement comme ça. Les commissions scolaires n'embauchent pas en Abitibi-Témiscamingue... Dans le Nord-du-Québec, les cinq commissions scolaires n'ont pas besoin d'enseignants monodisciplinaires, ont surtout besoin d'enseignants un peu plus polyvalents, au moins bidisciplinaires, et l'UQAT va avoir la difficulté. Lorsqu'on impose une décision comme ça à l'ensemble des universités, ce que j'appelle des décisions du central, on ne tient pas compte des régions, et c'est dans ce contexte-là qu'oeuvre l'Université.

Je dirais, un contexte aussi plus global au niveau du Québec puis au niveau de l'ensemble de la société... Je dirais que c'est la financiarisation de la société. On voit de plus en plus des obligations aussi bien pour les gouvernements, quelque ordre que ce soit, de prendre des décisions uniquement sur des bases financières, ce qui a amené une rupture, je dirais, importante entre la production et l'économie, parce qu'on a vu, au niveau de la bourse, des compagnies complètement sans aucune production prendre de la valeur et s'effondrer aussi rapidement, on a vu une rupture entre le politique puis l'économique, on a vu une rupture entre le social et le politique. Il me semble qu'il est temps qu'on revienne à des choses plus ciblées.

Je dirais aussi qu'il y a un glissement des valeurs. On a développé le réseau d'universités du Québec, on a développé l'Abitibi-Témiscamingue sur des bases de solidarité, de coopération, de partage, d'entraide, d'accessibilité, des valeurs qu'on retrouve de moins en moins dans la société, et ce qui amène des difficultés de développement lorsqu'on veut faire une université à part entière en Abitibi-Témiscamingue.

Et je terminerai sur... Je dirais que j'aimerais souligner à la commission un déficit démocratique au Québec. Je m'explique, on évite de plus en plus les débats, et je pense que les universités ont un rôle à jouer là-dedans. Beaucoup de partenaires, et on peut le voir dans différents dossiers, que ça soit dans les secteurs d'investissement, que ça soit dans le secteur de la santé... Et je pense qu'on aurait intérêt, pour aligner, de susciter des débats.

L'UQAT oeuvre aussi — des choix plus particuliers — dans une économie où le prix des métaux est très faible. Il y a des difficultés majeures au niveau des entreprises. En 1996, il y avait 30 entreprises minières en opération en Abitibi-Témiscamingue, il en reste à ce moment-ci 15. Et, s'il n'y a pas de nouvelles découvertes, il va y en avoir à peu près cinq ou six dans cinq ans. Et je soulignerai aussi la crise du bois d'oeuvre. C'est dans ce contexte-là qu'on est en train de développer l'Université.

Malgré ça, l'UQAT, la plus jeune université québécoise, qui a été fondée en 1983, qui offre des services universitaires depuis 1970, couvre les deux tiers de la province de Québec en termes de superficie. C'est une université qui a 10 000 diplômés, qui a un corps professoral, à peu près, de 80 profs, 180 chargés de cours, 150 personnes qui y travaillent et qui y consacrent toute leur intelligence et leur coeur.

On a signé un contrat de performance — j'aborde la formation de la clientèle — on a signé un contrat

de performance qui prévoit le maintien des clientèles, malgré le contexte que je viens de vous décrire, pour les trois années du contrat. 1 150 ETC, c'est ce qu'on a signé comme contrat. Je vous rappelle aussi la stratégie de développement de l'Université en termes de programmation, parce que, pour avoir des étudiants, il faut avoir des programmes. Le secrétaire général, chez nous, fait toujours une blague: Demandez-nous pas de vendre des brosses à dents pas de poils. C'est-à-dire si on veut avoir de la clientèle étudiante, il faut au moins avoir quelques programmes.

La stratégie de l'UQAT était de se doter d'un patrimoine académique qu'on a qualifié de base. On pense que les régions du Québec... doit former ses maîtres, doit former ses administrateurs, doit former ses ingénieurs, doit former ses travailleurs sociaux, doit former ses psychologues. Ce qu'on met dans l'enveloppe, qu'on appelle le patrimoine académique de base, c'est ce que l'UQAT, depuis notre dernière rencontre, est en train de faire et dans une structure pour générer des économies, une structure de programmes courts qui s'intègrent dans des mineures, des mineures qui complètent une majeure pour faire des programmes de baccalauréat et essayer d'éviter la dispersion de nos clientèles étudiantes. Quand on pense qu'on a signé un contrat de 1 150 ETC, il faut se rappeler qu'en 1993-1994 on était à 1 435 ETC. Donc, il y a eu une baisse importante de clientèle.

Comment, dans ce contexte, peut-on remplir un tel contrat, un contrat audacieux? Premièrement, on s'est attaqués au taux de rétention de la clientèle étudiante. Vous avez les chiffres, vous savez que nos taux de rétention, lorsqu'on a signé le contrat, étaient de l'ordre de 64 pour 1994, on vise 73 pour 2004-2005 et 80 %, 2007-2008. Notre taux de rétention est en train de s'accroître. On travaille principalement sur la première année, qui est la plus risquée. Les étudiants abandonnent surtout première session, deuxième session. Je vous donne quelques chiffres. Le taux de l'automne 1999 à l'hiver 2000, donc la première session, on avait 83 % de notre taux de rétention. L'année suivante, automne 2000 à l'hiver 2001, 91 %. Et, cette année, l'automne 2001 à l'hiver 2002, 95 %. On a augmenté, dans deux ans, notre taux de rétention de 12 points sur la première année. Et on a augmenté pour l'année complète, parce que, si je compare l'automne 1999 à l'automne 2000, donc une année complète, notre taux était de 67,5. Si je prends de l'automne 2000 à l'automne 2001, un an plus tard, on a gagné... on est à 78,7. Donc, l'Université, par différentes approches, travaille beaucoup sur le taux de rétention de nos étudiants.

On travaille aussi sur l'offre de la formation sur l'ensemble du territoire. Vous avez... Déjà, de petite taille, offrir des cours à Matagami, à Lebel-sur-Quévillon, à Ville-Marie, à Val-d'Or, c'est un tour de force. L'UQAT a développé pour maintenir l'accès, avec la collaboration du collège de l'Abitibi-Témiscamingue, du Conseil régional de développement, de différents partenaires, de la Fondation de l'Université du Québec, un réseau de salles de vidéoconférence qu'on partage sur l'ensemble du territoire, qui donne accès à d'autres salles qui appartiennent au cégep de Saint-Félicien à Chibougamau, la salle de la Noranda à Matagami, les salles des neuf communautés crie dans le nord. Donc,

on a un réseau complet de salles de vidéoconférence qui nous permet, par une seule activité, en offrant une seule activité, d'aller chercher de la clientèle, ce qu'on n'était pas capable de faire avant par du présenciel, de sorte qu'on est en train d'accroître la clientèle hors campus. Et c'était dans notre contrat de performance, on est déjà en train de l'atteindre après un an.

● (11 h 20) ●

Une meilleure attraction — l'autre facteur — un meilleur arrimage entre le cégep et l'université. On travaille sur... Vous savez que les clientèles sont en train de se déplacer. En tout cas, au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, il y a quelques années, 60 % étaient en formation générale, 40 % au technique. C'est inversé aujourd'hui, 60 % au technique, 40 % au général, de sorte qu'il faut arrimer nos programmes de formation technique avec nos programmes professionnels au niveau universitaire si on veut assurer un passage et retenir nos clientèles. Et, dans plusieurs programmes — la vice-rectrice pourrait les mentionner — aussi bien en administration, en sciences comptables, en sciences infirmières, travail social, on a ajusté nos programmes pour rendre le passage à l'UQAT extrêmement intéressant. Je vous signale que l'UQAT, dans ses programmes de formation, retient déjà 80 % de la clientèle du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Donc, dans les programmes où on offre la formation, 80 % choisissent l'UQAT dans l'ensemble des universités québécoises.

Je dirais qu'on maintient... On va être capables d'atteindre nos objectifs de clientèle aussi en développant des programmes propres à l'UQAT. Je vous ai parlé du patrimoine académique de base, mais il y a quelques spécificités qu'on est les seuls à offrir. On est les seuls à offrir un Bac en multimédia. Les seuls au Québec. On est en deuxième année, on devrait débiter la troisième année dans le baccalauréat l'an prochain. 50 % de notre clientèle vient hors de l'Abitibi-Témiscamingue, et ça s'en va en croissant. Lorsqu'on permet aux universités d'avoir quelques spécificités, les gens sont prêts à se déplacer pour aller suivre de la formation dans les régions. Mais il faut donner l'occasion aux universités d'avoir des spécificités. Je dirais la même chose en art-thérapie, on est les seuls en Amérique du Nord, du côté francophone, à offrir de la formation en art-thérapie. Il y a l'Université Concordia qui en offre du côté anglophone, on est les seuls à offrir... Et là aussi on a des clientèles sur le territoire, on a quatre cohortes dans l'Estrie, on en a partout sur le territoire lorsqu'on permet certaines spécialisations de nos universités.

Donc, on maintient le développement... On va atteindre nos objectifs de clientèle par ces moyens-là et aussi par l'offre de service d'enseignement à distance sur l'ensemble du territoire québécois. Présentement, on offre le Certificat en sciences comptables à la grandeur du Québec. Il y a 255 étudiants inscrits dans ce certificat-là. L'UQAT a des étudiants temps plein à Carleton dans ce certificat d'enseignement à distance. Donc, ce n'est pas nécessairement notre vocation première, mais, pour atteindre nos objectifs, on est en train de se spécialiser. Je pourrais parler... La même chose, on est les seuls, je pense, en formation continue, à former les anesthésistes au Québec, les inhalothérapeutes. Donc, on est en train de développer une

clientèle hors territoire, assurer une certaine péréquation qu'on n'est pas capable de faire toujours autrement.

Et on vise un peu plus loin, on vient d'ouvrir l'automne dernier, au Maroc, une école en partenariat avec les Marocains, à Casa, une école de génie qui va nous permettre... Parce qu'on offre les deux premières années de génie de Polytechnique et notre programme propre en électromécanique, mais, après deux ans, les étudiants peuvent s'en aller en civil, dans d'autres secteurs qu'on n'a pas. Donc, ils s'en vont à la Polytechnique. Pour combler la baisse de clientèle après la deuxième année, on va accueillir les étudiants marocains qui vont venir faire leur troisième, leur quatrième pour avoir des cohortes intéressantes dans ce programme. Voilà les pistes que nous prenons pour maintenir les clientèles.

Concernant les performances, ce n'est pas juste des clientèles, ce n'est pas seulement les taux de diplomation. Pour l'UQAT aussi — on l'a mis dans notre mission même — c'est l'insertion sociale de nos étudiants, donc l'accès après les études — ça comporte cela — au marché du travail. J'entendais les chiffres, tantôt, de nos collègues de Chicoutimi, l'UQAT, après un an... Les diplômés de l'UQAT, 90 % occupent un emploi après un an, et 91 % dans leur secteur de formation. La moyenne québécoise, c'est 76 % qui occupent un emploi après un an, puis 77 % dans leur secteur de formation. Et ces taux-là sont en croissance, 82 en 1994, 84 en 1996, 86 en 1998 et 90, le chiffre que je viens de vous donner, pour la relance de 2000. Dans notre contrat de performance, on avait dit qu'on maintiendrait des taux de l'ordre de 84, 85 %, on est en train de les dépasser.

Si on était en Ontario, vous savez qu'il y a des primes au placement des étudiants. Si on était en Ontario, il y a trois primes au niveau de l'Ontario: il y a une prime à la diplomation; il y a une prime, le placement après six mois; puis une prime, le placement après un an.

Une voix: ...

M. Arsenaux (Jules): Deux ans? Donc, le taux de placement, pour nous, c'est un facteur important qui comprend la réussite éducative, mais qui comprend aussi la pertinence.

La recherche. La recherche, notre objectif, c'est de contenir son développement, de contenir son développement. Le semaine dernière, le réseau sortait son rapport annuel, et on peut voir, en termes de performance, la recherche. L'UQAT, en termes de subventions et contrats par prof, la moyenne par prof est de 97 670. La moyenne du réseau est 51 000. Dans les constituantes à vocation générale, l'UQAT, c'est la première. Dans les universités québécoises, si on enlève le facteur des Facultés de médecine, l'UQAT est la première en termes de subventions et contrats par prof, et 50 % vient de contrats.

Vous allez dire: Pourquoi l'UQAT, la plus petite, performe comme ça? Expliquez-moi. On est arrivés dans le développement de notre programmation lorsqu'il y avait une grande opération, au Québec, de rationalisation des programmes. Des programmes spécifiques, on en a peu à l'UQAT. Des programmes

propres à l'UQAT, là, on a le programme de génie, le Bac en multimédia, l'art-thérapie et sciences sociales. Le premier, sciences sociales, ça a pris 12 ans à le faire approuver. Le Bac en génie électromécanique, on a commencé à former les étudiants en 1984 et on a remis les jons d'ingénieur pour la première fois au mois de mai 2001. Donc, ce que je veux vous montrer, les difficultés d'avoir les programmes. Et c'est encore plus difficile au niveau du deuxième cycle.

● (11 h 30) ●

En recherche, on n'a pas de permission à demander à personne pour développer la recherche, il s'agit d'être bon. On n'a pas l'autorisation: Est-ce qu'on peut aller dans le secteur? Si on a les bonnes ressources, on n'a pas de contraintes du central. Et c'est pour ça qu'on a fondé une fondation à l'Université qui amorce, qui supporte les chercheurs au départ et on le fait associé aux entreprises, de sorte qu'aujourd'hui l'UQAT est la première au Québec en termes de subventions, de contrats par prof, avec de la recherche appliquée liée aux problématiques de notre région. Et c'est comme cela qu'on a développé, en pensant — notre stratégie, je vais la donner au complet — en pensant qu'une fois qu'on sera performants comme cela on va être incontournables, on va être obligé de nous donner quelques programmes. On va être obligé de nous donner quelques programmes de formation.

Je sais que notre président nous a dit que ce n'était pas un développement orthodoxe. L'orthodoxie, ce n'est pas la façon qu'on va développer l'UQAT, parce que l'UQAT, si elle veut être comme Laval, comme McGill, comme les autres, on est voués à l'échec. Il faut travailler différemment, et c'est ce que nous avons fait.

Cette performance en recherche nous amène des problèmes majeurs. Premier problème, un problème d'espace pour loger nos chercheurs. Vous savez que les espaces sont donnés principalement à partir de la clientèle étudiante. Nous avons peu de programmes de deuxième et de troisième cycles, donc peu d'espace alloué pour loger nos chercheurs. Et, lorsqu'on est rendu à ces montants-là de recherche, 6,2 millions, 97 000 par prof, ça amène des problèmes dans l'institution et la bagarre pour les espaces. Le vice-recteur aux ressources pourra vous en parler, obligé de tasser, dans certains cas, les étudiants. Il faut trouver une formule pour reconnaître davantage ces performances.

Ça amène un autre problème, c'est les frais indirects. Quand on performe comme ça, les frais indirects sont énormes. Il faut gérer ces projets-là, il faut affecter du personnel, il faut les loger — je vous signalais les problèmes d'espace — il faut leur fournir des services. Et, présentement, on commence à reconnaître les frais indirects, et je pense qu'il faut aller plus loin.

Et, pour plusieurs de nos programmes, bien la clientèle n'est pas enregistrée à l'UQAT. On a développé cette recherche-là en partenariat: en mines, en partenariat avec Polytechnique; en foresterie, en partenariat avec l'UQAM; dans les télécoms souterrains, en partenariat avec l'Université Laval, INRS-Télécoms puis le laboratoire universitaire Bell; en douleur et réadaptation, avec l'Université de Sherbrooke. Bien, souvent, les étudiants ne sont pas chez nous.

Je vous donne un exemple. Dans les programmes dans notre laboratoire en télécoms souterraines, les étudiants de maîtrise, chez nous, ont une subvention donnée par les subventions... par notre support à la recherche de 18 000 \$ par étudiant, 25 000 au niveau du doctorat, qu'on prend à même nos contrats, nos subventions de recherche. On loge ces étudiants-là, mais la subvention, il n'y en a pas un qui est inscrit à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Nous n'avons pas les programmes. Donc, un problème qu'il faudrait régler. On l'a mis dans notre contrat de performance, l'accès à des programmes de deuxième et de troisième cycles.

Je termine en parlant des ressources. Notre performance en recherche nous amène aussi un problème de ressources humaines. Quand on est performant comme ça, à 97 000 par prof, quand on a signé des contrats de performance dans plusieurs universités qui prévoient l'embauche de nouveaux professeurs, il faut les trouver, les nouveaux professeurs. Et, lorsqu'on veut embaucher un nouveau professeur, on veut en prendre un performant, de sorte que cette année... L'UQAT, en l'année civile 1991, a perdu 8 % de ses professeurs pour les autres universités québécoises, et il y a de la pression énorme pour la rétention de nos chercheurs.

Au niveau des finances, l'UQAT, de 1983... Je fais un petit historique, là, je vais terminer là-dessus. Je fais un petit historique. De 1983 — deux minutes? — à 1989, l'UQAT s'est endettée, le déficit... De sa création jusqu'à 1989, l'UQAT a augmenté son déficit, de sorte qu'en 1989 il était de l'ordre de 3 millions, sur un budget de 10 millions. De 1989 à 1997-1998, l'UQAT a résorbé son déficit, a même fait des surplus et, par la suite, a augmenté son déficit très rapidement, 1998, 1999, 2000, de sorte que le déficit à la fin de l'année, il va être de l'ordre, accumulé, de 5,4 millions. Si ce n'était pas du réinvestissement en éducation, de la nouvelle formule de financement...

Notre nouvelle formule de financement, qui a quitté la base historique pour reconnaître les particularités des universités en région, a donné à l'UQAT 2 millions de plus par année, récurrents, et le réinvestissement va nous donner sur trois ans un montant de l'ordre de 4,7 millions, ce qui nous a donné dès la première année 3,1 millions de plus sur un budget de 11 millions. C'est un investissement majeur. Si ça n'avait pas été de cela, l'Université serait dans une situation beaucoup plus difficile, et les développements de programmation qu'on vient de vous mentionner n'auraient pas pu se réaliser. Le multimédia, oubliez ça. L'art-thérapie, le développement, on n'aurait pas pu réaliser cela. Donc, le réinvestissement, je pense que c'est un excellent pont pour l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Il reste des choses à figoler, à polir dans la formule, mais il reste aussi à maintenir le réinvestissement en éducation.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. Belley.

M. Arsenault (Jules): Arsenault. Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Bélanger): C'est vrai, M. Arsenault. C'était le précédent. Alors, M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Merci, Mme la Présidente. M. Arsenault, Mme Jean puis M. Bergeron, merci de votre présence à cette commission. Ça nous fait plaisir de vous recevoir. Vous avez parlé, bon, dans les dernières minutes de votre laïus, de votre présentation, M. Arsenault, du financement et du refinancement. Je vois aussi, à la lecture des documents que nous avons devant les yeux, que vous tracez un bilan positif de la symbiose qui existe entre le réinvestissement dans les derniers mois, les dernières années, le réinvestissement et puis la rationalisation ainsi que le contrat de performance, les objectifs du contrat de performance. Vous précisez que ça a eu un impact quand même positif pour l'Université et puis que ça devrait avoir un impact positif pour les prochaines années.

Maintenant, vous avez parlé du service de la dette, vous avez mentionné que de 1983 à... — corrigez-moi, là — que vous aviez, en fin de compte, une dette et puis un déficit annuel qui faisait que la dette augmentait. Puis par la suite vous avez réussi, dans les années quatre-vingt-dix, à partir de 1993-1994 — je vous donne des...

M. Arsenault (Jules): À résorber.

M. Cousineau: ... — à résorber, à résorber ce déficit et puis à amoindrir la dette. Et puis par la suite, en 1998-1999, c'est devenu plus difficile, donc vous êtes retombés dans cette spirale d'endettement. C'est ce que j'ai bien compris.

Alors, c'est un peu pareil chez nous, hein? Vous comprendrez que, en 1994, lorsqu'on a pris le pouvoir, bien, il y avait un déficit annuel de 6 milliards avec une dette cumulée au Québec autour de 80, 85 milliards. Tantôt, l'homologue de M. Bergeron au niveau de l'Université de Chicoutimi — je crois que c'est aussi M. Bergeron — lui disait: Bon, 5 % sur une dette, ça fait beaucoup d'argent et puis on n'est pas financés pour cette augmentation-là du service de la dette. Bien, c'était la même... Nous autres, imaginez-vous 7 ou 8 % sur 80 milliards, 80 milliards d'endettement, en 1994, 80, 85 milliards, avec un déficit annuel de 6 milliards, en 1994, il fallait faire quelque chose. Et puis, en bon gestionnaire, l'État a fait quelque chose dans les années 1996, 1997 et 1998. Effectivement, ça a été très difficile.

C'est mon laïus d'entrée. Ça a été le même ce matin puis hier, mais je pense que c'est important de le faire, parce qu'il faut que les gens comprennent que tous et toutes, nous avons mis la main à la pâte dans les différents secteurs d'activité. Et puis ici, au Québec, on fait des choix. Le gouvernement du Québec a décidé que les frais de scolarité sont des frais qui seront gelés puis pour les années à venir sous notre gouvernement. Alors, c'est des choix que nous faisons.

Sauf qu'il y a quand même des ombres au tableau en ce qui concerne votre Université. Vous avez parlé de démographie, vous avez parlé, bien, évidemment, les mouvements de population, vous avez parlé de la lutte féroce qui existe au niveau du recrutement des enseignants, qu'il y a des politiques qui ont été mises en place par les universités, bon, des régions plus centrales, si on peut s'exprimer ainsi, ce qui fait que vous avez une perte de votre corps professoral, là, anticipée ou... On parle de 8 %, je pense, pour 2001-2002.

M. Arsenault (Jules): ...8 % en 2001, l'année civile 2001.

M. Cousineau: D'accord. Maintenant, ma question, alors que j'ai fait mon laïus, là, sur le financement et que je suis persuadé que mon confrère de Westmount—Saint-Louis va aussi revenir sur ce sujet-là, ma question, c'est: Quelle est la stratégie présentement... C'est ma première question, parce que je vais en avoir une autre concernant la population étudiante ou estudiantine. Ma première question: Quelle est votre stratégie que vous avez au niveau de votre corps professoral? Parce que là il y a un danger, là. Il y a un danger de perte importante de ce noyau qui fait votre force, une de vos forces qui sont les professeurs. Quelle stratégie vous avez mise en place pour les garder puis aller en chercher d'autres pour combler ces pertes-là?

• (11 h 40) •

M. Arsenault (Jules): Vous allez comprendre que notre stratégie n'est pas financière, c'est-à-dire en mettre plus sur la table pour attirer les professeurs. On n'a pas le moyen de le faire, et je ne pense pas que ce serait une bonne stratégie. Les professeurs se déplacent pour aller dans un milieu de recherche confortable, adéquat. On vient d'embaucher, aux dernières réunions du conseil d'administration, quatre chercheurs en foresterie qui viennent d'un peu partout au Canada. On a réussi à les attirer parce qu'on a une excellente équipe de recherche dans le domaine de la foresterie, parce qu'on a un milieu... On a des laboratoires, on commence à avoir des infrastructures pour donner un milieu adéquat.

Le professeur, pour performer... De plus en plus, on l'évalue à sa performance en recherche, puis il y a un concours... Vous savez, tous les concours au niveau fédéral aussi bien qu'au niveau québécois, il faut présenter d'excellents dossiers. Ce qui pénalise l'UQAC... Puis, c'est pour ça qu'il faut travailler notre stratégie, c'est d'avoir des programmes de deuxième et de troisième cycles. Vous savez que la recherche, ce n'est pas seulement... Si le professeur n'a pas d'équipe, si on ne forme pas la relève, ça n'a pas d'intérêt pour l'université. Notre vraie mission, c'est former du monde, des chercheurs, des gens pour la société, ainsi de suite. Lorsqu'on fait de la recherche sans étudiants de deuxième et de troisième cycles, ça rend difficile pour les professeurs la compétition parce qu'ils n'ont pas les équipes d'étudiants pour travailler sur leurs projets.

C'est important, donc, dans notre stratégie un milieu adéquat, dans notre stratégie, essayer d'avoir des programmes de deuxième et troisième cycles pour donner un environnement pour que les professeurs puissent performer et, dans notre stratégie, une fondation qui soutient les projets, le démarrage des projets du chercheur. Si un milieu, si une université ne croit pas assez au projet d'un professeur pour y mettre quelques sous, comment voulez-vous qu'on convainque les autres d'en mettre? Donc, on a une fondation qui est à sa troisième campagne de financement. La campagne qu'on vient de lancer est de l'ordre de 7 millions pour soutenir les projets des chercheurs. Et, je dirais, une bonne collaboration avec le milieu. Vous pouvez voir que 40 %... On est premiers au Québec en termes de

partie qui est financée par les contrats du milieu. Donc, voilà à peu près notre stratégie pour essayer de maintenir, de garder des professeurs.

Dans le cas où on pense qu'on va perdre le prof, on a une stratégie là aussi. La chaire en mines qu'on a avec Polytechnique, c'est Michel Aubertin qui en est le directeur. Michel Aubertin, c'est un ancien prof de l'UQAT qui est rendu à Polytechnique. On a gardé de très bons liens. De sorte que Michel Aubertin est le titulaire de la chaire, on a un titulaire adjoint qui est Bruno Bussière en Abitibi, donc on essaie de trouver des opportunités même lorsque le professeur nous échappe un peu. Je dirais qu'on est à peu près la seule université où il y a des professeurs qui ont des contrats réguliers dans deux établissements. Yves Bergeron, c'est la même chose, une partie de sa tâche est à l'UQAM, une partie en Abitibi-Témiscamingue. La chaire avec Sherbrooke sur la douleur et réadaptation va être la même chose. Donc, essayer de garder des liens et toujours travailler en partenariat, c'est l'autre façon qu'on a de développer.

M. Cousineau: Au niveau de la population étudiante, vous avez mentionné tantôt, M. Arsenault, bon, que vous avez un Baccalauréat en multimédia qui est... En fin de compte, c'est votre bébé, semble-t-il.

M. Arsenault (Jules): C'est notre spécialité.

M. Cousineau: Votre spécialité, là. Et puis 50 % des étudiants, étudiantes sur ce baccalauréat-là proviennent de l'extérieur...

M. Arsenault (Jules): De l'Abitibi-Témiscamingue.

M. Cousineau: ...de l'Abitibi-Témiscamingue. Maintenant, ma question, bon, c'est sûr qu'il faut que ce soit vraiment un bon baccalauréat et puis bien armé, parce que c'est un genre de cours, de programme qui peut se donner un peu partout, et puis il doit y avoir, en fin de compte, quelque chose qui... il doit y avoir des embryons dans d'autres universités, là, qui se pointent. Mais ma question est: D'une façon plus générale, la population étudiante provient de quelle... Est-ce que ça provient aussi de l'Ontario? Parce que vous êtes limitrophes par rapport à l'Ontario, c'est une région qui... D'où proviennent l'ensemble de vos étudiants?

M. Arsenault (Jules): La majorité de nos étudiants viennent du territoire, sauf sur les volets que je vous ai parlé tout à l'heure où on travaille sur l'enseignement à distance. Donc, l'enseignement à distance, comme le Certificat en sciences comptables, ça vient plus de l'extérieur du territoire que sur le territoire. En art-thérapie, dans les spécialités, dans le multimédia, ça vient de l'extérieur du territoire. Au niveau des étudiants qui sont chez nous, qu'on loge dans des programmes de maîtrise ou de doctorat, qui ne nous appartiennent pas souvent, c'est de la clientèle qui vient beaucoup de l'extérieur du territoire. Donc, je dirais que le pourcentage, je ne le sais pas, sur l'ensemble de notre clientèle... Je dirais que c'est en croissance, là, la clientèle qui vient hors territoire à cause des spécialités qu'on... Mais peut-être de l'ordre de 10, 15 %, là, avec

l'enseignement à distance qu'on est en train de développer. Il faut dire qu'on est rendu... 15 % de la clientèle de l'UQAT s'inscrit à distance présentement, aussi bien sur le territoire que hors territoire, soit par vidéoconférence, soit par enseignement médiatisé, soit par Internet.

M. Cousineau: D'accord. Je reviendrai sur d'autres questions tantôt. Merci.

La Présidente (Mme Bélanger): Mme la députée de Rimouski.

Mme Charest: Merci, Mme la Présidente. Madame et messieurs, bienvenue à la commission parlementaire. M. Arsenault, ce n'est pas la première fois que je vous entends en commission parlementaire sur l'éducation, je vous dirais spontanément que je vous considère comme un valeureux combattant des universités en région. Et ce qui me fascine, c'est que vous avez vraiment le sens de l'innovation, autant au niveau de la gestion, et ça, je pense que c'est à souligner, parce que je considère que... Vous savez, l'Université du Québec en Abitibi, l'Université du Québec à Hull, ça n'a pas été les bébés chéris, là, ou choyés en termes de budget dans le passé, là, par rapport à ce qui existe dans le réseau des universités du Québec. Je suis très consciente que vous êtes des petites universités qui avez des difficultés et des obstacles majeurs et que vous avez, à travers les années, réussi non seulement à survivre, mais à vous développer. Alors, je pense que c'est un plus pour vous, les artisans de ces universités qui sont en région.

Moi, je voudrais que vous me parliez un peu... Quand vous dites que vous allez contenir le développement de la recherche, j'ai de la misère à vous saisir dans le sens suivant. Vous avez, là, donné quelques indications à mon collègue tout à l'heure en disant que vous aviez des problèmes pour retenir et pour attirer certains professeurs. Donc, moi, quand on parle de recherche, il me semble qu'il y a une masse critique en quelque part qui existe puis qui nous permet d'aller chercher et de développer, hein, des créneaux ou des projets de recherche et d'aller chercher aussi les supports financiers, les collaborations, les partenariats avec soit d'autres universités ou avec des entreprises, donc, qui nous permettent de développer la recherche. Et ce problème-là, le fait aussi que vous n'avez pas d'étudiants de deuxième et de troisième cycles, ça peut toujours se corriger, là, en empruntant des étudiants ailleurs. Ha, ha, ha! Mais, quand même, sérieusement, il y a quelque chose, là, qui m'apparaît... Je voudrais comprendre pourquoi vous allez contenir. Je comprends que vous avez une fondation qui va chercher des sous pour vous aider à faire des projets de recherche. J'ai très clairement entendu votre message que la recherche, on peut la faire sans demander l'autorisation. C'est vrai, vous avez tout à fait raison, ce n'est pas comme d'avoir des programmes. Et, je comprends cette réflexion-là, elle vient d'un régionaliste, je la reconnais. Je pourrais vous dire que c'est le genre de commentaire que, privément, souvent je fais.

Donc, je comprends votre dynamique, mais il me manque certains éléments, parce que contenir le

développement de la recherche... Écoutez, c'est à la base du développement futur de l'ensemble du Québec, pas seulement de votre région, mais de l'ensemble du Québec. C'est aussi un élément majeur pour améliorer non seulement le niveau de connaissance scientifique, technologique auquel on doit participer, hein, en termes d'héritage qu'on doit bâtir pour les générations à venir, mais c'est aussi un outil à la recherche et le développement, pour la compétitivité de nos entreprises. Donc, il y a beaucoup de liens, là, à faire avec le rôle structurant de la recherche et du développement. Et, quand vous me parlez de contenir la recherche, une des questions au préalable, ce serait peut-être de savoir quelle est la part de votre budget... Qu'est-ce que vous allez chercher en argent avec vos projets de recherche versus qu'est-ce que vous allez chercher dans les programmes traditionnels de financement, des fondations, là, qui sont là pour financer la recherche, la recherche universitaire, et tout ça?

● (11 h 50) ●

M. Arsenault (Jules): Là, là, si je fais la distinction, il faut... Je vais revenir sur quand je dis «contenir». Vous savez que la mission de l'université... Je vous ai dit que la seule mission que je reconnais à l'université, c'est de former du monde, donc aussi bien en recherche. Lorsqu'on est dans un contexte de difficulté de maintenir des clientèles, le partage des ressources, le partage des espaces dans l'université... Il y a des espaces pour la recherche, il y a des espaces pour l'enseignement, les étudiants, puis à raison... On entraîne la recherche, à cause de notre développement, d'empiéter sur la partie enseignement, et l'équilibre dans l'institution est en train de se rompre. Le vice-recteur aux ressources peut vous... Et il faut contenir pour ne pas que la pression, que les espaces, les lieux empiètent...

Mme Charest: C'est le genre de reproche qu'on fait habituellement à ce qu'on entend par grosse université, là. Et là vous me dites que vous, qui êtes une petite université, vivez le même problème, le déséquilibre entre la formation académique, pédagogique...

M. Arsenault (Jules): Oui. Nous, notre rôle comme gestionnaires, il faut le garder, cet équilibre-là, s'assurer qu'on... Et, je dirais, lorsqu'on est rendu dans des niveaux de ce type-là, tout près de 100 000 \$ par prof, c'est... Je donne l'exemple en mines, c'est une trentaine de personnes qui travaillent dans le secteur des mines. La même chose, à peu près, l'éta en foresterie. Bien, 30 personnes dans une institution, il faut les loger. Mais, lorsqu'on n'a pas de mètres carrés, où on prend les mètres carrés? Sur les espaces alloués pour pratiquement l'enseignement. On essaie d'agrandir par en dedans, on ajoute... Je laisserais peut-être parler plus le vice-recteur aux ressources qui gère ces dossiers-là, je sais qu'il y avait encore des rencontres hier.

Mme Charest: Mais, je ne vous enlignais pas sur les ressources, mon questionnement était à l'effet... Comment réussissez-vous à faire autant de recherche s'il y a un problème de rétention de profs, que vous n'avez pas d'accès aux étudiants de deuxième et troisième cycles? Parce que je m'inquiète par rapport aux masses

critiques. L'expertise, vous en avez, ça, je n'en doute pas du tout, mais comment ça se concrétise?

M. Arsenaux (Jules): Je dirais que les masses critiques... Les profs que nous avons perdus, on n'en a pas perdu en foresterie. On a perdu des profs dans le secteur des mines, trois... deux qui sont allés à McGill puis un qui est allé à la Polytechnique. Donc, ces secteurs-là, on a créé un partenariat avec les profs qui ont quitté pour être capable de maintenir le développement de la recherche, maintenir les contacts, maintenir l'investissement que ces gens-là avaient fait avec l'Australie, dans certains cas, lors de congés sabbatiques avec les entreprises sur le territoire. On réussit à avoir des masses critiques en travaillant en partenariat. Je dirais que ces masses-là... Même s'ils quittent l'Université, on réussit à les faire travailler ensemble. Tous les gens qui ont quitté l'Université, que ça soit Ouellet, ou Peter Radziszewski qui est à McGill, ou Michel Aubertin qui est à Poly, sont impliqués dans nos projets de recherche. Donc, on réussit à créer ces masses critiques là, je dirais, à peu près dans tous les secteurs, quoique la vice-rectrice pourrait peut-être...

Mme Jean (Johanne): Nous faisons des partenariats avec les autres institutions. Je veux dire, la stratégie qu'on a choisie, sur laquelle on a choisi de travailler, c'est de faire des partenariats avec d'autres institutions, puis, à peu près dans tous les domaines, c'est ce qu'on fait. Ça fait que même s'ils nous...

Mme Charest: Des institutions universitaires, des centres de recherche et des entreprises privées?

Mme Jean (Johanne): Oui, oui, tout à fait. D'autres universités, exactement.

Mme Charest: O.K. C'est beau, merci. Je vais laisser du temps à mon collègue, là, parce qu'on est limité, imaginez.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député de Westmount—Saint-Louis.

M. Chagnon: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Moi aussi, je voudrais saluer les gens de l'Université de l'Abitibi-Témiscamingue, et particulièrement le recteur, M. Arsenaux. Effectivement, mon collègue m'ouvre les portes pour parler un peu de finances. Je sais qu'il ne semble pas que ce soit un sujet que vous appréciez grandement, mais je peux difficilement éviter, je pense, de regarder un peu comment le financement a été fait. Et, chez vous, il est un peu particulier, parce que, évidemment, la période 1983 à 1989, ça a été rock and roll aussi. Mais ce que j'ai dit et redit ici à tous vos prédécesseurs et que je dirai à vos successeurs, je pense bien que c'est connu maintenant, en 1994-1995, vous aviez un niveau de financement que vous recouvrirez en 2002-2003, à la fin de l'année 2002-2003, qui vous a amenés justement à ce niveau d'endettement qui, s'il n'était plus l'endettement de l'État, est devenu le vôtre. Ça a été pareil dans les hôpitaux, ça a été pareil dans les commissions scolaires, pareil partout.

Parallèlement à cela, et c'est vrai, mon collègue de Bertrand a dit des choses qui sont tout à fait justes, qui sont... Quand on disait qu'il y avait en 1994 un niveau d'endettement qui était élevé au Québec dans la dette de l'année, 5 point quelques milliards, disons 6...

Une voix: ...

M. Chagnon: De déficit, oui. Et on avait, par exemple, en Ontario un déficit de 11 milliards la même année, et l'Ontario a aussi coupé dans ses subventions aux universités, comme le Québec l'a fait. La différence entre le deux, c'est qu'en 1999-2000, par rapport au financement de 1994-1995, en Ontario, on avait donné 10 % de plus qu'en 1994-1995. On avait diminué et remonté à peu près tout de suite. Évidemment, en Ontario, on sait que c'est un... En tout cas, il y a plusieurs méchantes langues qui ont dit que les vents froids venaient de l'ouest, du côté de l'Ontario, et que ça compromettrait notre vision économique et politique. D'autres ont même dit qu'il n'y avait pas beaucoup de culture en Ontario, mais...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Chagnon: J'ai dit «d'autres». Et je me plais à souligner en plus qu'en même temps que l'Ontario a résorbé aussi son déficit. Ah! Ils ont pris un an et demi de plus que le Québec, c'est un choix politique. Le Québec l'a fait en un an et demi de moins, a tellement serré tout le monde, les hôpitaux puis les... que tout le monde a fait aussi des déficits localement, là, ici, au Québec. Il ne faut pas se le cacher. Mais on a tellement fait ça de façon urgente et rapide, comparativement à l'Ontario, qu'en Ontario on a réussi à relancer la machine, donc à permettre aux universités de réinvestir. Mais, en même temps, en Ontario, comparativement à ici, on a diminué la fiscalité de 40 %. Alors, le citoyen ontarien paie 40 % de moins d'impôts et de taxes qu'au Québec, puis ses universités sont mieux financées. Cherchez l'erreur.

Mme Charest: Bien, on va vous parler du rapport Séguin...

M. Chagnon: Ah! On pourra en parler tant que vous voudrez, madame.

Mme Charest: ...je dirais que ça...

M. Chagnon: Vous en parlerez quand ça sera votre temps de parole, madame.

En Ontario, madame, comme dans toutes les provinces canadiennes, ils ont le même processus financier qui fait que le Québec, selon vous, est maltraité, et, selon nous, on dit la même chose. Mais les autres provinces sont traitées de la même façon, et ils ne mettent pas la faute sur le fédéral, ils se sont organisés, ils sont comme l'Université du Québec au Témiscamingue, ils sont... Ils ont déterminé que la nécessité était mère des ressources à venir et que le besoin créait l'organe.

Alors, je disais ça en préliminaire, parce que vous êtes rendus à 5 millions de déficit chez vous, 5,4 millions. Vous avez anticipé... Vos prévisions budgétaires,

vous avez même encore un 5,4 millions de déficit en 2002-2003. Ce qui revient à dire, comme l'Université de Québec à Chicoutimi le mentionnait, à 5 % à 6 % d'intérêt, disons, ça vous fait un 250, 300 000 \$ de ressources qui disparaissent uniquement pour payer votre service de la dette, et, au bout de la ligne, vous n'avez pas, peut-être, eu d'argent pour compenser ces montants-là, comme toutes les autres universités.

Est-ce que vous avez eu un financement complet de vos coûts de système l'an dernier? Est-ce que vous avez eu un financement complet de vos coûts énergétiques l'an dernier?

● (12 heures) ●

M. Arsenault (Jules): Je vais revenir sur le financement global. Il y a deux mesures qui ont été prises qui touchent l'UQAT, qui n'est pas la même chose pour l'ensemble des universités québécoises. Il y a la révision de la formule de financement qui tient compte d'un montant fixe pour l'administration, 2 millions pour l'administration, qu'on soit à McGill ou qu'on soit à l'UQAT. C'est important, ça, un changement comme ça pour l'UQAT, si on met le montant fixe plus important. On a mis d'autres montants, concernant les universités en région, qui tiennent compte de l'éloignement, qui tiennent compte de la taille et qui tiennent compte de la dispersion sur le territoire, ce qui ajoute un autre million dans la base. Et ensuite vient le réinvestissement spécifique, qui était de l'ordre, l'an dernier, de 1,1 million et de 1,4 million cette année. De sorte que la subvention de base pour 2000-2001 était la plus haute de toute l'histoire de l'UQAT, là, elle était de 14 693 000, et le chiffre de 1994-1995 était de l'ordre de 11 595 000.

Donc, l'UQAT, les prévisions que nous avions faites, avant le changement de la formule puis avant le réinvestissement, c'est que notre déficit après trois ans était de l'ordre de 17 millions; là, il va être contenu à 5,4. Donc, le réinvestissement, même si on va être dans une situation financière difficile, s'il n'y avait pas eu de réinvestissement, s'il n'y avait pas eu de changement de la formule, là, je ne serais même plus ici pour vous en parler. Ha, ha, ha!

M. Chagnon: Je comprends que vous êtes donc satisfaits du changement de formule et vous êtes satisfaits de votre niveau de financement. Vos coûts de système sont financés, votre énergie a été financée...

M. Arsenault (Jules): Je n'ai pas dit cela, M. le député. Ce que je veux vous dire, c'est qu'on a fait... Le changement de formule, pour l'UQAT... Si je regarde les universités ontariennes, les universités ontariennes, pour les universités du nord, ont une plage de financement stable pour cinq ans avec une fourchette de clientèle, un minimum, un maximum, puis nous, on est très près, là, de l'Université Laurentienne, donc c'est l'Université la plus près de chez nous. Et, si on reste dans cette plage-là, bien, le financement est comme fixe.

Nous, ce qu'on souhaite pour l'UQAT... L'UQAT, lorsqu'on ouvre un Bac en génie, il n'y a aucun... la clientèle, elle va être toujours en bas... on ne répète aucun cours. Donc, le coût d'ouvrir un programme en génie à l'UQAT, il est fixe et pas... si on

ajoute des étudiants, et ainsi de suite. Donc, on souhaite qu'on ait une partie de financement le plus fixe possible.

La nouvelle formule de financement, sur 14 millions, fait qu'il y a 50 %, 7 millions qui est fixe et l'autre 7 millions qui est variable. Pour nous, en termes de formule de financement, c'est un gain. On aurait souhaité que la partie fixe soit plus élevée, les grosses universités auraient souhaité que la partie fixe soit plus faible, mais c'est évident qu'on a fait un gain en termes... Et il y a longtemps qu'on se bat pour reconnaître la dispersion, l'éloignement, la taille pour les universités en région. Donc, de sorte que notre niveau de financement est déjà rattrapé, nous, en termes de... La difficulté, c'est quand on est arrivé, parce que, si vous regardez le déficit, là, il a crû en l'année 1999-2000.

Les employés de l'UQAT avaient accepté, pendant deux ans, trois ans, de couper leur salaire de 5 % pour contribuer au projet collectif d'assainissement des finances publiques. Je pense que les employés, ils l'ont fait sur une base volontaire. On est les premiers à le faire au Québec. C'est voté par l'assemblée syndicale puis une contribution. Les cadres, chez nous, les mieux rémunérés étaient les gens qui cotaient le plus. Mais cette participation-là a terminé en... et c'est là qu'on est passé d'un déficit de 784 000, en 1999, à un déficit de 3 259 000, l'année suivante. On a eu une baisse des revenus, une augmentation des coûts à cause de la fin de la contribution volontaire des employés, et c'est là qu'on est passé... Notre déficit s'est emballé, puis là on a des difficultés à le contraindre. Si on n'avait pas eu le 3 millions, à ajouter 3 millions... L'an dernier, on a respecté notre contrat de performance qui était un déficit ciblé de 850, on a fait 820 de déficit.

M. Chagnon: ...êtes-vous satisfait de votre niveau de financement? De un. De deux, vos coûts de système sont-ils financés? De trois, vos coûts d'énergie sont-ils financés?

M. Arsenault (Jules): Sur le financement, il reste du travail à faire, je vous le dis. Je l'ai dit tantôt, sur la formule, et je vous le dis sur le réinvestissement, et je dirais que notre demande est peut-être de l'ordre du double de ça.

Une voix: ...

M. Arsenault (Jules): Du montant de financement qu'on a reçu. Vous savez que les universités québécoises avaient demandé un réinvestissement de l'ordre de 600 millions, on a ajouté 300 millions. Donc, je pense qu'on a fait un pas dans la bonne direction. Mais ce qu'on vous dit, et l'UQAT en fait partie, c'est qu'il faut poursuivre le réinvestissement. Ensuite, les coûts de système, je vais demander à M. Bergeron d'y répondre.

M. Bergeron (Luc): Oui. En ce qui a trait aux coûts de système, M. le député, je dois dire d'abord qu'il y a quelques années il y a eu des changements de faits à la formule de financement du ministère, des changements qui font en sorte qu'on tient davantage compte de la réalité des universités. Mais, pour répondre précisément à votre question, cette formule-là, non,

ne couvre pas tous nos coûts de système, puis là j'insiste...

M. Chagnon: Vos coûts d'énergie, l'an dernier, est-ce qu'ils ont été financés complètement?

M. Bergeron (Luc): Les coûts d'énergie? Oui.

M. Chagnon: Complètement.

M. Bergeron (Luc): Oui. Le ministre avait réservé un 10 millions pour la fonction enseignement puis énergie.

M. Chagnon: Ah! ça dépend. Il y a des universités qui ont eu un montant total, c'est votre cas, semble-t-il, puis il y en a d'autres qui ne l'ont pas eu totalement.

M. Bergeron (Luc): Puis l'indexation 2001-2002 est de 1,3 % pour tenir compte de l'énergie. J'ai vérifié auprès de mes collaborateurs. Nous, notre principale source d'énergie, c'est le gaz naturel. Je ne sais pas si vous suivez les travaux, fonctions terrains et bâtiments. Ceux qui ont, comme principale source d'énergie, le gaz naturel sont avantagés.

M. Chagnon: Plutôt que l'électricité.

M. Bergeron (Luc): C'est ça. Ou le mazout. Oui.

M. Chagnon: Merci.

M. Bergeron (Luc): Puis, si vous me permettez, au niveau des coûts de système, la problématique, c'est au niveau du vieillissement du personnel. On ne tient compte que de la masse salariale des enseignants, et l'indice pour tenir compte du vieillissement est 0,5, ce qui est inférieur. Notre indice de vieillissement du corps professoral chez nous est de 1,2, 1,3.

Puis, l'autre problème que je vois, M. le député, c'est l'indexation. On ajuste la subvention de base pour l'indexation des salaires, mais le calcul pour estimer la masse salariale, en ce qui concerne chez nous, en Abitibi-Témiscamingue, sous-estime la masse salariale en proportion. Ça fait que ça nous pénalise. Ça représente à peu près une problématique de l'ordre d'entre 50 et 60 000 \$ par année en regard des coûts de système. Cet argent-là, c'est une somme récurrente, hein, il faut bien le comprendre.

M. Chagnon: Je pose la question. C'est une question convenable. J'avais entendu, entre autres au Sommet de la jeunesse, que, main sur le coeur, tout le monde promettait que les coûts de système dans les universités étaient pour être financés à 100 %. Je remarque que ce n'est pas le cas.

Je voudrais revenir sur les clientèles, c'est important. 1 150 étudiants s'engagent pour trois ans, puis là, ensuite, on court après, on pédale comme un canard en dessous de l'eau pour essayer de s'assurer d'avoir les 1 150 étudiants tout le temps. Il y a des difficultés évidemment — vous les avez évoquées — de

démographie qui touchent particulièrement, qui frappent particulièrement la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Je regarde les profils de clientèles au niveau des commissions scolaires et au niveau des cégeps, tant à Val-d'Or qu'à Rouyn, et c'est évident qu'on s'en va vers des diminutions de clientèles. Vous trouvez d'autres moyens pour éviter que la faux vienne vous enlever des étudiants. Dans un document que vous aviez signé il y a quelques années, *Rapport 1999-2000 sur les performances et les perspectives de développement*, vous y faisiez déjà part qu'à partir de septembre 2000 un ensemble d'activités du Certificat en sciences comptables, 30 crédits, était rendu accessible sur vidéocassette. Est-ce que c'est de ceux-là que vous parlez? À un moment donné, vous avez parlé de votre certificat, là...

M. Arsenault (Jules): On avait quelques cours, et, présentement, l'ensemble du certificat est sur vidéocassette, l'ensemble des cours, le Certificat en administration...

Mme Jean (Johanne): À peu près 70 % actuellement du Certificat en administration. Le Certificat en inhalothérapie aussi est entièrement disponible, médiatisé.

M. Chagnon: Ça se fait sur vidéocassette, ça.

M. Arsenault (Jules): Oui.

Mme Jean (Johanne): La formule qu'on utilise au niveau de ce que, nous, on appelle l'enseignement médiatisé, c'est des cours en présenciel, avec des vrais profs et de vrais étudiants, qui sont filmés, puis le matériel, que ce soit sur cassette ou sur CD, à ce moment-là, est ce distribué auprès des étudiants qui s'inscrivent à ces cours-là, avec tout le matériel pédagogique de support et, bien entendu, l'encadrement pédagogique du professeur ou du chargé de cours, parce que ça peut être soit des profs ou des chargés de cours qui offrent aussi l'encadrement, font l'encadrement du cours auprès de... comme si c'étaient des étudiants assis...

M. Chagnon: Une variante de TELUQ.

Mme Jean (Johanne): C'est différent de ce que TELUQ fait.

M. Chagnon: Oui. C'est une variante.

Mme Jean (Johanne): C'est différent de ce que TELUQ fait. Je vous dirais que c'est une approche, au niveau de l'enseignement médiatisé, qui semble plaire beaucoup parce que, au cours des deux dernières années, l'augmentation de la clientèle dans ces programmes-là a été très importante.

M. Chagnon: L'innovation ne peut jamais être une mauvaise chose en soi. Au contraire, c'est une forme de débrouillardise. Mais vous allez au complexe de l'université, à Rouyn, c'est quand même un complexe qui est assez grand, si vous avez des diminutions de clientèles, je comprends mal votre problème pour placer

vos scientifiques et vos chercheurs. Il n'y a pas assez de place dans l'université comme telle?

● (12 h 10) ●

M. Arsenault (Jules): Oui, c'est ce que je mentionnais, mais je demanderais au vice-recteur de vous faire le portrait des besoins d'espaces.

M. Chagnon: Parce que, si je diminue mon nombre d'élèves, en principe, ça fait de la place.

M. Bergeron (Luc): Oui, mais la diminution du nombre d'élèves ne veut pas dire nécessairement diminution du nombre d'activités, là — Mme la vice-rectrice pourra en parler — parce que, quand on ouvre le Baccalauréat en sciences de l'administration, par exemple, qu'on ait 30 étudiants ou 15, c'est le même nombre de cours, puis ça occupe le même nombre d'espaces.

M. Chagnon: Bien sûr.

M. Bergeron (Luc): Mais, en regard de la performance dont M. le recteur parlait tout à l'heure, en recherche, vous comprendrez que ça occasionne beaucoup d'embauche d'agents de recherche. On a beaucoup d'étudiants gradués qui viennent chez nous, maîtrises, doctorats, il faut loger ce monde-là. Et, avant les Fêtes, j'ai fait le point avec l'ensemble des unités en regard de nos besoins en espaces supplémentaires, j'ai des besoins qui sont exprimés de façon précise jusqu'à la fin de 2003.

Pour cet hiver, on a réussi à accommoder en faisant un petit réaménagement à l'interne, malgré le fait que notre immeuble est relativement récent, vous le savez, M. le député, un immeuble de 1996, on a réussi à accommoder les gens. Mais, au moment où on se parle, comme je le dis souvent, notre ingénieur le dit souvent: On n'a plus une tuile de disponible en termes de réaménagement interne. D'ailleurs, il faut louer à l'extérieur. On loue à l'extérieur dans notre ancien immeuble, l'ancien séminaire, et on a une unité de recherche en agroalimentaire qui occupe aussi des espaces à l'extérieur.

Une voix: ...

M. Bergeron (Luc): Pardon?

Une voix: ...

M. Bergeron (Luc): Oui. Puis notre unité de recherche en télécommunication souterraine qui est installée dans les locaux de la compagnie Télébec à Val-d'Or. Alors là mes collaborateurs et mes collaboratrices travaillent sur des hypothèses, je leur ai demandé de me fournir des hypothèses pour trouver des espaces supplémentaires dès l'été prochain, parce qu'il y a des gens qu'on ne pourra pas loger convenablement.

M. Chagnon: Avez-vous de nombreux cours comme ceux-là? Vous parlez d'administration où vous avez 15 étudiants sur une classe qui, en principe, devrait en compter 30. Y a-t-il d'autres groupes? Par exemple, en éducation, en enseignement, en formation des maîtres, vous avez combien d'étudiants?

Mme Jean (Johanne): Bon an, mal an, on a environ entre 60 et 80 étudiants qui rentrent à l'intérieur de ces programmes-là en préscolaire, primaire, enseignement au secondaire.

M. Arsenault (Jules): Mais les données pour... Lundi, en régie, on regardait les demandes d'admission pour l'an prochain, on a fait le point, les demandes d'admission sont en hausse de 10 % à peu près, les étudiants admis également, mais il y a des développements fort différents dans les secteurs comme l'éducation. Ce que je vous mentionnais tantôt, la formation des maîtres au secondaire, présentement, pour les demandes d'admission pour l'an prochain, c'est de l'ordre de... en bas de 20 étudiants pour deux programmes de bac. En début, c'est presque impossible, dans une formule traditionnelle, en tout cas, d'offrir cette formation-là. Donc, c'est pour ça...

M. Chagnon: Avez-vous eu des problèmes cette année avec ce cours-là? Je pense en termes de...

M. Arsenault (Jules): C'est la première année, l'an prochain, qui va être monodisciplinaire.

M. Chagnon: Oui, je sais. Mais, cette année, en termes de professeurs et de chargés de cours pour enseigner ces cours-là en enseignement ou en éducation, vous n'avez pas eu des problèmes de rétention de professeurs ou...

Mme Jean (Johanne): Bien, de la rétention, on a des professeurs qui ont quitté dans le secteur des sciences de l'éducation, mais on n'a pas de problème de recrutement, là, à renouveler notre corps professoral actuellement dans ces secteurs-là.

M. Chagnon: Est-ce qu'il y a des plaintes au niveau des étudiants, chez vous, dans ce secteur précis là, au niveau de leur capacité de voir leurs profs régulièrement? Vous n'avez jamais entendu parler de ça?

Mme Jean (Johanne): Au niveau de la disponibilité des profs?

M. Chagnon: Oui.

Mme Jean (Johanne): C'est sûr qu'actuellement en éducation préscolaire et primaire, par exemple, le programme est offert sur deux sites: Rouyn-Noranda et Val-d'Or. On a une partie du corps professoral qui est à Val-d'Or, l'autre partie qui est basée à Rouyn-Noranda avec des groupes, je dirais, une équipe de chargés de cours dans chacun des...

M. Chagnon: Est-ce que ça ne se peut pas que des étudiants dans un des deux sites voient leurs professeurs ou une partie de leurs professeurs, je ne sais pas, à toutes les deux semaines, quelque chose comme ça?

Mme Jean (Johanne): Ça peut arriver avec les chargés de cours, bien entendu. Je veux dire... Quand on

a, je dirais, une équipe de chargés de cours qui est basée en Abitibi-Témiscamingue, qui est évidemment plus accessible... Pour certains cours, certains programmes, on travaille avec des chargés de cours de l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue puis bien entendu qu'à ce moment-là le déplacement du chargé de cours qui vient de Montréal, Québec, Sherbrooke ou ailleurs, qui se déplace pour une période, qui vient parfois donner six heures de cours à toutes les deux semaines, offre une disponibilité à ce moment-là. Donc, quand on travaille avec des chargés de cours qui sont à l'extérieur du territoire, ça amène... il peut y avoir certaines difficultés.

M. Chagnon: Est-ce que ça ne pose pas la question de la qualité de l'enseignement qui est dispensé? Ça ne remet pas en question la qualité de l'enseignement dispensé, selon vous?

Mme Jean (Johanne): Non, je ne dirais pas, parce que, de façon générale au niveau de l'encadrement de nos étudiants, de l'ensemble des équipes de modules, que ce soit au niveau des directions, des profs, l'ensemble du personnel, il y a, je dirais, au cours des dernières années, une préoccupation très importante de tout ce qui touche la rétention, l'encadrement, l'aide à l'étudiant. Je veux dire, on est en train de...

Si on veut atteindre les objectifs du contrat de performance au niveau des taux de diplomation, je veux dire, on a mis en oeuvre puis on continue de mettre en oeuvre toute une série de mesures qui devraient... qui sont en train de porter fruit actuellement, qui donnent des résultats.

M. Chagnon: Le fait d'être éclaté sur le territoire, qui est un territoire immense évidemment, on mentionnait tout à l'heure Ville-Marie, Matagami, Senneterre, Lebel-sur-Quévillon, Val-d'Or, est-ce qu'il n'y a pas... est-ce que vous ne devez pas repenser cette stratégie d'éclatement ou de... Est-ce que vous n'êtes pas en situation, entre autres, pour regrouper vos étudiants pour être sûr d'offrir une pérennité à vos programmes, d'avoir peut-être à fermer ces sites-là pour regrouper sur Rouyn?

M. Arsenault (Jules): Je dirais que, sur la formation initiale, parce que je fais une distinction entre la formation continue puis la formation initiale...

M. Chagnon: Oui, bien sûr.

M. Arsenault (Jules): Donc, sur la formation initiale, on est seulement sur deux sites, là, sauf certains programmes où on utilise la vidéoconférence, comme le Bac en travail social, et là ça n'ajoute pas de coûts. En termes de communications, on utilise nos tableaux électroniques qui sont reliés par Internet, donc on en diminue de beaucoup les frais de communication, et on a le même professeur. Le professeur, dans certains cas, et je vois dans votre question de tout à l'heure qu'on voit le prof aux 15 jours. C'est évident que, lorsqu'on utilise la vidéoconférence, surtout entre deux sites, Val-d'Or et Rouyn, bien, le prof, une semaine, est dans un site, une semaine dans l'autre. Donc, je ne pense pas que la qualité est en cause.

Les taux de satisfaction des étudiants sont en croissance. Dans la relance 2000, le taux de satisfaction, très satisfaits et satisfaits: 92 % de notre clientèle. Il était à 89 % en 1998, et on vient d'ajouter ces moyens d'enseignement là. Donc, les taux de satisfaction sont...

M. Chagnon: Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député, ça va? Alors, il me semble que les informations sont complètes.

M. Chagnon: On vous remercie beaucoup.

La Présidente (Mme Bélanger): Nous vous remercions et nous suspendons jusqu'à 15 heures cet après-midi.

(Suspension de la séance à 12 h 18)

(Reprise à 16 h 15)

La Présidente (Mme Bélanger): Le mandat de la commission est d'entendre les dirigeants et dirigeantes des établissements d'enseignement de niveau universitaire sur leurs rapports annuels 1999-2000, conformément aux dispositions de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Alors, nous recevons cet après-midi l'Université du Québec à Rimouski. Et, nous nous excusons, vous étiez convoqués pour 15 heures, mais, malheureusement, les travaux de la Chambre ont été retardés. Et on vous remercie de votre patience.

Université du Québec à Rimouski (UQAR)

M. Couture (Pierre): Nous comprenons, madame.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci. Alors, je demanderais au porte-parole de bien vouloir se présenter et présenter les personnes qui l'accompagnent. Et vous avez 30 minutes pour faire votre exposé, qui sera suivi d'un questionnement de 30 minutes de chacun des côtés de la table.

M. Couture (Pierre): Donc, Mme la Présidente, Mmes, MM. les députés membres de la commission parlementaire sur l'éducation, permettez-moi de vous présenter la délégation de l'Université du Québec à Rimouski, qui se compose, à ma droite, de M. Michel Ringuet, vice-recteur à la formation et à la recherche; de M. Louis Gosselin, à ma gauche, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration; de M. Michel Bourassa, à mon extrême gauche, vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général; ainsi que moi-même, Pierre Couture, recteur.

C'est comme un porteur de bonnes nouvelles que je m'adresse à vous en cette fin d'après-midi. Par rapport aux turbulences que nous avons connues ces dernières années, c'est en effet sur une toile de fond d'embellie que je m'appête à dresser à grands traits un état de situation actuel à l'Université du Québec à

Rimouski. J'emploie à dessein le terme d'embellie que connaissent bien les marins, car il désigne une accalmie et une amélioration, passagère sans doute, et nous sommes bien placés pour savoir qu'il reste encore quelques nuages à l'horizon. Mais, grâce à l'appui que nous avons reçu, aux mesures qui ont été prises par le gouvernement, nous ne sommes momentanément plus en situation d'urgence. En dépit d'un lourd passif et d'une situation démographique problématique, l'avenir nous semble tout de même moins chaotique qu'il a pu l'être. C'est donc avec un optimisme pondéré que vous me voyez engagé dans un second mandat.

L'expérience confirme que les crises sont facteur d'évolution et l'environnement biologique est là, au besoin, pour nous rappeler que la survie est au prix de l'adaptation. C'est en quelque sorte le leitmotiv de notre courte histoire. Il n'est pas besoin de laisser tomber en quenouille l'héritage que nos prédécesseurs nous ont légué à force d'acharnement, de ténacité et de persévérance.

Habitée à manoeuvrer dans des conditions difficiles, l'UQAR est déterminée à s'adapter aux nouvelles données de la société du savoir. C'est ce que j'ai l'intention d'exposer ici. Je montrerai nos titres de satisfaction, réalisation ou résultat en regard des efforts consentis et des aides reçues. Je poursuivrai avec nos perspectives de développement ainsi que les défis et les difficultés résiduelles auxquelles nous devons faire face pour nous acquitter de notre fonction, dans le souci constant d'améliorer la qualité de nos interventions en vue du mieux-être de la société et du personnel.

D'abord, les réalisations. Commençons par les bonnes nouvelles et les sujets de satisfaction. Au chapitre des réalisations et des résultats, il va de soi que ceux-ci sanctionnent nos efforts, mais ils soulignent aussi les aides qui nous ont été consenties et sans lesquelles nos efforts seront restés lettre morte. Entendez par là toutes les mesures qui ont été prises pour assurer le renouvellement de l'Université. Du côté de nos efforts, signalons que, sur le plan instrumental, la production en cours du nouveau plan d'orientation de l'UQAR 2002-2006, un plan d'action doit suivre, il tiendra compte d'un suivi rigoureux de la gestion entreprise depuis plusieurs années et de notre contrat de performance.

Ces deux documents, concrétisant une volonté commune de définir des lignes de conduite au service de la transparence, nous permettent de voir plus clairement où nous allons et de baliser nos interventions. Je tiens à souligner ce que tout cela implique en termes de réinvestissements, de perspectives de développement et de rétablissement de la confiance.

Les réalisations, maintenant, en regard de l'élément humain. Avant d'exposer les faits les plus significatifs de l'année écoulée, je veux en mentionner un très significatif en dépit de son apparente modestie, c'est l'augmentation constante de l'effectif étudiant depuis 1998. Dans l'actuel contexte d'érosion démographique et de maraudage, tout gain en ce sens nous réjouit, car, dans l'ordre de nos priorités, c'est l'élément humain qui prévaut.

La raison d'être de l'université, faut-il le rappeler, réside, à nos yeux, avant tout dans ses étudiants. Ce sont eux les véritables agents de changement, les

forces vives capables de prendre le relais au sein des réseaux de développement économique, culturel et social de la région et de la société. C'est pourquoi leur présence et leur réussite nous tiennent tant à coeur.

● (16 h 20) ●

L'accessibilité ne se situe pas qu'en amont. Ce que nous visons, c'est davantage leur donner accès à la réussite et leur procurer des moyens d'insertion dans la société. C'est, à nos yeux, ce qui justifie les efforts que nous entendons consacrer à l'équilibre budgétaire et à nos objectifs. Ceux-ci représentent pour nous le moyen de poursuivre la finalité de notre mission, c'est-à-dire la formation des individus et le transfert des connaissances dont dépend le développement durable des régions que nous desservons. Nous maintenons et réaffirmons fermement que cette mission fondamentale ne peut s'accomplir que dans une université à part entière, dans le respect de l'équilibre entre recherche et création, enseignement et service à la communauté.

Maintenant, réalisations en regard de la recherche et de la création. C'est précisément sur le plan de la recherche et de la création que les nouvelles sont davantage dignes de mention. À cette rubrique s'inscrivent le nouveau navire océanographique, l'implantation des chaires de recherche, l'attribution du Prix d'excellence de l'UQ en recherche, l'attribution du Prix de la gouverneur général en poésie et du Prix Arthur-Buies en création et critique littéraires, l'augmentation des octrois de recherche — nous fleurtons déjà avec l'objectif de 6 millions prévu pour 2002-2003 dans le contrat de performance — et la tenue du congrès de l'ACFAS à Rimouski en 2003.

Le nouveau navire océanographique est arrivé deux ans après la création de l'ISMER, produit de la fusion de l'INRS océanologie et du Département d'océanographie de l'UQAR. C'est l'aboutissement d'un projet d'envergure annoncé lors de notre dernière présentation. Ce symbole de la place de premier plan qu'occupe l'UQAR dans le domaine des sciences de la mer depuis 30 ans a été acheté par l'UQAR, en consortium avec l'Université Laval, l'Université McGill et l'UQAM, subventionné en partie par la Fondation canadienne pour l'innovation et le ministère de l'Éducation du Québec. On prévoit qu'il sera opérationnel en août 2002 et servira à la recherche océanographique du Québec et de l'est canadien. Ce navire constitue la preuve de la reconnaissance de l'UQAR comme maître d'oeuvre dans le domaine et la preuve tangible de la capacité de celle-ci à jouer la carte du partenariat au nom de l'intérêt commun du Québec.

Témoigne également de la reconnaissance de nos efforts en recherche, l'attribution potentielle de six chaires de recherche du Canada. La première, mise en place dès l'été 2001 à l'ISMER, sanctionne l'expertise rimouskoise en écotoxicologie moléculaire des milieux nordiques. L'attribution d'une seconde chaire en développement rural vient d'être confirmée ainsi que celle d'une troisième sur les écosystèmes nordiques. D'autre part, une entente spécifique avec le gouvernement du Québec et le CRCD du Bas-Saint-Laurent vient d'être signée, conduisant à la création d'une chaire universitaire de recherche en foresterie régionale, et une entente avec le ministère des Pêches et Océans a permis la mise en place d'une chaire en acoustique marine.

C'est par ailleurs un chercheur de l'ISMER, M. Michel Gosselin, qui a vu l'ensemble de son travail couronné par le Prix d'excellence en recherche de l'UQ. Dans le domaine littéraire, le Prix Arthur-Buies a couronné l'ensemble de l'oeuvre de M. André Gervais, tandis que M. Paul Chanel Malenfant obtenait les honneurs du Prix de la gouverneur général. Ajoutons que deux chargés de cours au campus de Lévis, Marcel Laffleur et Jean Robitaille, ont remporté le Prix du multiculturalisme 2000. À cette distinction s'ajoutent les nombreux prix qu'ont remportés auprès de différentes instances des étudiants de biologie, de développement régional, lettres, océanographie et sciences comptables. Ces reconnaissances tangibles soulignent la qualité des interventions des professeurs et des personnes chargées de cours et l'esprit d'émulation qui anime toute la communauté.

Le dynamisme de la recherche se mesure enfin au montant global des octrois obtenus par les professeurs, en augmentation constante depuis 1995-1996. Sous toutes ses formes — fondamentale, appliquée, subventionnée, commanditée ou autonome — la recherche à l'UQAR vise l'amélioration des connaissances dans des perspectives de formation et de développement social, culturel et économique. Elle s'arrime en priorité aux préoccupations du milieu, au premier chef celles qui relèvent des particularités de la région, à savoir le développement régional, la ruralité et l'environnement maritime dont l'ISMER constitue le fleuron et le catalyseur, mais elle concerne également d'autres secteurs comme le génie, la santé, les sciences de l'éducation, la gestion de la faune et de ses habitats, la gestion des ressources maritimes, la gestion de projets, la gestion des ressources humaines, l'éthique et les études littéraires.

Le congrès de l'ACFAS, qui se tiendra à Rimouski en 2003, nous permettra une nouvelle fois de mettre en valeur à l'échelle nationale les capacités de l'UQAR à valoriser la recherche et à promouvoir les échanges interdisciplinaires et le partenariat. Cette prestigieuse manifestation s'inscrit dans la continuité des diverses activités et rencontres scientifiques qui ont régulièrement lieu en nos murs et qui montrent les efforts que nous déployons pour faire de l'université un lieu d'échanges vivant, ouvert et stimulant.

Maintenant, les réalisations en regard de l'enseignement. En ce qui concerne l'enseignement, l'UQAR disposait, en 1999-2000, de 151 postes alloués contre 171, en 1994, dont 72 % sont titulaires d'un doctorat. Environ 200 personnes employées à l'administration et au soutien étaient au service de 4 200 étudiants à temps complet et à temps partiel entre 1993 et 1997. Notons qu'à l'automne 2001 nous avons dépassé le cap des 4 600 étudiants. La réussite de nos étudiants, au coeur de nos préoccupations, témoigne de la qualité de la formation et des services que nous offrons. Le taux de réussite que nous affichons pour les programmes de baccalauréat sont de 71,8 %, de 46,5 % pour ceux de la maîtrise — à noter, ici, que c'est une exception puisque, en général, ce que nous affichons comme taux de diplomation au niveau des contrats de performance, la moyenne pour la maîtrise était de 66 %, mais nous référons à la donnée la plus récente au niveau de la cohorte de 1994 — et, pour le

doctorat, il s'agit d'un taux de diplomation de 80 % pour la cohorte de 1993.

Ajoutons que huit thèses de doctorat ont été soutenues au cours de l'année 1999-2000. Nous devrions maintenant continuer à tirer profit des mesures que nous avons prises pour gérer une forme de développement capable de contrebalancer la décroissance observée entre 1993 et 1997. À ce chapitre, rappelons, d'une part, la révision de l'offre de programmes et, d'autre part, la série d'initiatives et de mesures incitatives prises au sein de la communauté. Parmi les mesures incitatives, mentionnons que quelque 100 bourses d'excellence de la Fondation de l'UQAR ont été attribuées. Par ailleurs, le Syndicat des professeurs a investi 100 000 \$ sur deux ans pour un programme de bourses d'accueil tandis que Pêches et Océans Canada a consacré 50 000 \$ pour la relève en sciences de la mer. Ces initiatives témoignent de la reconnaissance accordée à tous les niveaux d'intervention au rôle déterminant que joue l'UQAR dans la diffusion du savoir. Ce rôle, elle continue à l'exercer pour avoir su effectuer une sévère rationalisation au moment où il le fallait. Le succès de cette révision est en partie imputable à l'ouverture, au partage et au maillage de programmes avec les autres institutions universitaires québécoises.

Tous les programmes de doctorat de l'UQAR sont partagés: océanographie, il est conjoint avec Laval et McGill; développement régional conjoint avec l'UQAC; éducation et environnement en association avec le réseau de l'Université du Québec; études littéraires — qui est à venir — entente tripartite entre l'UQAR, l'UQTR et l'UQAC. Près de 50 % de nos programmes de maîtrise sont également partagés. L'implantation récente d'un nouveau Baccalauréat en communication est une extension du programme de l'UQAM. Tout cela résulte de l'attention portée au non-dédoublement de programmes et signifie que l'UQAR, en bénéficiant de ces solidarités, met en évidence le bien-fondé du modèle du réseau UQ ainsi que ses forces.

Les partenariats développés par l'UQAR ne se limitent pas à ceux du réseau. Une majeure en transport maritime a vu le jour en collaboration avec l'Institut maritime du Québec. Par ailleurs, tenant compte des besoins des étudiants en amont et en aval des études universitaires, des ententes ont été conclues, d'une part, avec les cégeps de la région pour offrir des programmes de D.E.C.-bac en administration et en sciences comptables ainsi qu'en services financiers avec le séminaire de Sherbrooke et, d'autre part, des programmes de stages en entreprise ont été offerts avec succès en génie, biologie, chimie et informatique.

● (16 h 30) ●

On voit ainsi que le souci de la réussite de nos étudiants s'inscrit dans une logique d'insertion destinée à contribuer au développement de la société. C'est en ce sens, entre autres par la recherche de nouvelles idées et de nouvelles façons de faire en synergie avec le milieu, que nous nous sentons en partie responsables de l'évolution des mentalités et que nous entendons affirmer notre participation au développement de la citoyenneté.

Réalisations maintenant en regard des services à la communauté. L'implication de l'UQAR dans le

milieu s'est exprimée par sa participation à diverses manifestations, principalement dans le domaine du développement régional, rural et maritime — un exemple, le Carrefour maritime, Rendez-vous rural, etc.; en siégeant également auprès de diverses instances, conseils d'administration, tables sectorielles, regroupements sociocommunautaires, etc. — par exemple, le Conseil régional de concertation et de développement en Chaudière-Appalaches, le conseil local de développement, la Conférence administrative régionale de la Gaspésie, etc.; ainsi qu'en hébergeant des événements d'envergure propres à élargir son rayonnement — pensons aux Jeux du Québec et au congrès de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle. Mais c'est sur le terrain que l'implication de l'UQAR se concrétise activement dans des domaines d'intervention aussi cruciaux que la lutte contre l'analphabétisme, la pauvreté, le suicide et la réadaptation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle. Toutes ces activités montrent bien le rôle catalyseur et moteur que joue l'UQAR auprès de la collectivité. Fidèle à sa mission sociale, elle s'efforce de contribuer autant que possible au développement des régions et à la qualité de vie des populations qu'elle dessert.

Sur la scène internationale, ce rayonnement s'est traduit en Tunisie par l'organisation conjointe d'un colloque sur les écosystèmes marins au terme d'une coopération de deux ans avec l'Institut tunisien des sciences et technologies de la mer, la participation de nos chercheurs, de nos représentants et de nos étudiants à diverses missions, notamment au Costa Rica, au Pérou, au Togo et en Chine, et par la publication d'un numéro de la revue *Ethica*, en collaboration avec des chercheurs brésiliens. L'UQAR a par ailleurs accueilli des stagiaires étrangers en perfectionnement dans le domaine des sciences de la santé, des ressources humaines et des études littéraires. On voit que les interrelations et les relations interculturelles ne sont pas un vain mot mais une pratique courante à l'UQAR, ce qui confirme l'augmentation du pourcentage relatif d'étudiants internationaux qui est passé de 1,5 % en 1995 à 3,5 % en 2002. Autrement dit, l'ouverture sur le monde commence sur place par le monde qui s'y trouve.

Abordons maintenant, si vous le permettez, le deuxième chapitre, celui des perspectives. Sous le signe d'une restructuration éclairée, c'est-à-dire réaliste et responsable, établie sur une saine utilisation des fonds publics grâce à la relance liée au contrat de performance, nous entendons profiter du regain de confiance que donne un second souffle pour faire évoluer l'université dans le sens d'une «utopie réalisable», expression empruntée d'ailleurs à Yona Friedman. Cette université demeure possible si nous parvenons à imaginer des solutions dans lesquelles notre milieu reconnaît son identité. C'est à cette condition que nous avons acquis une légitimité et fondé notre crédibilité dans nos domaines d'excellence en misant sur nos ressources environnementales, les sciences de la mer et le développement régional. Nous sommes bien décidés à continuer à occuper notre territoire intellectuel et à le développer, car notre mission de formation implique une ouverture au monde du savoir fondée sur un équilibre interdisciplinaire.

Donc, les perspectives maintenant en formation. Sur le plan de la formation, la reconfiguration de l'offre de programmes, amorcée depuis plusieurs années, va se poursuivre dans le sens d'une plus grande adéquation aux besoins de nos étudiants et d'un contrôle de la dispersion des efforts. La diminution du niveau de spécialisations des baccalauréats sera compensée par des activités d'enrichissement hors disciplines. Nous favoriserons l'interdisciplinarité, le croisement des savoirs par la fusion des cours de différents programmes présentant des objectifs semblables. Nous devons redéfinir notre mode de présence sur le territoire. L'intérêt d'un territoire est d'être bien desservi. Le nôtre est objet de convoitise si l'on en juge par les débordements géographiques de la concurrence. C'est de bonne guerre dans la conjoncture actuelle. À nous d'en tirer les conséquences et d'en redéfinir la nature, plutôt que les limites, et de transformer les menaces en opportunités. À l'heure du virtuel, la superficie est moins une contrainte qu'une opportunité dont il faut tirer parti. À nous d'établir nos marques.

L'expérience du campus de Lévis montre que l'UQAR est capable d'aller de l'avant. Précurseurs de D.E.C.-bac intégrés, nous avons été, ne l'oublions pas, les initiateurs de la formule. Nous continuons dans cette voie à développer des ententes avec les cégeps et les collèges. L'entente D.E.C.-bac en transport maritime avec l'Institut maritime en est un exemple.

Globalement, nous avons enregistré une hausse de l'effectif étudiant en 2001. Il importe de noter que, après avoir observé une perte de 24 % des EETP entre 1993 et 1997, nous observons, entre 1997 et 2001, une hausse de 11 %. La vigilance demeure toutefois de mise, et l'expérience des effets contre-productifs qu'une lecture ponctuelle trop myope peut entraîner sur l'image et la fiabilité d'un programme auprès de la clientèle nous incite à une relative souplesse dans la lecture des statistiques. Sachant que nous nous sommes fixé pour cible le nombre de 2 700 EETP en 2003 pour accroître le taux de recrutement des étudiants, nous nous efforçons de rendre plus attractifs certains secteurs ou programmes en révisant l'offre de cours ainsi que de développer l'offre de programmation en privilégiant l'accessibilité à la formation. Nous comptons maintenir cette cible et même la dépasser. Nous la dépassons d'ailleurs déjà en 2001-2002.

Nous comptons implanter, d'une part, un Baccalauréat en enseignement professionnel... avoir lancé une Maîtrise en sciences infirmières et une autre en études des pratiques psychosociales et, d'autre part, en mettant l'accent sur la formation pratique ainsi qu'en développant une politique de stages, y compris à l'étranger. L'encadrement des étudiants ne pouvant se réduire à une veille technologique, nous avons procédé à la mise en place d'un centre d'aide à la réussite permettant aux équipes d'enseignants, professeurs et chargés de cours de développer des approches innovatrices. Celles-ci seront assorties de mesures d'encadrement visant l'amélioration des résultats et l'accroissement du taux de réussite global, que nous comptons porter à 80 %. Enfin, nous prévoyons le renouvellement du corps professoral dans les secteurs stratégiques. Des efforts devront être consentis en vue du renouvellement du matériel et des infrastructures

scientifiques. Bref, nous essayons de recentrer nos efforts dans le sens d'un développement raisonné et de repositionnement visant une meilleure adéquation aux besoins de la communauté.

Perspectives, maintenant, en recherche et création. Nous entendons favoriser le développement et la valorisation de la recherche en soutenant les initiatives du GRIDEQ en développement régional, de l'ISMER et d'autres équipes de chercheurs en émergence. Pour cela, nous visons l'accroissement du potentiel, faire progresser le niveau des subventions à plus de 6 millions de dollars et atteindre l'objectif que 50 % de nos professeurs participent au système de subventions et commandites. L'implantation des chaires de recherche et autres infrastructures régionales devrait grandement nous aider en ce sens. Nous entendons ainsi continuer à élargir notre masse critique en multipliant et diversifiant les partenariats sur le plan régional, national et international. Nous envisageons enfin de mettre en place une agence de relations UQAR-Milieu-VALEO en vue de la mise en valeur des produits de la recherche. Ainsi, nous visons un resserrement des liens de l'université avec la société.

Perspectives, maintenant, en regard des services à la communauté. L'UQAR a su se doter d'un réseau de télécommunications et de télédiffusion propre à contrer les effets de l'éloignement, dont bénéficie le service des technologies de l'information et celui de la bibliothèque, fondé sur une technologie de pointe. Ces infrastructures sont également mises à la disposition des entreprises et des organismes du milieu. Elles constituent les ressources additionnelles de soutien direct à l'enseignement.

● (16 h 40) ●

Seule bibliothèque universitaire de l'Est du Québec, l'UQAR a une clientèle variée et vaste à servir. En plus de ses étudiants sur place et d'un certain nombre de collégiens de sept cégeps de l'Est du Québec, elle approvisionne cinq bureaux régionaux et offre ses services à la population pour les publications gouvernementales et les collections de journaux régionaux et nationaux. Elle accomplit sa tâche multiforme de diffusion du savoir au prix de choix stratégiques et grâce aux maillage interinstitutionnel et aux connivences qu'elle a su développer avec les bibliothèques des collèges de la région et de la ville.

Elle bénéficie aussi d'une entente avec l'institut Maurice-Lamontagne, de Pêches et Océans Canada, qui permet d'optimiser les ressources au profit de la recherche. Dans ce domaine comme ailleurs, on voit que l'UQAR s'efforce de compenser les difficultés inhérentes à sa situation économique et géophysique en composant avec les moyens du bord et les solutions qui font appel à la solidarité et à l'imagination. Il est probable que force lui sera de continuer dans cette voie, compte tenu de la conjoncture démographique.

Enfin, les limites et défis, ou chronique d'une situation annoncée. Le problème de l'érosion démographique est difficilement contournable. C'est un fait indéniable qui touche toutes les universités québécoises, mais plus particulièrement celles qui se trouvent hors des grands centres. Le développement des technologies de l'information ou l'appât d'une qualité de vie saine ne suffisent pas à compenser l'attrait des grandes villes, la

diversité des programmes et les possibilités d'emploi que celles-ci ont à offrir. Il nous faut composer avec ces réalités qui concernent aussi bien le recrutement des étudiants que celui des professeurs. Il est clair que les étudiants des cégeps de l'Est du Québec constituent notre principal bassin de recrutement, mais le fait que certains secteurs, comme l'ISMER, soient en pleine croissance alors que nous avons par ailleurs l'impression d'être en perte de vitesse sur notre propre terrain requiert notre attention. Il ne faut pas se cacher, tous facteurs réunis, la diminution du nombre de nouveaux inscrits sur le territoire hors campus a atteint 55 % entre 1996 et 1999. Cela nous incite à multiplier les efforts de repositionnement pour nous acquitter de notre mission sociale.

Bénéficiant d'un taux relativement élevé d'étudiants internationaux, environ 3,5, qui attestent de la reconnaissance de la qualité de nos programmes d'études et contribuent à notre image de marque, nous devons porter attention au recrutement des effectifs québécois, et en particulier revitaliser nos programmes de premier cycle, et revoir les façons de faire aussi bien sur le plan du recrutement que sur le plan de l'encadrement. L'opération est déjà commencée et met d'avant la professionnalisation.

Bien que nous soyons nous-mêmes las du pathos et du misérabilisme, force est d'admettre malgré tout que les problèmes liés au financement ne sont pas éradiqués et continuent de constituer une épée de Damoclès. Malgré l'impact significatif du réinvestissement gouvernemental sur les résultats financiers, il reste que la part importante que représente le déficit accumulé, par suite de la réduction des subventions de fonctionnement et de la baisse de l'effectif étudiant dans nos régions, nous laisse, par rapport au budget global, une marge de manoeuvre extrêmement restreinte. Il n'empêche que, pour en finir une bonne fois et repartir sur des bases saines, conformément au protocole d'entente que nous avons signé avec le ministère de l'Éducation, nous avons inscrit à nos objectifs de retrouver un équilibre budgétaire à l'horizon 2003-2004. Conscients de nos responsabilités, nous souhaitons atteindre ces objectifs en relevant le défi d'imager de nouvelles façons de faire et d'utiliser de nouvelles formules d'action mettant le facteur humain au premier plan.

La question reste de savoir, en conclusion, si nous serons capables de tenir nos engagements. Je ne cache pas que la grande inconnue résidant dans l'évolution du problème démographique, nous avons tout lieu d'être imaginatifs dans la manière de le surmonter. Forts de notre expérience et de celle des autres universités, nous sommes bien déterminés à consentir, de concert avec les autorités publiques, les efforts nécessaires pour essayer de contrer l'exode vers les grands centres ou trouver les moyens de le compenser. Il importe, pour commencer, de rompre avec la fatalité historique et de faire en sorte que notre image rende au plus juste compte de nos réalisations. Nous savons que nous avançons dans des conditions précaires, mais nous bénéficions de solides appuis réels et potentiels qu'il s'agit de mobiliser pour nous repositionner et mener nos rêves à bon port, rendre possible l'université que nous voulons ensemble.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. Couture. Vous étiez bien timé.

M. Couture (Pierre): Trente minutes juste.

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, Mme la députée de Rimouski.

Mme Charest: Merci, Mme la Présidente. Je veux souhaiter la plus cordiale des bienvenues aux représentants de l'UQAR: M. Couture, M. Bourassa, M. Ringuet et M. Gosselin. Je ne vous oublie pas. Alors, quoi dire sinon que vous êtes une université, je vous dirais, qui a démontré depuis de nombreuses années sa détermination et son acharnement à développer ce qu'on appelle une petite université, mais petite dans le sens physique du terme, mais pas dans le sens pédagogique, scientifique, etc. Et je trouve aussi que votre mémoire a quand même un ton très positif. Honnêtement, je suis heureuse de voir qu'il y a eu quand même un certain chemin de fait. Il en reste encore. Ça, nous sommes bien... En tout cas, moi, je sais de quoi vous voulez parler quand vous dites qu'il y a du chemin encore à parcourir, mais il y a comme une lumière au bout du couloir, il y a un horizon, là, qui s'est dégagé. Et vous semblez prendre le chemin du développement avec beaucoup plus d'outils et toujours avec la même détermination.

Je tiens aussi à féliciter les artisans de l'UQ. Je tiens aussi à féliciter les artisans de l'UQAR pour les nombreux prix qu'ils ont reçus, que ce soit le prix du gouverneur général en poésie — ça, c'est notre ami Chanel Malenfant, je pense — le prix d'Arthur-Buies en création littéraire...

M. Couture (Pierre): André Gervais.

Mme Charest: ...M. André Gervais. C'est tout du monde qu'on connaît bien. Et le fait que vous ayez augmenté les octrois de recherche, là, je pense que ça, c'est majeur, c'est structurant. Et, plus vous allez avoir des subventions de recherche en provenance non seulement des fonds officiels qui soutiennent la recherche universitaire, mais aussi d'autres sources, autant du privé que du public, je pense que, là aussi, ça va vous donner des ailes, en tout cas, une certaine indépendance financière qui va vous permettre d'aller encore plus loin.

Ceci étant dit, je vois aussi les nombreux programmes dans lesquels vous travaillez. Je sais que vous avez travaillé sur la révision, l'actualisation en quelque sorte de plusieurs programmes, mais est-ce que vous avez vraiment abandonné certains programmes au profit d'autres? Je ne pense pas. Est-ce que vous pouvez m'éclairer?

M. Couture (Pierre): ...transformer, madame.

Mme Charest: Transformer plus?

M. Couture (Pierre): Oui, Mme la députée, avec l'idée de mettre l'accent sur la professionnalisation. À titre d'exemple, vous savez que l'Université du Québec à Rimouski était la seule université sise en

région périphérique à offrir un Baccalauréat en sociologie. Ce Baccalauréat en sociologie avait du plomb dans l'aile, comme on dit, et nous avons décidé de le transformer, de lui donner un caractère professionnalisant, et maintenant c'est un Baccalauréat en développement social qui a la prétention de pouvoir former des agents de développement, et nous avons réussi à le sauver. Maintenant, nous avons suffisamment d'inscriptions pour pouvoir continuer.

Mme Charest: Merci. Vous avez un problème qui est commun à toutes les universités, c'est le renouvellement du corps professoral. Vous êtes situés dans une région très attrayante, malgré le fait que nous sommes quand même à 320 km de Québec, à 500 quelques kilomètres de Montréal. Comment vous entendez, là, répondre aux besoins? Est-ce que vous avez suffisamment de sous aussi pour faire cette tâche de renouvellement du corps professoral et faire face à la concurrence pas seulement interuniversités québécoises, mais aussi à travers le monde? Parce que c'est de ça qu'il s'agit maintenant.

● (16 h 50) ●

M. Couture (Pierre): Oui, effectivement, vous avez bien raison, puisque, à titre d'exemple, actuellement, nous avons quelque 154 professeurs, ou 157, et nous sommes à la recherche de 18. Il y a 18 postes à combler et, effectivement, il y a une concurrence qui est extrême, et on a la prétention qu'on veut les attirer à l'intérieur d'une grande université de petite taille. Et on essaie effectivement de leur donner certains avantages, comme, par exemple, la possibilité d'avoir des subventions de recherche institutionnelle qui puissent leur permettre de lancer leur carrière, comme également la possibilité d'oeuvrer dans un milieu où effectivement les groupes-cours sont de petite taille. Et cela permet effectivement une relation professeur-étudiant qui est d'une grande complicité et qui vient interagir sur la qualité de l'enseignement. Donc, ce sont des choses comme celles-là que nous mettons en place et qui, je pense, vont nous aider effectivement à recruter.

Mais il n'en reste pas moins que, dans certains disciplines, c'est extrêmement difficile à recruter, et on s'aperçoit que, finalement, parfois les personnes qui viennent postuler un poste à l'UQAR utilisent les résultats de la sélection à d'autres fins, comme, par exemple, celle de pouvoir utiliser un oui du comité de sélection pour pouvoir se négocier des augmentations de salaire dans leur premier établissement.

Mme Charest: Leur propre université.

M. Couture (Pierre): C'est des choses qui arrivent et c'est de bonne guerre. On peut faire avec.

Mme Charest: Ce n'est pas juste dans le domaine de l'éducation que ça se passe, là?

M. Couture (Pierre): Non, non, ça se passe ailleurs aussi, madame.

M. Ringuet (Michel): Je voudrais rajouter, si vous le permettez, qu'il reste que, dans la plupart des cas, quand on réussit à attirer une candidature et qu'on

lui présente, à cette candidature-là, l'UQAR et les possibilités entre autres qu'il y ait à l'UQAR de travailler en interrelation étroite avec d'autres disciplines, ce qui est plus difficile dans une plus grande université modèle facultaire, souvent c'est très accrocheur. On le constate, on l'a déjà constaté à plusieurs reprises. On a même eu des surprises d'attirer des candidatures chez nous qui normalement auraient dû se retrouver dans de grandes universités de recherche, mais qui nous ont spécifiquement choisis à cause de cet aspect-là.

Mme Charest: O.K. Dites-moi, sur la question de la recherche, vous voulez atteindre 6 millions de budget?

M. Couture (Pierre): Oui, le 6 millions était dans le contrat de performance, 6 millions d'octroi de recherche. Par octroi, on...

Mme Charest: Il est à combien présentement?

M. Couture (Pierre): 5,8 millions pour l'année 2000-2001, qui sont les derniers chiffres. Donc, on pense bien qu'en 2001-2002 on va déjà dépasser cette cible fixée au contrat de performance.

Mme Charest: Cet objectif. Donc, vous avez une idée de la prochaine cible?

M. Couture (Pierre): Bien ça, elle est... on verra, hein. Mais c'est évident que, avec l'arrivée des chaires de recherche, vous avez noté que c'est quand même cinq nouvelles chaires de recherche à l'intérieur de huit mois, donc c'est énorme. Et je peux vous dire que, sur notre paillasse de travail en ce moment, il y a six autres projets de chaire qui cheminent pour les prochaines années. Donc, ça, ça a un effet extrêmement structurant, d'une part et, d'autre part, ça a l'effet de pouvoir attirer davantage de subventions de recherche.

Mme Charest: Dont une en maritime que nous allons...

M. Couture (Pierre): En transport maritime. Le dossier est sur la table, là.

Mme Charest: En transport maritime... nous allons être vigilants pour bien aller la chercher. Dites-moi, par rapport au budget, on s'est toujours parlé franchement, et je n'ai jamais eu de craintes d'aborder les vraies questions. Alors, comment ça va de ce côté-là, compte tenu du contrat de performance, de ce qui est annoncé et des problèmes, là, qui existent pour l'ensemble des universités, qui est la courbe démographique, le modèle de financement, et tout ça?

M. Couture (Pierre): Bien, écoutez, j'ai été très clair dans mon exposé. Nous pensons atteindre la cible de l'équilibre budgétaire en 2003-2004 — c'est ça, Louis? — et je dois vous dire que cette cible-là aurait été atteinte dès l'année budgétaire 2001-2002, cette année, si les coûts de système avaient été financés effectivement à 100 % par le ministère.

Mme Charest: Ils l'ont été à combien, monsieur?

M. Couture (Pierre): Il nous manque quelque 450 000 en ce moment. Louis, le pourcentage?

Mme Charest: C'est à peu près ça?

M. Gosselin (Louis): Bien, ça, c'est un demi-million environ de coûts de système qui ne sont pas financés, qui permettent de ne pas atteindre l'équilibre budgétaire immédiatement cette année. Mais il faut tenir compte aussi que l'année 2002-2003, il y aura un apport aussi, qui est contenu dans le contrat de performance, qui viendra permettre de faire l'équilibre en bout d'année.

M. Couture (Pierre): Quand je parle d'équilibre budgétaire, attention, je parle avant les dépenses extraordinaires qui sont liées aux mises à la retraite, là.

M. Gosselin (Louis): C'est que la réalité par rapport à l'équilibre budgétaire, elle devrait se faire en 2003-2004; 2002-2003 devrait voir un léger déficit de 300 000 \$. Mais, pour l'atteinte de cet équilibre budgétaire là, il y a l'apport de l'argent de l'année 2002-2003 qui est de l'ordre de 1,4 million en termes de développement. Au moment où le contrat de performance a été signé, il y avait un déficit accumulé de... un déficit de 5,3 millions. Il y a un apport de nouvel argent en développement et en réajustement de la formule de 4,3 millions.

Donc, pour nous, d'arriver à l'équilibre budgétaire en 2003-2004 nécessite d'utiliser une rationalisation très large pour arriver à réutiliser cet argent-là pour faire le développement dont le recteur vous a présenté déjà des grandes pistes qui sont déjà réalisées.

Mme Charest: Et la mise à la retraite de professeurs, et tout ça, ça, ça va vous coûter...

M. Gosselin (Louis): Pour vous donner une petite idée, cette année, l'année dans laquelle on est, on est au-delà de 1 million de sous utilisés pour les primes de mise à la retraite ou les primes de séparation qui sont contenues dans les conventions collectives.

Mme Charest: Et c'est financé comment?

M. Gosselin (Louis): À même le budget de l'université, bien sûr. Donc, on les avait prévues en partie dans les contrats de performance. Maintenant, à titre indicatif, vous voyez, cette année, on a été surpris par une vague qui a doublé nos prévisions, ce qui fait qu'il faut y répondre. Bien sûr qu'il y aura possiblement des économies au moment de la réembauche, parce que normalement les gens sortent avec des salaires plus élevés que...

Mme Charest: Que ceux qui entrent.

M. Gosselin (Louis): ...les gens qui entrent. Mais il reste qu'il y a quand même des coûts énormes liés aux mises à la retraite, et c'est des coûts qui sont liés aux conventions collectives et aux obligations qu'on a.

Mme Charest: Donc, c'est vrai que vous avez encore beaucoup de travail sur la planche, vous avez des défis à relever. Je vous souhaite bonne chance.

M. Gosselin (Louis): Pour vous donner un ordre de grandeur par rapport aux mises à la retraite, vous voyez, cette année il est sorti 17 personnes, 17 personnes ont quitté l'UQAR sur à peu près 350 personnes. C'est autour de 5 % de la population, des personnes qui y travaillent, si j'exclus les chargés de cours. Et c'est quand même important et, dans les prochaines années, c'est le rythme avec lequel on devra vivre.

Mme Charest: Travailler.

M. Gosselin (Louis): Travailler, oui.

Mme Charest: Eh bien, je demeure toujours disponible pour vous supporter et je vous souhaite quand même un bon travail. Je sais que vous travaillez bien, mais je vous souhaite la chance aussi, qui vous accompagne.

M. Couture (Pierre): Merci, madame.

Mme Charest: Merci.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, Mme la députée de Rimouski. M. le député de Westmount—Saint-Louis.

M. Chagnon: Déjà? Alors, merci, Mme la Présidente. Je souhaite la bienvenue aux gens de l'Université du Québec à Rimouski. C'est toujours un plaisir de vous recevoir, M. Couture et ses adjoints. Peut-être continuer sur la dernière foulée que Mme la députée de Rimouski a ouvert...

Mme Charest: ...M. le député.

M. Chagnon: ...quand même vous en auriez, ça ne change rien.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Chagnon: Et donc, je constate que, malgré les promesses faites entre autres au Sommet de la jeunesse par le gouvernement à l'effet qu'effectivement, un, il y aurait un refinancement de 300 millions d'ajoutés dans le financement universitaire, qu'on ferait en sorte aussi de financer à 100 % le coût de système, vous êtes l'un de ceux qui sont venus nous dire qu'effectivement le coût de système n'est pas financé à 100 %. C'est donc une promesse qui n'a pas été remplie.

Est-ce que l'an dernier votre coût énergétique a été financé à 100 %?

M. Couture (Pierre): Il a été financé, je dirais, grâce aux économies d'énergie, aux techniques que nous avons employées pour faire de l'économie d'énergie un grand succès. D'ailleurs, l'UQAR a obtenu un prix à cet effet-là. Mais je vais laisser le vice-recteur continuer là-dessus.

M. Gosselin (Louis): Déjà depuis plusieurs années, l'université s'est toujours préoccupée d'économie d'énergie et a pris tous les moyens pour arriver à réduire ses coûts. Bien sûr, comme vous le savez que... par rapport à la formule, on est payé à partir de coûts moyens et on est parmi ceux qui permettent peut-être d'abaisser le coût moyen, parce qu'on est assez performants. Donc, dans ce cadre-là, du côté de l'énergie, on peut réussir à tirer notre épingle du jeu, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans tous les domaines.

M. Chagnon: Tant mieux, parce que ce n'est pas encore le cas de tous vos collègues, qui ont eu quelques problèmes à ce financement particulier. Mais on est d'accord, effectivement, pour dire que — puis je comprends bien — après avoir été sevrés comme vous avez été sevrés, recevoir une partie des 300 millions qui vous amène à avoir, l'an prochain, un revenu autonome, un revenu d'État qui va être semblable à celui que vous aviez en 1994-1995, c'est un peu comme si on vous avait mis la tête en dessous de l'eau pendant quelques minutes, puis on vous ressort, puis on dit: Une fois que... vous pouvez prendre un peu d'air. J'aime mieux prendre un peu d'air, évidemment, que de crever.

● (17 heures) ●

Mais, compte tenu du fait que, si vous avez l'an prochain le même niveau de financement que vous aviez en 1994-1995, dans les faits, ça implique une diminution presque de 17 à 20 % de moins compte tenu de l'inflation et si on regarde, évidemment, que les dollars de 1994 ne vaudront pas les dollars de 2003. C'est donc dire que vous êtes encore un peu sous-financés par rapport à 1994-1995, pratiquement. Qu'est-ce que vous envisagez ou qu'est-ce que vous anticiperiez idéalement comme niveau de financement pour pouvoir fonctionner à un rythme qui vous satisfèrait dans les années à venir? Parce que là votre contrat de performance, finalement, se termine au financement de 2002-2003. Alors, qu'est-ce qui serait... Parce que, dans le fond, il y a une question de survie là-dedans. Il y a une question non seulement de survie, mais de développement.

M. Couture (Pierre): Oui, tout à fait. C'est évident que, par rapport à une question comme celle-là, à froid, je ne suis pas capable de vous avancer un chiffre, mais je veux vous mettre sur une piste. J'irais avec trois niveaux dans la réponse. La première chose, effectivement, si on réussissait à trouver un moyen pour financer le solde de fonds, le déficit accumulé... À l'UQAR, c'est 7 millions de dollars. Cela engendre des coûts d'intérêt à payer.

M. Chagnon: Un 500 000 par année, à peu près.

M. Couture (Pierre): À peu près. Voilà un premier 500 000 qu'on pourrait mettre de côté, parce que ce qu'il faut penser, c'est d'avoir de l'argent neuf quelque part pour assurer le développement. Donc, on vient de trouver un premier 500 000.

La deuxième chose, on a parlé tantôt des coûts de système. Les coûts de système, c'est 450 000. Donc, si c'est ça était financé à 100 %...

M. Chagnon: On a 1 million.

M. Couture (Pierre): ...on ajoute un 450 000, on est rendu pas loin de 1 million. Et enfin c'est la question des frais indirects, qui viennent d'être consentis par le fédéral, c'est quelque 600 000 \$. Donc, ça serait important que ces frais indirects restent à l'université. Donc, on vient de trouver ensemble très rapidement 1,6 million de dollars. Et je pense qu'avec 1,6 million de dollars on est capable de faire beaucoup de choses chez nous. Donc, à froid, là, première réponse serait celle-là.

M. Gosselin (Louis): Nous, on pourrait ajouter qu'au cours de la dernière année... Au cours de la dernière année...

M. Chagnon: À chaud, quelqu'un d'autre s'intéressera au dossier. Ha, ha, ha!

M. Gosselin (Louis): Ha, ha, ha! Vous comprendrez que, étant responsable du budget et des finances, j'aimerais bien ajouter mon grain de sel. Donc, la dernière année du contrat de performance, c'est celle où il y a un ajout le plus important de sommes en termes de développement. Et comme, pour nous, on doit produire des éléments de développement réel et que pour produire ces éléments de développement réel, il faut le puiser à même nos activités courantes que l'on rationalise parce que c'est l'argent pour arriver à l'équilibre budgétaire qu'on utilise pour pouvoir faire le développement, je vous assure que la construction du prochain budget, pour nous, est assez problématique. Une chance que j'ai encore beaucoup de cheveux, parce que je pourrais en perdre quelques-uns encore, parce qu'il faudra user de toute l'imagination possible pour pouvoir arriver à cet équilibre budgétaire, et tout argent neuf, bien sûr, qui pourrait arriver pourrait un peu faciliter les choses et nous permettre de mettre en place des structures qui nous permettraient de réaliser davantage nos objectifs.

M. Chagnon: Merci. Mais une couple de millions, en fait, c'est à peu près ça qui vous manque minimalement, j'ai l'impression, pour être capable de fonctionner correctement. Vous avez des moyennes de... Bien, je voudrais continuer sur le même sujet. Vous avez dit tout à l'heure que cette année vous avez dépensé 1 million de dollars pour des mises à la retraite, ça a fait tiquer mon collègue — j'étais en train de regarder d'autres choses — mon collègue, le député de D'Arcy-McGee. C'est un raisonnement qui se fait bien, si on dépense 1 million pour mettre les gens à la retraite, pourquoi on les met à la retraite? Pourquoi on ne les garde pas, puisqu'on est en même temps en recherche de professeurs? J'ai trouvé la question bonne, je vous la pose.

M. Couture (Pierre): Bien, c'est une question aussi de rajeunissement du corps professoral. Également, les jeunes professeurs vont chercher... sont très agressifs sur le marché des subventions et également attirent énormément d'étudiants. Mais, sur le plan chiffres, je vais laisser Louis continuer.

M. Gosselin (Louis): Une des raisons qui sont bien simples, c'est des conditions de travail négociées dans les conventions collectives où la décision de prendre ou pas sa retraite appartient, à partir d'un certain âge... bien sûr, appartient à la personne, au travailleur ou à la travailleuse. Et, à partir du moment où quelqu'un répond aux critères et qu'il prend sa retraite, il y a des obligations liées à la convention collective qui nous amènent à verser les montants prévus dans cette convention collective.

M. Chagnon: Vous avez prévu des montants tout à fait récents. Vous aviez donné une conférence de presse il y a à peu près trois semaines pour annoncer que vous étiez pour ajouter des bourses ou donner des bourses aux étudiants, en fait. Ce que j'ai compris, j'étais de l'autre côté de la mare aux grenouilles et j'étais à Baie-Comeau, puis j'étais... Je vous lisais puis j'ai compris que vous aviez une nouvelle politique de rétention de clientèle ou peut-être de captation de clientèle de façon à donner des bourses à des étudiants. Est-ce que vous pourriez nous expliquer exactement ce qu'il en est?

M. Couture (Pierre): Oui. Il s'agit d'un programme qui va nous permettre effectivement de davantage compétitionner avec les universités des grands centres, particulièrement dans le domaine du génie où on pourra, avec la complicité d'industriels de la région, la complicité d'une corporation qui s'appelle CSDT-PME, ajouter aux montants des bourses de recrutement qu'offre l'UQAR pour permettre de recruter de ces étudiants-là dans le domaine du génie. Je vais laisser le vice-recteur continuer là-dessus.

M. Ringuet (Michel): Il ne faut pas confondre, ce n'est pas l'UQAR qui offre cet argent-là, c'est une corporation hors UQAR qui est très associée avec nous, bien sûr, puisque l'intérêt...

M. Chagnon: Une fondation? C'est la fondation?

M. Ringuet (Michel): Non. C'est un organisme qui regroupe les entreprises... Le conseil d'administration de cette corporation-là est constitué des entreprises industrielles les plus importantes de la région et qui, puisqu'elles ont constaté qu'il y avait beaucoup de difficultés à recruter des ingénieurs, ont choisi de nous aider à en attirer chez nous. Donc, il y a une contribution des entreprises et de divers paliers à cette corporation-là.

Il faut dire que la concurrence en technologie, en informatique, elle est féroce. Constatons que, même à l'intérieur du réseau UQ, l'École de technologie supérieure, que vous connaissez bien, puisqu'elle est dans votre comté, fait le tour de la province en disant aux étudiants que, s'ils vont à l'ETS, ils auront un financement de 10 000 \$ par année via des stages. Alors, c'est ce qu'on cherche à contrer.

M. Chagnon: Votre clientèle de base vient de la région évidemment, du Bas-Saint-Laurent, mais aussi de la Gaspésie, j'imagine.

M. Couture (Pierre): C'est ça.

M. Chagnon: Vous avez des D.E.C.-bacs avec des cégeps qui sont vers le descendant. Est-ce que vous en avez vers l'ascendant aussi, Matane, Gaspé?

M. Couture (Pierre): Oui, avec l'ensemble des cégeps qui couvrent notre territoire. Oui, l'ensemble des cégeps qui couvrent notre territoire.

M. Chagnon: Administration, sciences infirmières?

M. Couture (Pierre): Sciences comptables.

M. Chagnon: Sciences comptables.

M. Ringuet (Michel): Sciences infirmières, il est à se créer actuellement.

M. Chagnon: À La Pocatière, il me semble, hein?

M. Ringuet (Michel): La Pocatière. En fait, administration, sciences comptables, précisément, on en a de Lévis à Gaspé, tous les cégeps, avec Baie-Comeau, sur la Côte-Nord. Mais, en sciences infirmières, vous savez que c'est un projet ministériel d'avoir un D.E.C.-bac, et là aussi ce sera l'ensemble de ces cégeps-là. On est d'ailleurs bien fier de dire que, parmi tous les consortiums lancés jusqu'à présent, le nôtre, celui de l'UQAR avec les cégeps de la région, est celui qui est le plus avancé. On a déjà accueilli nos premiers étudiants l'automne dernier dans ce D.E.C.-bac-là.

M. Chagnon: J'ai rencontré de vos étudiants il y a déjà quelques années, mais ceux qui venaient de l'Université du Québec, mais à Lévis, avec le groupe de Sainte-Foy, entre autres, je pense, hein? Et c'est quoi, la proportion d'étudiants que vous avez à Lévis par rapport à...

M. Couture (Pierre): Lévis, en ce moment, c'est 33 %. C'est un tiers de notre population. Rimouski, un peu plus que 50 %, et le reste réparti sur l'ensemble du territoire. Si vous voulez avoir des chiffres un peu plus précis sur la provenance, maintenant, des étudiants, quand on parle du Bas-Saint-Laurent, on parle de 42 % des étudiants en provenance du Bas-Saint-Laurent; Côte-Nord, c'est 4 %; Gaspésie-Les Îles, 9 %; Chaudière-Appalaches, 20%; la région de la Capitale, 13 %; et autres régions du Québec, 6 %; et, à l'extérieur du Québec, c'est 5 %.

M. Chagnon: Et, à l'extérieur du Québec, ça vous amène des étudiants qui vous amènent des frais de scolarité qui sont un peu plus élevés?

M. Couture (Pierre): Oui.

M. Chagnon: Et des frais de scolarité pour les étudiants étrangers, entre autres, dont vous ne percevez pas les montants. Si je ne m'abuse, ces montants-là sont versés au fonds consolidé. Vous recevez la subvention

per capita, là, mais vous ne recevez pas le montant que ces étudiants-là vous amènent. Par contre, vous avez des coûts d'intégration, parce que, dans un des documents qui n'est pas... à l'étude ici... Mais, dans d'autres documents, j'ai repéré que vous aviez mis sur pied — et c'est tout à votre honneur — une organisation pour faire en sorte de pouvoir bien intégrer les étudiants étrangers qui arrivent à Rimouski.

Ne trouveriez-vous pas ça normal de pouvoir recevoir, de pouvoir conserver les frais de scolarité des étudiants, les droits de scolarité des étudiants étrangers qui sont chez vous?

M. Couture (Pierre): Bien entendu que...

M. Chagnon: Est-ce que ce ne serait pas normal que, puisque vous en faites l'accueil, puisque... D'autant plus que ça vous serait... Il me semble, en tout cas, que ça m'apparaîtrait comme étant un incitatif à aller se chercher une clientèle étrangère qui pourrait justement vous permettre de vous assurer de conserver des niveaux d'étudiants à temps complet qui soient supérieurs à ceux que vous avez déjà maintenant même s'ils sont haussés depuis quelques années.

M. Couture (Pierre): Bien, c'est évident qu'en termes de statistiques à l'UQAR, quand on regarde le nombre d'étudiants étrangers qu'on avait en termes de pourcentage autour des années 1995-1996, c'était autour de 1,5, comme je le dis dans la présentation, et maintenant on est à 3,5.

● (17 h 10) ●

Les étudiants étrangers, évidemment, c'est beaucoup de pression sur tout le système, hein, parce que ça prend un encadrement assez particulier à partir du moment où ils arrivent au pays, au moment où ils suivent leurs cours et après également. Mais, par contre, ça nous donne énormément à l'UQAR en termes d'apport culturel. Vous savez, chez nous, c'est très clair que cet apport culturel là est extrêmement significatif. Et ça apporte énormément également au niveau de la société rimouskoise parce qu'ils contribuent également comme un apport culturel important vis-à-vis la société rimouskoise. Il va de soi que tout ça doit se payer, doit se financer, et, effectivement, il faudrait trouver des moyens pour avoir un financement adéquat.

M. Chagnon: Celui que je vous suggère ne serait-il pas approprié?

M. Couture (Pierre): Effectivement, c'est une façon de faire qui me semble appropriée et qui pourrait être très rapidement mise en place.

M. Chagnon: Facile. Et, donc, vous conserveriez vos droits de scolarité, comme vous conservez ceux de vos étudiants normaux. Et, au lieu d'avoir, je ne sais pas quoi, 2 000 \$ par année, vous auriez 8, 10 000 pour chacun de ces étudiants-là. Est-ce que ce n'est pas pour vous... Je sais qu'on en a déjà discuté il y a quelque temps, vous sembliez être d'accord avec l'idée que je m'en faisais, qu'il y a un marché mondial d'étudiants que vous devez percer pour vous assurer de conserver vos niveaux de base d'étudiants et compte tenu des difficultés

démographiques particulièrement dans votre région, ce qui vous permettrait... Évidemment, si vous aviez le droit de conserver les droits de scolarité, ça vous inciterait à le faire davantage, puis vous auriez encore plus de moyens, des moyens que vous recherchez, entre autres, pour financer l'Université.

M. Couture (Pierre): Effectivement, quand on s'attaque à des problématiques comme la formation en sciences de la mer, en gestion des ressources maritimes, c'est extrêmement attirant, c'est extrêmement attrayant pour les étudiants étrangers. Mais il y a aussi le marché à l'intérieur des autres régions du Québec et le marché à l'intérieur du Canada. Prenez la biologie, par exemple, chez nous, attire... Quelque 50 % des étudiants arrivent de l'extérieur de notre région parce qu'on su donner une couleur particulière, une couleur locale, et les gens savent qu'être formé en biologie, même si l'ensemble des universités au Québec donnent ce programme... À l'UQAR, ce qui est particulier, bien on sort, on va sur le terrain, et c'est cela finalement qui nous permet d'attirer les gens.

L'une des premières questions que m'avait posées Mme Charest tantôt par rapport au facteur d'attraction des professeurs rejoint un peu votre question, en ce sens que, par exemple, dans le cas de la chaire en productivité biologique, nous avons réussi à attirer chez nous un chercheur de McGill, il ne faut pas se le cacher. Pourquoi? Parce que son terrain de recherche, son laboratoire de recherche, bien il est chez nous, il est au Bic actuellement.

M. Chagnon: Dites, êtes-vous modeste par défaut ou autrement?

M. Couture (Pierre): Je ne le sais pas, je vous laisse ça.

M. Chagnon: Je remarque, dans votre document que vous nous avez lu tout à l'heure, à la page 6, vous nous dites que vous affichez pour les programmes de baccalauréat des taux de réussite de 71,8 % et de 46,6 % pour la maîtrise...

M. Couture (Pierre): Mais ça, je vous expliquerai, là.

M. Chagnon: ... — je comprenais la définition — et 80 % pour ceux du doctorat. Moi, j'ai d'autres documents...

M. Couture (Pierre): Sur le contrat de performance?

M. Chagnon: Sur l'Université du Québec, *Rapport sur la performance et perspectives de développement 1999-2000*, volume II, page 4. Vous, à l'UQAR, je ne veux pas troubler votre modestie, mais, quand même, je regarde en sciences appliquées, de toutes les composantes de l'Université du Québec, vous êtes de loin les meilleurs, 89,3 % de vos étudiants avec 9,8 semestres pour faire leur diplôme; très bons en sciences de l'éducation, 85,7 % de réussite avec 6,7 semestres seulement pour acquérir le diplôme; 75 en lettres, mais

ça, le chiffre est un peu... il y a moins d'étudiants là-dedans; 72,7 en sciences de la santé, très bon, 6,6 trimestres pour y arriver. Mais ma moyenne générale, au bout, moi, j'ai 75 %.

M. Couture (Pierre): Oui, oui, mais ça dépend des années, ça dépend de la cohorte que vous considérez. Là, vous êtes avec...

M. Chagnon: Oui, mais j'ai la cohorte de 1994, c'est la même que la vôtre.

M. Couture (Pierre): C'est ça.

M. Ringuet (Michel): 1995.

M. Couture (Pierre): Moi, c'était...

M. Chagnon: Moi, j'ai 1995? Vous, vous avez...

M. Ringuet (Michel): 1994, vous. Celle-ci, c'est 1995, la dernière.

M. Chagnon: Ah, c'est parce que vous avez annoncé 1994. Moi, j'avais 1994.

M. Couture (Pierre): 1994, c'est pour la maîtrise.

M. Chagnon: Ah! O.K.

M. Couture (Pierre): Bien, les baccalauréats, c'est autre chose.

M. Chagnon: C'est parfait.

M. Couture (Pierre): C'est ça. Et, je ne voulais pas rentrer dans les détails, je suis prêt à le faire avec vous maintenant si vous voulez, vu que vous les avez.

M. Chagnon: Ah, je n'ai aucun problème, on peut aller... Le diable se cache dans les détails. Mais, ceci étant dit, vous avez une performance... Bon, je reprendrai... Je suis aussi bien de garder mon tableau même si j'écorche votre modestie. Je vois que vous avez des performances qui sont très, très bonnes partout, et c'est intéressant, parce que, évidemment, j'imagine qu'à l'intérieur du réseau, chez les étudiants, ça doit se dire.

M. Couture (Pierre): Ah, bien sûr.

M. Chagnon: Ça doit se dire, alors c'est un facteur aussi de captation de clientèle qui devient important.

M. Couture (Pierre): Ça a été convenu, hein? Lors de la présentation du contrat de performance, quand vous lisez notre contrat, il est convenu par le ministre que, au niveau des baccalauréats, c'est l'UQAR qui affiche un des meilleurs taux de diplomation au niveau des baccalauréats.

M. Chagnon: Vous m'excuserez d'avoir écorché votre modestie, mais c'était assez important de le dire.

M. Couture (Pierre): Non, non, non. Ça va, vous pouvez continuer dans ce sens-là. Ha, ha, ha!

M. Chagnon: Un autre dossier qui m'intéresse beaucoup, c'est l'encadrement des étudiants. Vos niveaux de... J'imagine que, si je vous posais la question: Pourquoi c'est bon chez vous comme ça? vous me répondriez: À cause de l'encadrement des étudiants, parce que j'ai trouvé dans d'autres documents jusqu'à quel point le dossier de l'encadrement des étudiants était un dossier qui vous touchait beaucoup, et je pense que vous avez raison. Des réalisations dans un dossier qui, peut-être, date aussi de l'an 2000, là, remarquez. Non, ça, c'est votre discours d'aujourd'hui, ça. C'est bien bon, mais ce n'est pas ça que je voulais dire.

C'est dans le plan de l'Université, le plan 2000. Alors, une grande partie de votre document porte sur l'encadrement des étudiants, et on voit que c'est une préoccupation qui, pour vous, est majeure. J'y ai fait référence à plusieurs reprises, parce que le président de l'Université du Québec nous avait mentionné au moment de son audition jusqu'à quel point le projet de recherche ICOPE avait démontré quelles sont les caractéristiques d'étudiants qui sont les plus susceptibles de permettre de réussir, mais, dans votre cas, vous avez des taux de réussite qui vont au-delà des taux de réussite généraux qu'on retrouve dans la recherche d'ICOPE. L'encadrement chez vous, c'est important, mais comment vous le faites, comment ça s'organise? Qu'est-ce que vous faites chez vous qu'on pourrait exporter ailleurs?

M. Couture (Pierre): Écoutez, d'abord, de différent... De différent, on un centre d'aide à la réussite, et je vais laisser le vice-recteur élaborer sur la chose.

M. Ringuet (Michel): Le centre d'aide à la réussite est récent, remarquez, mais, effectivement, on peut le prendre en exemple. On a demandé... Et c'est un centre un peu particulier, parce que, plutôt que de tout construire à partir de nous, les questionnaires, qui pensons toujours à de bonnes idées, on a demandé au corps professoral et aux chargés de cours d'imaginer dans chacun des secteurs des mesures d'aide à la réussite, des mesures d'encadrement particulier. Et il nous est venu une foule de projets, allant de mesures particulières d'aide en français, en mathématiques, les matières de base, jusqu'au développement de méthodologies de travail. À d'autres moments, ça va être pratiquement de l'aide psychologique, pour réaliser que, chez les jeunes d'aujourd'hui, il y a toutes sortes de détresses, et aller jusqu'au montage, à une certaine planification financière, parce que plusieurs étudiants qui ne réussissent pas sont souvent mal pris, dans une situation financière difficile, et ils préfèrent, bon, aller faire un peu de tout au McDonald plutôt que de poursuivre leurs études.

Alors, c'est de l'encadrement hors cours, oui, mais le centre d'aide à la réussite dont on parle, c'est un peu... touchons plusieurs mesures, l'important, c'est d'identifier pour l'étudiant X, l'étudiante Y quel est le facteur le plus perturbant et, donc, le mettre dans la bonne voie de rétablissement de ces problèmes-là. Au niveau de l'encadrement, effectivement, l'étude ICOPE identifiait plusieurs facteurs, dont, entre autres, le désir

d'obtenir ce diplôme-là, et c'est peut-être un peu pour quoi en médecine, par exemple, il y a un taux de diplomation aussi fort que ça. Les étudiants sont bons, mais ils veulent un diplôme en médecine.

M. Chagnon: Comme chez vous, en sciences appliquées.

M. Ringuet (Michel): C'est comme chez nous, en sciences appliquées, mais il faut réaliser qu'en sciences appliquées c'est loin d'être la majorité des étudiants chez nous, et on a donc... Et les professeurs participent bien, lorsque l'étudiant est arrivé à entrer dans le programme, à valoriser l'obtention d'un programme même si ce programme-là peut être, à première vue, dans un secteur moins professionnalisant. Donc, c'est de vendre non pas... Le rôle du professeur et du chargé de cours, ce n'est pas uniquement de transmettre les connaissances, mais aussi c'est de parler de la fonction... Et ça se fait beaucoup hors cours chez nous. Vous me direz que notre ratio étudiants par professeur est beaucoup plus faible que dans d'autres universités, c'est donc plus possible, oui, mais profitons de cette opportunité-là qui se donne, qui s'offre à nous.

● (17 h 20) ●

M. Chagnon: Merci,

Le Président (M. Cousineau): Mme la députée de Terrebonne.

Mme Caron: Merci, M. le Président. Alors, évidemment, j'aurai une question de moins à poser parce que je voulais vous questionner sur le centre d'aide à la réussite. Moi, ce qui m'a vraiment impressionnée dans votre présentation, c'est l'approche humaine qui revient constamment. Et, même au niveau de vos réponses, on sent vraiment que c'est l'élément humain dont vous tenez toujours compte, et je pense que ça fait partie des raisons de la réussite. D'abord, vous avez une université à dimension humaine, votre ratio est donc aussi plus intéressant, et je suis persuadée, pour avoir été enseignante durant quelques années, que c'est un élément qui compte pour beaucoup, et c'est aussi un attrait d'avoir une université où on va pouvoir avoir un encadrement intéressant puis où on va pouvoir participer davantage. Alors, félicitations pour vos taux de réussite et aussi pour le recrutement, parce que passer de 1993-1997, à moins 24 %, à maintenant, 1997-2001, à plus 11 %, là, de différence, je pense que c'est vraiment, là... on voit que vous avez fait beaucoup de travail pour y arriver.

Nous, de notre côté, au niveau du recrutement des étudiants, on croit profondément, nous aussi, à l'élément humain et à l'accessibilité, et je pense que... Moi, quand j'étais députée à l'opposition, les frais de scolarité ont été triplés, et nous nous sommes engagés à deux reprises à maintenir un gel des frais de scolarité, et, pour nous, c'est extrêmement important pour maintenir une accessibilité. Et, c'est évident que nos frais de scolarité sont beaucoup moins élevés que partout à l'extérieur du Québec, ça peut être aussi un attrait pour les étudiants étrangers. Même si on a augmenté un peu le coût pour les étudiants étrangers, ça demeure un coût qui est encore très abordable. Donc, c'est extrêmement important aussi, cette accessibilité-là.

Ma question, donc, serait sur... Parce que vous avez ramené, dans cet élément humain là aussi, l'importance d'offrir des services à la communauté et vous avez mis un chapitre complet sur ces services à la communauté, moi, j'aurais voulu vous entendre précisément sur... Vous nous dites que vous oeuvrez dans différents domaines. Vous avez parlé de l'analphabétisme, la pauvreté, le suicide, la réadaptation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle, quel est votre rôle exactement? Parce que vous dites: Toutes ces activités montrent bien notre rôle catalyseur, mais c'est quelles activités que vous faites exactement?

M. Couture (Pierre): O.K. Ça se traduit et ça s'exprime sous différentes formes, d'abord la présence active soit de cadres de l'UQAR ou de professeurs au sein de conseils d'administration de ses grandes corporations ou de ses institutions, d'une part. D'autre part, ça se manifeste aussi par une présence active des professeurs sur des objets de recherche particuliers, sur des façons de faire pour contrer les déficiences ou encore l'analphabétisme. Donc, il y a différentes façons, différentes panoplies d'actions en ce moment qui sont utilisées par toute la communauté universitaire pour répondre aux besoins qui nous sont acheminés.

Mme Caron: Et ces recherches-là, vous les faites dans le cadre des fonctions normales, dans la plage horaire, ou c'est des...

M. Couture (Pierre): Ça peut s'effectuer dans le cadre des tâches des professeurs, et c'est subventionné parfois par ces corporations-là, ou la Fondation de l'UQAR peut subventionner une partie de la réalisation des activités de recherche, ou encore à partir des chantiers de recherche subventionnés par des grands conseils ou autres où, là, on trouve un objet ou un laboratoire particulier où on exploite ces chantiers de recherche, effectivement. Michel, tu peux peut-être continuer.

Mme Caron: C'est extrêmement intéressant.

M. Ringuet (Michel): Je pourrais peut-être juste mentionner effectivement que, dans une région comme la nôtre, une université et, donc, les gens qui s'y trouvent, les professeurs qui s'y trouvent, c'est un élément extrêmement précieux. Les objets dont on parle, l'analphabétisation, le décrochage scolaire... C'est une tragédie, le décrochage scolaire partout au Québec, mais c'est particulièrement tragique, entre autres, en Gaspésie. Le fait d'avoir l'Université, le fait d'avoir des chercheurs, des étudiants à la maîtrise ou au doctorat en éducation qui se préoccupent de ça et qui vont sur le terrain pour chercher à contrer ou à limiter les effets, c'est magnifique et c'est d'autant plus important, je pense, pour tous de chercher à conserver, donc, l'établissement universitaire pour au moins oeuvrer sur ces objets-là.

Je me permettrai peut-être de juste commenter deux minutes sur le fait que vous dites: Vous êtes chanceux à Rimouski, petite université, d'avoir un ratio étudiants par professeur très faible. Effectivement, notre moyenne d'étudiants par groupe-cours est à 27, 28 au

bac. On a, en moyenne, 27 étudiants au bac, mais on a le même financement que les grandes universités pour faire ça. Alors, l'université qui fonctionne avec 45, 50 étudiants par groupe-cours au bac, où mettent-ils leur argent? Ils ont deux fois plus de financement que nous par groupe-cours.

M. Chagnon: ...répondre à votre question.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Caron: ...dépenses différentes aussi. Il y a des...

M. Ringuet (Michel): Oui, oui.

Mme Caron: Mais vos recherches...

M. Ringuet (Michel): Parce qu'on cherche à faire de la recherche, nous aussi.

Mme Caron: Je vais juste finir. Vos recherches, là, vos recherches que vous utilisez puis que vous transférez directement dans votre communauté, est-ce que vous en faites bénéficier aussi d'autres instances?

M. Ringuet (Michel): C'est publié, et on en fait la promotion à travers les commissions scolaires pour chercher, par la suite, à ce qu'il y ait des suites données à tout ça, bien sûr.

M. Couture (Pierre): Moi, je veux insister sur le fait que là-dedans il y a beaucoup d'implication d'étudiants, particulièrement aux deuxième et troisième cycles.

Mme Caron: Merci, hein.

Le Président (M. Cousineau): M. le député de Westmount—Saint-Louis.

M. Chagnon: Juste une petite chose, vos collègues de l'Université du Québec à Chicoutimi ont entrepris un travail assez imposant sur les niveaux de scolarisation du niveau secondaire particulièrement, là, pour toute la région qui détermine en grande partie l'origine de leurs étudiants. Ce pourrait peut-être être inspirant pour votre communauté aussi de regarder ce qu'ils font.

Et peut-être que vous pourriez, M. le Président et mes collègues des deux côtés, m'excuser, vous vous souviendrez que cette commission devait finir à 4 h 30.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Couture (Pierre): ...pour rien, là. Ha, ha, ha!

M. Chagnon: Alors, je vous remercie beaucoup de votre participation et je vais vous laisser à mes collègues.

Le Président (M. Cousineau): Vous êtes excusé, M. le député. D'autres questions du côté ministériel?

Mme Charest: ...pour moi, en tout cas.

Le Président (M. Cousineau): M. le député? Alors, nous vous remercions, messieurs, pour votre présence, cet après-midi, avec nous. Encore une fois, on s'excuse, nous aussi, du retard, mais il fallait attendre l'ordre de la Chambre. Et puis je suspends les travaux de la commission...

Une voix: ...

Le Président (M. Cousineau): J'ajourne, c'est vrai. Alors, j'ajourne jusqu'à jeudi, le 21 mars 2002, à 11 h 30.

(Fin de la séance à 17 h 28)